

économie
et
politique



CONJURER
la catastrophe
IMMINENTE

Adresse postale :

Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris

Rédaction : 01 40 40 13 73

Administration : 01 40 40 13 73

Site Internet :

www.economie-politique.org

E-mail : ecopo@economie-politique.org

En cas de changement d'adresse veuillez contacter :

Diffusion et promotion :

Frédéric RAUCH : 01 40 40 13 41

Directrice : Catherine MILLS

Rédacteur en chef :

Frédéric RAUCH

Comptabilité :

Mitra MANSOURI : 01 40 40 13 41

e-mail : mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :

Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvain CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUEGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication :

Roland Perrier
Commission paritaire
N° 0324 I 84443

ISSN : 0424-3218

ISBN : 979-10-90384-53-8

Imprimerie : PUBLIC IMPRIM,

12 rue Pierre Timbaud,
BP 553, 69637 Vénissieux Cedex

Publicité- Comédiance : 01 49 22 74 43

5 rue Pleyel - Immeuble Calliope -
BP 229 93523 Saint-Denis Cedex

Tableau de couverture :

Jean-Pierre Jouffroy

Mise en page et maquette de

couverture : Claude Saligny

Éditorial

Se libérer du capital pour de nouvelles sécurités émancipatrices, *Frédéric Boccara* 2

Actualités France

Qui doit mourir, qui pourra vivre?, *Frédéric Rauch* 4

De la tragédie des EHPAD à l'exigence d'une nouvelle civilisation pour tous les âges, *Collectif « Retraites » du PCF* 6

Europe/Monde

Les effets sociaux de la crise actuelle sur le marché du travail chinois: un choc considérable, une réponse vertigineuse, *Kevin Guillas-Cavan* 8

Les dossiers d'Économie et Politique

Conjurer la catastrophe imminente

Introduction 14

Voilà les vraies mesures à prendre en urgence, *Entretien avec Frédéric Boccara par Bruno Odent* 15

Conjoncture: de chocs en chocs, tout un système en cause, *Yves Dimicoli* ... 18

Crise mondiale: du déconfinement à la déconfiture, *Yves Dimicoli* 27

Utiliser la pandémie pour donner le coup de grâce à la Sécurité sociale?, *Frédéric Rauch* 31

Santé: une nouvelle créativité pour sortir de la crise, *Catherine Mills* 33

Intervenir sur les plans d'urgence économique!, *Evelyne Ternant* 35

Sécurisation de l'emploi et de la formation: une réponse révolutionnaire au tsunami du chômage, *Denis Durand* 42

Les services publics, moteurs d'une nouvelle efficacité vers un autre système!, *Jean-Marc Durand* 45

Coronavirus: le travail des femmes ne peut plus être ignoré!, *Thalia Denape, Fanny Charnière* 47

Le retour d'un « État fort », solution à la crise économique?, *Léon Caquant* 50

Note de lecture

François Morin, *Quand la gauche essayait encore. Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer* 53
[Denis Durand]





Éditorial

Frédéric Boccara

Se libérer du capital pour de nouvelles sécurités émancipatrices

Notre société est durablement prise en étau entre risque sanitaire et crise économique dont la violence va se décupler si rien n'est fait pour changer la logique dominante au service du capital. L'enjeu n'est pas plus ou moins d'État mais quelle intervention publique. Il ne faudrait pas plus d'État... au service du capital, des profits et de la répression, mais **une toute autre intervention – publique et sociale – au service des biens communs et de la sécurisation de la vie de chacune et chacun**, dans ses différents aspects.

Il faut imposer une nouvelle cohérence entre objectifs, moyens financiers et pouvoirs démocratiques, avec une haute ambition pour les objectifs de société, indissociablement sociaux et écologiques. C'est sur l'absence de cette cohérence que se sont fracassées les tentatives de changement politique.

L'épidémie peut connaître d'autres vagues. Tandis que la crise économique, entamée avant le Covid-19 mais dont elle a été à la fois le révélateur et le catalyseur, menace de se déchaîner dans une seconde vague particulièrement meurtrière avec une explosion de chômage et de licenciements, de pauvreté, d'autant plus que beaucoup de «munitions» financières et monétaires ont déjà été épuisées.

Les mois à venir vont être marqués d'un côté par un besoin de limiter la diffusion de l'épidémie, de muscler le système de santé (hôpital, prévention, médecine, recherche, production industrielle) et d'appuyer la recherche médicale, mais aussi tous les services publics (enseignement, transports, etc.). Ils vont être marqués en même temps par une pression de plus en plus intense pour travailler coûte que coûte. Il s'agit avant tout d'une pression pour les profits, d'un chantage patronal plus que d'une pression économique légitime pour produire ce qui est nécessaire, ou sociale pour reprendre une véritable vie sociale.

Les exigences? Muscler le système de santé et tous les services publics, limiter la diffusion de l'épidémie. Combattre les licenciements et baisses de salaires, la pression pour travailler coûte que coûte, dans les conditions dégradées (en risque sanitaire, en télé-travail, en télé-enseignement) avec des inégalités et divisions renforcées entre couches sociales.

1- Face à cela, il faut commencer immédiatement à aller vers un système de «**sécurité d'emploi, de formation et de revenu**», grâce auquel chacun. e pourrait alterner entre travail et non-travail, dans une sécurité de revenu, pour permettre une reprise d'activité maîtrisée, tout en participant au progrès de la production sociale. Il permettrait d'organiser les rotations entre travail et autre activité, avec une sorte de «relais» entre travailleurs, limitant la pandémie sans la pression du manque de revenu. Il permettrait d'organiser aussi, par la formation et de nouveaux investissements matériels et de recherche, le progrès d'une efficacité nouvelle de l'activité économique et la réorientation écologique des productions, si urgente pour certains secteurs (automobile, transport aérien-aéronautique, énergie, etc.), autrement que par des restructurations contre l'emploi et les territoires.

Cela demande une bataille contre les restructurations engagées par Renault, General Electric, Air France et les autres, et une bataille pour donner une tout autre perspective aux dispositifs de chômage partiel. Il ne faut pas renoncer et accompagner ces licenciements par une flexisécurité, ni en se résignant à un revenu d'existence, ni en rebaptisant «salaire à vie» les pré-retraites et autres dispositifs imaginés pour faire passer les suppressions d'emploi. Il faut une autre production. Souplesse, efficacité, sécurité d'emploi et progrès social nécessitent la maîtrise de la création monétaire des banques et de la BCE pour des avances massives et en levier sur les entreprises et leurs profits. Cela doit devenir central dans un projet émancipateur du 21^e siècle.

Cela demande de donner une tout autre perspective aux dispositifs de soutien aux revenus par la création monétaire pour des avances massives de revenu, pour la formation, pour les services publics et pour des investissements de type nouveau. Il faut en même temps mettre en place toute une série de mesures pour agir sur le comportement d'emploi des grandes entreprises (embauches, contrats, salaires, qualifications...) notamment les multinationales, et changer leur gestion. C'est dire l'exigence de transformations radicales. C'est dire l'apport communiste possible à la recherche d'humanité ainsi qu'à une refondation de la gauche et du mouvement de transformation sociale émancipatrice.

2 - Les services publics doivent être le pivot de la sortie de crise, buts et moyens d'un mode de développement écologique et social et d'une nouvelle efficacité. Il faut y embaucher massivement, former, y mettre de tout autres moyens financiers, mais aussi démocratie et transparence. Les services publics de la santé ou de l'enseignement, voire des transports, ou les services publics municipaux et départementaux, sont immédiatement concernés.

3 - Les entreprises. La production industrielle et de services comme ses localisations ne doit plus être pilotée par le taux de profit. La transformation majeure du mode de production nécessaire pour sauver la planète humaine exige de rompre avec la dictature de l'accumulation du capital. Elle exige de s'appuyer d'abord sur les capacités humaines, dont la créativité et les qualifications sont décisives pour relever le défi écologique. C'est une nouvelle conception de l'efficacité économique. L'écologie renforce le défi de révolution économique et sociale (production, circulation des produits, répartition des revenus, consommation). Des mesures radicales d'appropriation publique et sociale des entreprises pour de nouveaux critères de gestion doivent être prises et des moyens de pilotage coordonné doivent être mis en place (nationalisations, pouvoirs nouveaux des travailleurs et habitants, institutions de planification stratégique).

Les services publics profondément démocratisés et débureaucratisés devraient piloter la production industrielle et de services, en commençant par mettre en place un pôle public du médicament (production, recherche, coopérations internationales). La nouvelle efficacité c'est: partage des coûts et dépenses humaines et immatérielles (R&D) au lieu de taux de profit et accumulation matérielle et financière.

4 - La mondialisation. Traversant ces trois enjeux, une véritable coopération internationale est indispensable ainsi que des règles et institutions internationales communes autres que pour la concurrence de guerre économique. C'est viser une **autre mondialisation**, avec pour but la coopération et le développement des biens communs: autre gouvernance mondiale, nouvelles règles de partage des technologies et traités de maîtrise des échanges et investissements internationaux, coopérations internationales non capitalistiques et partage des coûts entre entreprises au lieu du contrôle des entreprises par le capital financier multinational. Cela concerne aussi bien le monde (ONU, FMI, OMC) que la mise en cause des règles actuelles de l'Union

européenne. Les potentiels d'alliance en ce sens sont très importants en Europe, comme dans le monde. Ceci d'autant plus que le monde entier est confronté à des problèmes similaires!

Le fil conducteur de ces transformations, c'est une **nouvelle démocratie sur l'utilisation de l'argent par les entreprises et les banques**. Des comités d'action et de résistance pourraient préfigurer des institutions nouvelles de portée révolutionnaire, des conférences citoyennes depuis les territoires et les régions, à partir des mobilisations populaires, convergeant jusqu'au niveau national, voire au niveau européen et même mondial. À partir d'un état des lieux, ces comités pourraient porter l'exigence de moyens financiers et de pouvoirs pour développer les services publics ou pour des alternatives aux licenciements et pour reconvertir les productions. La création monétaire des banques et des banques centrales, telles la BCE ou la Fed, est dans l'œil du cyclone de cette perspective révolutionnaire, elle qui est mobilisée comme jamais, mais qui va être utilisée pour imposer l'austérité et regonfler le capital avant tout! C'est dans cette perspective que doivent être pensées toutes les mesures de financement: quelles avances pour quelles utilisations (emploi, production industrielle et de services, services publics)? Et quel levier fiscal et financier sur les entreprises multinationales? Bien plus que la nécessaire répartition fiscale d'un gâteau pour l'heure bien atrophié par le recul du PIB.

La crise remet en cause la relation entre travail et argent, ainsi que toute la relation de notre société à l'argent. Elle remet en cause les buts de l'activité économique, les relations sociales, la relation entre nos différents temps de vie (professionnelle, sociale, culturelle, familiale...). Elle questionne profondément notre relation à la nature, dont la production et la consommation, et même l'organisation de l'espace, à commencer par l'organisation urbaine et son mode de vie. Elle questionne notre éthique et les hiérarchies entre différents impératifs. Elle questionne les relations entre pays: coopération et partages pour une humanité commune, ou des murs entre les peuples et concurrence déchaînée? Au fond, elle interpelle la société et l'organisation sociale. En cela, elle est une crise de civilisation: celle du capitalisme mondialisé et financiarisé qui tend à réduire chaque individu à un facteur de production marchandisé pour générer du profit, et celle du libéralisme – qu'il soit social ou «néo» – qui, d'une part, cache l'inégalité formidable de moyens et ressources entre des individus prétenus égaux et libres et, d'autre part, a pour boussole la «liberté des marchés» et dépolitise l'enjeu des entreprises et ceux de l'argent.

Ce n'est pas «après la crise» qu'il faut changer. C'est dès maintenant, pour en sortir. Et dans une perspective nouvelle qui s'oppose à la domination du capital, sa logique, ses pouvoirs, son coût. Nous sommes mis au défi de changer profondément, de dépasser ce système. Et c'est en cherchant à accomplir sans attendre cette grande tâche que l'on peut ouvrir une issue positive à cette crise systémique.

C'est dire l'apport communiste possible à la recherche d'humanité commune ainsi qu'à une refondation de la gauche et du mouvement de transformation sociale émancipatrice. ■

Qui doit mourir, qui pourra vivre ?

Frédéric Rauch

Unanimement saluée – mais toujours en attente d'une véritable écoute de la part du pouvoir – la mobilisation extraordinaire des personnels hospitaliers a seule évité que le système s'effondre face au virus. Cette situation tragique ne se serait pas présentée si l'hôpital n'avait pas eu à subir, depuis des décennies, les politiques de compression des dépenses publiques destinées à restaurer la rentabilité des capitaux privés.



était prévisible. L'afflux de malades atteints du covid-19 a fait exploser les services d'accueil hospitaliers. Tous les hôpitaux sont débordés. Et désormais certains commencent déjà à faire le tri entre les malades. Par exemple, à l'hôpital Tenon, grand hôpital public parisien de l'AP-HP, les malades de plus de 50 ans atteints de comorbidités (diabète...) et infectés par le coronavirus ne sont d'ores et déjà plus pris en charge à l'hôpital et renvoyés dans d'autres structures ou chez eux. Les malades infectés de plus de 60 ans ne seront plus admis non plus dès cette semaine. Par manque de moyens humains, les personnels infectés sont sommés de rester dans leur service et en fonction. Plus généralement, confrontés à l'impossibilité de prendre en charge tous les malades faute de moyens techniques et humains permettant de le faire (manque de respirateurs, manque de lits, manque de personnels...), tous les services d'urgence opèrent des choix. Et la règle qui semble se dessiner, c'est que tous les patients infectés de plus de 70 ans qui développent des formes graves ne seront plus placés sous respiratoires et donc seront condamnés à mourir. C'est-à-dire mes parents, vos parents, vos grands-parents ou peut-être vous-même. La situation est tellement tragique que le gouvernement vient de convoquer le comité national d'éthique pour qu'il fixe les règles de la sélection sur des critères moraux! ? Sordide!

Que l'on se comprenne bien. Il n'est pas question ici de blâmer les équipes médicales qui opèrent ces choix terribles opposés à leur déontologie, mais de bien comprendre les tenants et les aboutissants de ces décisions. Car ce qui se passe, c'est qu'on meurt en masse du covid-19 pas tant à cause de la virulence de ce virus, mais parce que nous n'avons pas les moyens matériels et humains de prendre tout le monde en charge correctement! C'est le manque de moyens de l'hôpital qui conduit à ces arbitrages horribles. Et c'est pourquoi, en fin de course, les responsables de cette situation devront rendre des comptes. Il ne devra pas y avoir d'échappatoire.

Trente ans de dévitalisation de l'hôpital public

Pourquoi en sommes-nous arrivés là? Cette situation tragique est la conséquence attendue de décisions politiques successives qui depuis le milieu des années 1980, réforme après réforme, plan d'économies après plan d'économies, ont fracturé puis affaibli et fini par mettre à genoux les services publics, dont celui de l'hôpital. Au nom de l'équilibre des comptes publics, puis des traités européens, puis de la dette envers les générations futures, puis de l'adaptation à la mondialisation et à ses effets... toutes les décisions politiques des gouvernements libéraux, quelle que soit leur couleur, ont construit la réduction de la dépense publique et sociale utile à la société pour servir un type de dépense publique utile à la baisse des prélèvements publics et sociaux sur les entreprises, tout particulièrement les grands groupes. Cette politique s'est tout particulièrement illustrée dans la politique publique de soutien à la baisse du coût du travail.

Une stratégie générale de soutien au capital et à sa profitabilité, sans apports positifs avérés pour le reste de la société, qui aujourd'hui s'écrase sur le mur sanitaire.

Car pour l'hôpital, cette politique s'est incarnée :

- d'abord dans un *numerus clausus* abaissé pour réduire l'offre médicale – moins de médecins, c'est à terme moins de dépenses publiques de santé y compris à l'hôpital ;

- puis dans la mise en place de l'enveloppe globale pour le financement hospitalier afin de tarir sa source de financement au fil de l'eau, puis dans le plafonnement des montants de ces enveloppes globales de financement afin de faire supporter aux établissements le coût de l'inflation ;

- puis dans la création des lois de financement de la Sécurité sociale qui ont imposé des objectifs nationaux de dépense hospitalière calculés en fonction

d'objectifs d'équilibre budgétaire de la branche maladie de la Sécurité sociale (les ONDAM) ;

– puis dans l'ouverture à l'endettement des hôpitaux auprès des marchés, ce qui a favorisé le transfert direct des moyens publics vers les marchés financiers et renforcé la pression financière sur l'hôpital pour le contrôle de sa dépense, et dans la mise en place des partenariats publics-privés qui ont permis le siphonnage direct des ressources de l'hôpital par les grands groupes du bâtiment ou industriels pour ses équipements ;

– puis dans la mise en place effective de la tarification à l'activité. Ce n'étaient plus les besoins de fonctionnement de l'hôpital qui définissaient alors ses ressources financières, mais son activité de soins. L'hôpital devenait ainsi une entreprise comme les autres. Les actes réalisés l'année n servant de base au calcul des recettes budgétaires de l'année $n + 1$. Sauf que le gouvernement gardait la main sur la définition du prix des actes réalisés par les établissements et fit varier ces prix tous les ans en fonction de paramètres exogènes à l'activité hospitalière (croissance, équilibre des comptes de la Sécurité sociale, consommation médicale...) ! De sorte que les établissements sont devenus aveugles sur leur gestion budgétaire, incapables de prévoir correctement l'évolution de leurs ressources. Ce qui s'est traduit par la multiplication des déséquilibres budgétaires des hôpitaux et la multiplication des plans de retour à l'équilibre des comptes des établissements, avec des effets délétères sur l'activité réelle des établissements (fermetures de lits, puis de services, puis d'activités...) et sur la qualité du service rendu à la population ;

– puis par la mise en œuvre de réformes institutionnelles, parmi lesquelles les communautés hospitalières de territoires, dont l'objectif fut de regrouper les établissements, de les fusionner, de les fermer parfois, ou encore de les transformer en EHPAD pour certains, afin de réduire la présence d'établissements médicaux sur les territoires et la dépense publique hospitalière en général.

En bref, toutes ces réformes ont dévitalisé l'hôpital public. Mais elles ont atteint leur objectif. La part du financement des hôpitaux dans les dépenses de la branche maladie de la Sécurité sociale est passée de 55,8 % il y a 20 ans à 47,6 % aujourd'hui.

Si cette politique a cherché à se justifier par l'émergence de pathologies nouvelles (maladies chroniques notamment) nécessitant une autre forme de prise en charge, et par l'existence de besoins sanitaires nouveaux (liés notamment à l'évolution démographique), qui sont deux des réalités indiscutables, elle a systématiquement cherché avant tout à réduire le niveau de la dépense publique et sociale, car limiter la dépense c'est aussi pouvoir limiter l'évolution des prélèvements qui la financent.

Cette logique de rationnement de la dépense publique s'est certes en partie traduite par un transfert des moyens sur le secteur sanitaire privé (industrie pharmaceutique, concentration des laboratoires d'analyse, reprise des activités lucratives par les cliniques privées, ouverture sans frais des locaux et moyens publics aux médecins libéraux, prise en charge par la Sécurité sociale de certaines cotisations sociales des médecins...). Mais elle a surtout

contribué, après plusieurs décennies, à l'effondrement des capacités de prise en charge sanitaire de la population. Et la crise sanitaire du coronavirus en est la sinistre illustration. Le manque de moyens financiers de l'hôpital, l'austérité imposée à la dépense publique de santé se traduisent platement par l'absence de masques pour les personnels de santé et les malades, par un nombre insuffisant de respirateurs dans les établissements, par un nombre de lits insuffisants pour accueillir les malades, par un nombre de professionnels de santé insuffisant pour prendre en charge les malades. Et désormais, à l'encontre du serment d'Hippocrate, les malades sont triés : dedans les futurs vivants, dehors les futurs morts, sur un mode que ne renierait aucun hygiéniste social du début du 20^e siècle. L'analogie est justifiée puisque désormais les malades psychiatriques sont laissés à l'abandon...

L'argent public doit aller au système de santé, pas à la finance !

Pourtant, cette situation prévisible est dénoncée par les hospitaliers depuis plusieurs années déjà, et tout particulièrement depuis plus d'un an de manière très visible. Et, à chaque fois, sans jamais que les gouvernements qui se sont succédé tiennent compte des appels à l'aide des professionnels. Pas plus que ses prédécesseurs, le gouvernement Macron-Philippe n'a levé le petit doigt pour stopper la casse du service public hospitalier. Pire, il l'a encouragée. La dernière loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS 2020) l'illustre clairement avec un objectif national de dépense hospitalière (hors médico-social) de 1,8 %, là où la fédération hospitalière de France annonce un besoin de hausse de la dépense annuelle de 4,4 % pour soutenir simplement le niveau de la prise en charge actuelle, c'est-à-dire insuffisante. Ou, encore pire, avec la loi de finance rectificative qu'il vient de faire voter par la droite au Parlement, dans laquelle malgré les 2 milliards d'euros annoncés publiquement pour faire face au coronavirus, le gouvernement n'augmentera pas sa dépense totale pour l'hôpital mais se contentera de donner tout de suite les 2 milliards de rallonge budgétaire prévus sur son quinquennat. Cynique...

La crise sanitaire du coronavirus a exacerbé les contradictions de la logique d'austérité et de mise au service du capital de la dépense publique. Elle montre de la plus terrible manière qu'il faut désormais clairement changer de braquet nos politiques publiques et viser le développement massif d'une dépense publique utile aux besoins de la population et des territoires.

Le gouvernement a annoncé qu'il mobiliserait 300 milliards d'euros des deniers publics (presque un budget annuel de l'État !) pour garantir les emprunts des entreprises en difficulté et qu'il dépenserait 45 milliards d'euros de plus pour financer les coûts fiscaux et sociaux des entreprises. Pour que ces décisions ne servent pas *in fine* qu'à renflouer les banques et servir les actionnaires des grands groupes, ces aides publiques doivent être en premier lieu conditionnées au maintien des salaires à 100 % et des emplois des salariés du pays. Nous n'avons pas à payer une fois de plus les conséquences de ces gestions libérales des politiques publiques. Elles doivent aussi être tout particulièrement orientées vers les entreprises

publiques et privées qui répondent aux besoins des hospitaliers et des hôpitaux. Elles doivent aider les investissements de capacité des entreprises qui fabriquent les respirateurs artificiels qui manquent aux hôpitaux, et celles qui fabriquent les masques et les gants de protection.

Par ailleurs, la BCE a annoncé qu'elle injecterait 1 000 milliards d'euros supplémentaires en rachats de titres de dettes publiques et privées sur les marchés pour assurer la liquidité du système économique. Octroyée sans critères sociaux, cette manne financière ne servira, comme en 2007-2010, qu'à alimenter la spéculation des marchés financiers, et ne sera pas utile à la lutte contre le virus. Pour contrer cela, une large part de cette création monétaire doit être directement orientée vers le financement des dépenses actuelles des hôpitaux européens. Tous les pays européens ont besoin de ces crédits pour investir dans la recherche médicale, pour acheter ce dont ils ont besoin pour faire face au virus. Et plus généralement, elle pourrait abonder un Fonds européen écologique, social et solidaire de financement des services publics en Europe qui pourrait être une source de financement d'un Pôle public européen du médicament dont la collaboration mondiale des laboratoires de recherche sur le virus est une ébauche, et dont nous pourrions tous profiter.

Cette pandémie doit nous permettre d'ouvrir collectivement les yeux pour une alternative politique. Que ce soient les politiques d'austérité et de baisse des coûts sociaux et fiscaux des entreprises qui ont réduit les moyens d'intervention sanitaire du pays. Que ce soient aussi les politiques de désindustrialisation et les délocalisations industrielles parce que pas assez profitables pour les actionnaires et les marchés, qui

ont dépouillé le pays des moyens techniques et médicaux de cette intervention sanitaire; par exemple, la production des masques, de la nivaquine, des respirateurs artificiels... sont parties à l'étranger ou sont en train de fermer en France – l'usine française Plaintel fabricante de masques revenue en 2010 à Honeywell (États-Unis) a fermé ses portes – l'usine Famar, fabricante française de plusieurs produits pharmaceutique en France, dont la chloroquine, est en liquidation judiciaire par manque de rentabilité. Cette logique économique qui privilégie la rentabilité des capitaux investis à la réponse aux besoins des populations et du développement de tous et de chacun est un handicap. Cela a été constaté dans le champ de l'écologie où, comme l'a déjà dit Nicolas Hulot, l'expérience montre que l'écologie est incompatible avec notre système économique libéral, la hausse des taux de profit ne rime pas avec la protection de l'environnement. Et cela nous saute aujourd'hui aux yeux dans le champ sanitaire et son cortège de morts. Et il faut le dire dès aujourd'hui, cela nous explosera au visage demain avec les conséquences de la crise économique et financière amplifiées par la crise sanitaire qui d'ores et déjà postule un développement massif comme jamais vu du chômage. Il est désormais impératif, c'est notre responsabilité politique, de poser les bases dans le débat public d'une société, d'un modèle économique qui placent l'humain et la planète au cœur de son fonctionnement, et non la recherche obsessionnelle du profit et la satisfaction des appétits de la finance.

Ce changement de logique, c'est cela qui construira l'unité nationale face au covid-19. Pas l'esprit de guerre dont s'est habillé le Président de la République. ■

De la tragédie des EHPAD à l'exigence d'une nouvelle civilisation pour tous les âges

Collectif « Retraités » du PCF

Mis en danger face au covid-19 par la restriction des dépenses destinées à préserver leur autonomie, les « seniors » sont des citoyennes et des citoyens à part entière. Le reconnaître exige de s'attaquer aux logiques de la domination du capital.

Les ravages du covid-19 parmi les retraité-e-s et personnes âgées sont une tragédie aussi bien pour les personnes confinées dans les EHPAD (plus du tiers des victimes) ou dans des structures d'accueil ou de soin, que celles confinées à domicile en ayant recours à des structures de service à la personne.

Tous les spécialistes en conviennent : le confinement total est le prix du manque de moyens, notamment à l'hôpital, dû à l'incurie des gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans.

Depuis nombre d'années, nous dénonçons le manque de moyens affectés aux EHPAD ainsi qu'aux services aux personnes à domicile.

300 000 emplois qualifiés dans la filière gériatrique (soit 100 000 par an sur 3 ans), et 100 000 pour le secteur à domicile, sont nécessaires pour répondre aux besoins. Et il faut ajouter 100 000 emplois pour les hôpitaux publics.

Ainsi, le président de la fédération hospitalière de France, dans une lettre adressée au ministre de la Santé Olivier Véran, appelle à mobiliser « beaucoup plus de ressources humaines », cette demande constituant pour lui une « priorité » que les directions des Agences régionales santé « doivent relayer ».

Dominique Libault, président du Haut-conseil du financement de la protection sociale et médiateur pour une future loi « Grand âge », a reconnu que les EHPAD sont confrontés à cette crise sanitaire dans des conditions d'autant plus précaires qu'ils avaient, pour la plupart, des difficultés à se doter de personnels permanents, qualifiés et en nombre suffisant. Il évoque aussi le nombre de métiers (médecins, infirmier-e-s de nuit, psychologues...), difficilement exercés à plein temps dans les EHPAD. Il insiste sur l'urgence d'instaurer une loi « Grand âge » promise par Emmanuel Macron pour 2019.

Le risque d'isolement menaçant les retraité-e-s, aggravé par le confinement, accentue la perte d'autonomie dont un grand nombre sont victimes.

En raison de la pénurie de moyens, le gouvernement a décidé de mesures scandaleuses vis-à-vis des personnes qui résident en EHPAD, en les isolant dans leur chambre et en interdisant l'accès aux familles. Il faut avoir conscience que le confinement a des conséquences sur l'état psychologique des personnes. Il s'agit aussi d'une restriction des libertés.

Le Comité consultatif national d'éthique, saisi par l'association des directeurs d'établissement au service des personnes âgées, a d'ailleurs rendu un avis critique sur ces décisions.

Plutôt qu'un isolement général de toutes les personnes, n'aurait-il pas mieux valu les tester en amont et n'isoler que celles atteintes par le virus ?

La pénurie de tests n'a pas permis cette procédure pourtant pratiquée en période de grippe saisonnière. Cibler les personnes positives permettrait d'éviter d'imposer à toutes les personnes de rester seules dans leur chambre durant des semaines, voire des mois. Les autres personnes pourraient circuler un peu. On concilierait ainsi impératif éthique et sanitaire. Dans cette situation de confinement intégral, certains résident-e-s se nourrissent moins, d'autres développent des troubles du comportement. Cela ajoute des problèmes de santé mal supportés, avec des incidences catastrophiques au-delà du cas du virus.

Discrimination et ségrégation des « vieilles et des vieux »

Le dernier discours du président Macron prévoyant un déconfinement à partir du 11 mai, sauf pour les « seniors », vient aggraver encore cette situation. En plus d'une ségrégation et une discrimination confirmées, le gouvernement amplifie l'idée de retraité-e-s et personnes âgées inutiles, voire nuisibles à la nation, les transformant en pestiféré-e-s. L'âge vient à nouveau au premier plan comme critère au lieu de retenir l'état de santé des personnes quel que soit l'âge.

Pourtant, les retraité-e-s sont des citoyen-ne-s à part entière. Les retraité-e-s participent aux tâches d'entraide et de solidarité. Des retraité-e-s du secteur de la santé ont repris du service face au coronavirus.

Dans notre société mondialisée où le but suprême est la rentabilité financière maximum, la présence de personnes hors travail contraint est vilipendée, même si « dans le même temps » Emmanuel Macron baratine sur les « jours heureux », le programme du Conseil national de la Résistance qui portait la création de la Sécurité sociale et du système de retraite par répartition.

« Le jour d'après », c'est maintenant.

De même que le programme des « jours heureux » s'est construit durant la guerre, c'est dans les conditions actuelles qu'il faut penser et bâtir une autre société, une nouvelle civilisation pour tous les âges, solidaire, fraternelle, intergénérationnelle. ■



Les effets sociaux de la crise actuelle sur le marché du travail chinois : un choc considérable, une réponse vertigineuse

Kevin Guillas-Cavan

Ce texte est, pour l'essentiel, une revue de l'enquête publiée en de nombreux articles dans le *Global Times*. Il tente de remettre en perspective les éléments contenus dans ces articles que ce soit en explicitant des concepts considérés comme connus par la presse chinoise ou en replaçant les données dans leur contexte en les comparant à d'autres grands agrégats macro-économiques pour mieux visualiser ce qu'elles représentent. L'enquête ici synthétisée montre l'ampleur du choc que connaît la Chine (plus de 70 millions de personnes qui ont perdu leur emploi). Si les industries exportatrices apparaissent relativement peu touchées, les travailleurs migrants et les indépendants (les deux catégories pouvant se confondre et se renforcer) apparaissent particulièrement touchés. La réponse du gouvernement chinois est considérable puisque 3 700 milliards de dollars ont été débloqués pour l'assurance-chômage et les minima sociaux, soit 27 % du PIB.

Le recul du PIB chinois au premier trimestre 2020 est inédit (-6,8 %). Les commentateurs occidentaux s'inquiètent et se réjouissent à la fois du ralentissement chinois. L'inquiétude première des autorités chinoises ne porte cependant pas sur le ralentissement voire le recul du PIB, mais sur ses effets sur l'emploi. Les aides aux chômeurs et aux chômeuses concentrent l'essentiel des efforts du gouvernement, bien plus que les entreprises en elles-mêmes. Il s'agit en effet pour la République populaire de Chine moins de soutenir les entreprises qui sont jugées globalement saines et capables d'absorber la crise, que de soutenir leur réorientation vers le marché intérieur et notamment vers l'Ouest du pays. Faisant de nécessité vertu, le gouvernement de la République populaire entend mettre à profit la crise pour stopper l'hémorragie démographique des provinces de l'Ouest en (re) fixant la main-d'œuvre dans ces provinces. Il s'agit alors de permettre aux travailleurs et travailleuses d'absorber la crise le temps de cette réorientation.

Le marché du travail chinois avant la crise : un système social résilient pour absorber la crise mais insuffisamment développé pour certaines catégories de travailleurs et de travailleuses

Taux de chômage restreint ou taux de chômage élargi : d'une difficulté statistique aux conséquences politiques

Depuis le début de la crise sanitaire du covid-19, les experts chinois estiment que le nombre de personnes

ayant perdu leur emploi a augmenté de plus de 70 millions (entre 70 et 80 millions selon les estimations officielles)¹, ce qui représente entre 9 % et 10 % de la population active du pays (807 millions de personnes²). Ce nombre est bien supérieur aux statistiques du chômage qui font état d'un nombre de chômeurs et chômeuses enregistrées supplémentaires qui s'élève à 30 millions de personnes (soit 3,8 % de la population active). Ces nouveaux et ces nouvelles inscrites viennent s'ajouter au stock de 12 millions de chômeurs et de chômeuses enregistrées dans le pays avant la crise sanitaire. En d'autres termes, le taux de chômage réel du pays s'élève désormais à 5,4 % (42 millions de personnes)³ et le nombre de personnes sans emploi ou ayant perdu leur emploi est compris entre 12 % et 13 % (voir Tableau 1).

L'écart entre le taux de chômage au sens restreint et le taux de chômage élargi souligne à la fois le caractère inachevé de l'assurance-chômage, les difficultés statistiques à saisir une part du chômage et la capacité de l'économie chinoise à absorber une part des destructions d'emplois. Une grande partie de l'écart provient du fait qu'une partie des personnes ayant perdu leur emploi ne se retrouve pas au chômage, mais bénéficie des solidarités familiales et villageoises qui leur permettent de conserver une activité, notamment en retournant à la terre. Ces personnes subissent néanmoins un recul (souvent substantiel) de leur revenu. De ce fait, il convient de les intégrer au taux de chômage. Cet écart a une incidence politique immédiate pour le gouvernement de la République populaire : si un renforcement de l'assurance-chômage apparaît nécessaire, les *minima*

1. Cf. Collectif de reporters du *GT*, « Is China's job market facing risk of social instability », *Global Times*, 27 avril 2020, p. 1-2.

2. Sauf précision contraire, l'ensemble des chiffres contenus dans cette note provient du Bureau national des statistiques de la République populaire de Chine.

3. Ce pourcentage est cohérent avec les statistiques de « l'enquête mensuelle sur le taux de chômage urbain » du Bureau national des statistiques qui l'estime être de 5,9 % au 31 mars 2020.

Tableau 1 - Taux de chômage restreint et élargi de la République populaire de Chine

	Stock de chômeurs et de chômeuses en décembre 2019	Nouveaux chômeurs et chômeuses enregistrées	Personnes ayant perdu leur emploi non-enregistrées auprès de l'assurance chômage
Nombre (en mio)	12	30	40 à 50
Part de la population active (%)	1,5 ¹	3,8	5,1 à 6,4
Part cumulée (%)	1,5 ¹	5,4	10,5 à 11,8

Source : Bureau national des statistiques, données annuelles pour le stock, mensuelles pour le flux ; Collectif de reporters du GT, « Is China's job market facing risk of social instability », *Global Times*, 27 avril 2020, p. 1-2, pour l'estimation du nombre de personnes ayant perdu leur emploi.

1. Le taux de chômage a été recalculé par rapport à la population active chinoise (807 millions). Le taux de chômage officiellement fourni par le Bureau national des statistiques s'élevait à 3,1 % de la population active salariée (395 millions) qui exclut donc la population active paysanne (209 millions), les indépendant-es (142 millions) et les fonctionnaires du gouvernement central et des gouvernements provinciaux, les enseignant-es et le personnel médical (61 millions). Les chiffres fournis entre parenthèses datent de 2017, dernière année disponible.

sociaux visant à faire face à la baisse des revenus d'une partie des actifs en emploi l'est encore plus.

L'assurance-chômage chinoise : une construction encore incomplète et modeste

Même en ne considérant que les chômeurs et chômeuses au sens de l'assurance-chômage chinoise, cela représente une élévation considérable de leur nombre. En 2008-2009, leur nombre n'avait ainsi augmenté « que » de 20 millions. La population urbaine au chômage aurait ainsi bondi de 3,62 % en décembre 2019 à 5,9 % à la fin mars 2020, soit une augmentation de plus de 11 millions⁴. L'assurance-chômage apparaît cependant bien mieux armée qu'en 2008-2009 pour faire face à cette augmentation, puisque le montant des cotisations a triplé au cours de ces dernières années, atteignant la somme de 582 milliards de yuans (soit 82 milliards de dollars)⁵.

Malgré cet effort conséquent, l'assurance-chômage demeure largement incomplète. En 2019, sur les 12 millions de chômeurs et de chômeuses enregistrées par l'assurance-chômage, seuls 2,2 millions bénéficiaient d'indemnité, soit 18 % du total. Ce chiffre reflète le fait que plus de la moitié de la population active salariée est employée dans des entreprises qui ne cotisent pas à l'assurance-chômage (207 millions sur les 395 millions de salarié-es). Si l'on y ajoute la paysannerie, les fonctionnaires, les indépendantes et indépendants, mais aussi les salarié-es de TPE, l'assurance-chômage ne couvre que 23 % de la population active chinoise. En outre, le montant moyen des allocations-chômage demeure limité. Elles ne s'élèvent en effet qu'à 1 815 yuans (257 \$ ou 909 \$ en parité de pouvoir d'achat), une somme à comparer aux 6 868 yuans du salaire moyen chinois.

À ces allocations qui dépendent de cotisations, s'ajoutent les *minima* sociaux qui sont versés à l'ensemble des ménages les plus pauvres. Les niveaux de revenus qui ouvrent droit à ces *minima* sont cependant extrêmement modestes et varient très fortement d'une province à l'autre (de 337 yuans dans le Ningxia à 1 160 yuans à Shanghai).

Une crise qui touche largement les catégories non couvertes par l'assurance-chômage

Quatre catégories de travailleurs et de travailleuses sont particulièrement touchées par la crise actuelle : (1) les « travailleurs et travailleuses migrantes », c'est-à-dire dont la résidence principale est enregistrée dans une zone rurale mais qui travaillent en ville, souvent dans une autre province ; (2) les travailleurs et travailleuses indépendantes, ou des très petites entreprises ; (3) les salarié-es des secteurs exportateurs, particulièrement touchés par le ralentissement de l'ensemble de l'économie mondiale ; et (4), quoique ce groupe soit numériquement bien plus petit, les jeunes diplômé-es.

Parmi ces quatre catégories, trois ne sont pas couvertes par l'assurance-chômage : les jeunes diplômé-es, par définition car ils n'ont pas cotisé, les « indépendants » et les salarié-es des TPE, ainsi que l'immense majorité des travailleurs et travailleuses migrantes (*míngōng*) est cependant trompeur pour un lecteur ou une lectrice occidentale si on le rapproche des migrants internationaux arrivant en Europe, *a fortiori* sans papiers, travaillant au noir et exploités hors de toute mesure. Il est tout à fait légal en Chine de se déplacer d'une province à l'autre et d'y trouver du travail : néanmoins, le système social dépend de la province de résidence déclarée, or il n'est pas possible de changer sa déclaration de résidence de manière automatique : le droit de déclarer sa résidence dans une zone urbaine dépend de l'obtention d'un permis de résidence (*hùkǔ*) qui jusqu'à récemment était accordé de manière restreinte.

En attendant cette suppression définitive, les « travailleurs et travailleuses migrantes » qui persistent ne bénéficient pas de l'intégralité du système social quand ils travaillent dans une autre province. Ainsi, s'ils y résident avec l'ensemble de leur famille sans être enregistrés, leurs enfants ne bénéficient pas de l'éducation gratuite. La majorité d'entre eux effectuent cependant des allers-retours entre la ville où ils travaillent et la campagne où se trouve leur famille⁶. Pour les entreprises, cela permet de payer moins de cotisations sociales à ces travailleurs et travailleuses qui ne sont pas enregistrées auprès de

4. *Ibidem*.

5. Cf. Crossley Gabriel & Cheng Leng, « Coronavirus pandemic to test China's unemployment safety net », *Reuter*, 13 avril 2020.

6. L'objectif est d'éviter que les provinces rurales ne se dépeuplent et que les villes ne croissent de manière incontrôlée dans un contexte où, en quelques décennies, s'est enclenché un immense exode rural, souvent qualifié de plus « grande migration de l'histoire de l'humanité ». Ainsi, entre 1980 et 2020, la population urbaine est passée de 190 millions à 823 millions, croissant à un rythme quasiment continu.

la Sécurité sociale de la province où ils travaillent. Comme le résume Jean-Claude Delaunay, « avec la politique de réforme et d'ouverture [décidée par Deng Xiaoping en 1978 et dans laquelle se trouve encore la République populaire], l'accumulation primitive fut réalisée « sur le dos des ouvriers », qui sont des paysans de très fraîches dates »⁷. Cette phase semble cependant désormais achevée et le système du *hukou* est actuellement en cours d'assouplissement progressif. 100 millions de travailleurs et de travailleuses migrantes ont ainsi reçu un permis de résidence urbain en 2019⁸ avant sa suppression de facto prévue pour 2020⁹.

Les trois parties de cette note examinent successivement la situation des trois premières catégories, les migrantes et les migrants ruraux, les indépendants et les salarié-es des TPE, puis les salarié-es des secteurs exportateurs. La catégorie des jeunes diplômé-es n'est pas analysée, faute d'un nombre suffisant de statistiques disponibles à ce sujet. Elle est néanmoins cruciale pour comprendre l'état du marché du travail chinois et que ses difficultés étaient antérieures à la crise du covid-19 qui agit comme un révélateur.

Dans la période précédente, le taux de chômage diminuait constamment. Entre fin 2018 et fin 2019, il avait ainsi diminué de 0,2 point de pourcentage (soit quand même près de 4 millions de personnes sur un total de 16 millions en 2018!). Ainsi, on pourrait en conclure que le retournement du marché du travail chinois est entièrement conjoncturel et lié à la crise sanitaire. Néanmoins, des signes de retournement se faisaient jour depuis 2 ans. Les difficultés d'insertion des jeunes diplômé-es du supérieur croissent ainsi depuis 2017 : leur taux d'emploi un an après leur entrée sur le marché du travail passant de 91,9 % à 90,5 %, lié au ralentissement de la croissance chinoise¹⁰. Après un léger rebond en 2017, la croissance est repartie à la baisse, tout en demeurant élevée (voir graphique 1). De ce fait, on observe un allongement rapide de la durée d'étude, les étudiantes et les étudiants retardant leur entrée sur le marché du travail¹¹.

Les travailleurs et travailleuses migrantes

70 % des 70 à 80 millions des emplois détruits (soit entre 49 et 56 millions) étaient occupés par des travailleurs et des travailleuses rurales (*a contrario*, cela signifie qu'entre 21 et 24 millions ont leur lieu de résidence principal enregistré en ville). Cette augmentation est nettement supérieure au nombre de chômeurs et de chômeuses enregistrées officiellement dans les statistiques (et donc ayant droit aux allocations chômage) car quand ces travailleurs et travailleuses migrantes se retrouvent au chômage, ne bénéficiant pas du système d'allocation chômage, ceux-ci ne sont donc pas comptés, ce qui correspond aussi à un état de fait : ces travailleurs migrants disposent souvent d'un lopin de terre à la campagne. Quand ils ne retrouvent pas d'emploi en ville, ils retournent donc participer à la production agricole à la campagne, d'ordinaire pris en charge par le reste de la famille, souvent l'épouse restée à la campagne pendant que le mari part s'embaucher à la ville, parfois les parents.

Les travailleurs et travailleuses rurales représentent 351 millions des 781 millions d'actifs que compte la République populaire de Chine. Parmi ces 351 millions, 150 millions sont des travailleurs et travailleuses migrantes, dont 10 millions travaillent dans les services (hôpitaux et commerce notamment, dont 3 millions pour les plateformes de livraison), 60 millions dans la construction et 80 millions dans l'industrie¹². Ces 150 millions de travailleurs ruraux, soit près de la moitié du total, travaillent généralement dans les centres urbains, loin de leur lieu de résidence déclaré, souvent dans une autre province.

Des travailleurs et des travailleuses migrantes particulièrement précaires et menacées de paupérisation

Le revenu moyen des travailleurs et travailleuses rurales s'élève à 3 962 yuans par mois (560 \$ ou 1 982 \$ en parité de pouvoir d'achat [PPA]), mais

7. Delaunay Jean-Claude (2018), *Les Trajectoires chinoises de modernisation et de développement. De l'empire agro-militaire à l'État-Nation et au socialisme*, Paris, Éditions Delga, p. 164.

8. Xinhua, « La Chine simplifie l'obtention du hukou », 9 avril 2019.

9. « Objectif 2020 pour la réforme du Hukou », *Le Quotidien du peuple*, 18 décembre 2013, édition française.

10. Collectif de reporters du GT, « Is China's job market facing risk of social instability », *Global Times*, 27 avril 2020, p. 1-2.

11. *Ibidem*.

12. Collectif de reporters du GT, « All I can say is things are getting better », *Global Times*, 28 avril 2020, p. 1-2.

13. En outre, ce salaire moyen des travailleurs et travailleuses rurales travaillant en fait en ville devrait être comparé au salaire moyen

Figure 1 - Taux de croissance du PIB de la République de Chine (1999-2020)



Source : Banque mondiale, données provisoires pour 2019, estimation pour 2020.

cache des disparités importantes. Le revenu moyen des travailleurs et travailleuses rurales migrantes travaillant en ville estimé à 5 000 yuans par mois (700 \$ ou 2 477 \$ en PPA), ce qui donne un revenu moyen de 2 275 yuans (321 \$, 1 136 \$ PPA) pour les travailleurs ruraux employés dans leur zone de résidence. Même à 5 000 yuans par mois, cela demeure bien inférieur au moyen national qui s'élève à 6 868 yuans (970 \$ ou 3 432 \$ en PPA)¹³, mais bien supérieur au taux de pauvreté absolue, fixé à 192 yuans (27 \$ ou 96 \$ en PPA). Ce seuil peut paraître ridiculement bas et l'on pourrait croire que le chiffre n'a pas été réévalué depuis des années de sorte qu'il ne concerne personne, mais 17 millions de ruraux, soit 6 % des travailleurs et travailleuses rurales, vivent encore sous ce seuil et, il n'y a pas si longtemps, en 2012, c'était encore 99 millions, soit 28 % de la population rurale d'alors¹⁴. Cela illustre la pertinence persistante de ce seuil, même s'il devrait être prochainement réévalué du fait de la quasi-extinction de la pauvreté la plus absolue.

L'effet de la fermeture des entreprises a particulièrement touché ces travailleurs et travailleuses rurales travaillant en ville, car ces dernier-es se sont retrouvés bloqués en ville, attendant de savoir si l'activité reprendrait ou non. Sans revenu mais devant faire face à des frais de logement et d'alimentation, ces travailleurs ont accumulé des dettes dans la période. La presse rapporte ainsi des cas de migrant-es qui non seulement n'ont rien gagné, mais ont accumulé des dettes s'élevant à près de 8 000 yuans (1 130 \$ ou 3 999 \$ en PPA) au cours des trois derniers mois¹⁵.

Les réponses du gouvernement : renforcement de la lutte contre la pauvreté et du développement industriel des zones et provinces rurales

Face à la situation, le ministère des Affaires sociales a annoncé le 10 avril 2020 le déblocage de 18 800 milliards de yuans d'aides extraordinaires (2 600 milliards de dollars) pour les ménages dont le revenu a diminué sur la période. Les droits aux allocations chômage ont aussi été étendus, représentant un coût supplémentaire de 9 300 milliards de yuans (1 113 milliards de dollars).

5,9 millions de travailleurs et travailleuses rurales n'ayant pas retrouvé de travail en ville ont en outre pu bénéficier de la gratuité des transports pour rentrer sur leur lieu de résidence. L'espoir du gouvernement réside dans l'accélération des politiques de rééquilibrage régional (entre l'Est développé et l'Ouest), mais aussi entre les centres urbains et les zones rurales pour permettre à ces travailleurs et travailleuses rurales de trouver un emploi correctement rémunéré sur leur zone de résidence.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le gouvernement chinois entend profiter de ce grand retour des travailleurs et travailleuses rurales dans leur province et village d'origine, pour accélérer les efforts enclenchés pour permettre à ces travailleurs et travailleuses de gagner un revenu décent dans leur province d'origine.

Le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales a ainsi annoncé jeudi 30 avril que les investissements du gouvernement allaient augmenter pour permettre à ces travailleurs et travailleuses de retrouver un

emploi dans les projets d'infrastructures en zone rurale ou dans la modernisation de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire¹⁶. L'arrivée au pouvoir de Xi Jinping a en effet marqué un tournant dans la lutte contre la pauvreté. Prenant acte de la disparition prochaine de la pauvreté la plus absolue, le gouvernement concentre désormais ses efforts essentiellement sur les zones rurales et zones urbaines, voire entre les provinces encore majoritairement rurales de l'Ouest et les provinces urbanisées de l'Est. Au niveau national, cela repose sur la mise en place de projets industriels spéciaux et d'aides financières à l'industrie, mais aussi par l'envoi de fonctionnaires centraux dans les zones concentrant la pauvreté. Les plans ciblés mis en place par l'administration de Xi Jinping s'inscrivent dans la planification écologique nationale et reposent notamment sur l'emploi de la main-d'œuvre locale dans la préservation et le développement de l'environnement. Institutionnellement, cela repose sur la création de coopératives.

Les travailleurs et travailleuses indépendantes

Les travailleurs et travailleuses indépendantes, au sens de propriétaire de leur affaire (ce qui exclut les travailleurs et travailleuses de plateforme dans les statistiques chinoises) représentent 80 millions de personnes (voir Tableau 2). Les statistiques chinoises intègrent dans cette catégorie, les chef-fes d'entreprises qui travaillent et ont moins de 5 employés. À ces 80 millions de travailleurs et travailleuses indépendantes s'ajoutent alors 200 millions de salarié-es. Ceux-ci sont d'ordinaire comptés parmi les salarié-es d'entreprises privées (et couverts par la Sécurité sociale). De ce fait la précision apportée par l'enquête du *Global Times* est riche d'enseignements et permet de préciser quelle part des près de 400 millions de salarié-es des entreprises privées est pleinement prise dans des rapports de production de type capitaliste (203 millions) et quelle part est employée dans des TPE (200 millions)¹⁷.

Un taux de faillites colossal

Ces millions de petits commerces sont particulièrement touchés par le confinement, mais aussi l'effondrement de la demande des travailleurs et travailleuses migrantes qui ont quitté les villes. La crise actuelle a vu une diminution du nombre de ces petits commerces de 40,4 %¹⁸, reflétant une baisse du chiffre d'affaire de 52,4 %. Dans le Hubei, épicentre de la crise sanitaire, le taux de faillites de ces commerces atteint même le taux vertigineux de 60 % du fait d'une baisse du chiffre d'affaires de 70 %¹⁹. La multiplication des faillites des indépendantes et des indépendants n'est cependant pas nouvelle : si les experts gouvernementaux contactés par le *Global Times* parlent d'un nombre d'indépendant-es proche de 80 millions, les dernières statistiques disponibles publiquement (celles de 2017) font état d'un nombre largement supérieur : 142 millions.

Pour l'heure, il n'est pas possible de dire si la baisse du nombre d'indépendant-es entre 2017 et 2019 était liée à la bonne santé de l'économie chinoise qui aurait amené ces travailleurs et ces travailleuses à rechercher un emploi salarié plus rémunérateur ou si la crise couvrait déjà et avait commencé dans ce segment de l'activité. De même, il n'est pas possible pour l'heure

de ces zones plus développées. À titre d'exemple, le salaire moyen à Beijing, proche de la moyenne des provinces côtières, atteint ainsi 8 033 yuans, soit 1 135 dollars ou 4 017 en parité de pouvoir d'achat.

14. Li Ju (2019), « Poverty alleviation : a 70-year miracle in China », *Qiushi*, n° 41 ; calcul de l'auteur pour les conversions en dollars et en parité de pouvoir d'achat, à partir des parités de l'OCDE.

15. Collectif de reporters du *GT*, « All I can say is things are getting better », *Global Times*, 28 avril 2020, p. 1-2.

16. Ma Jingjing & Chu Daye, « Self-employed seek lifeline », *Global Time*, 30 avril 2020, p. 12-13.

17. Cela rappelle la nécessité de considérer les « entreprises » capitalistes comme résiduelles dans les statistiques chinoises.

Tableau 2 - Répartition de l'emploi dans les différents types d'entreprise

	Emploi (mio)	Part dans la population active (%)	Part cumulée (%)
Fonctionnaires ⁽¹⁾	90	11,15	11,15
Entreprises d'État	20	2,47	13,63
Entreprises collectives	4	0,50	14,13
Coopératives	1	0,12	14,25
Paysans	209	25,90	40,15
Indépendants	80	9,91	50,06
Salariés des indépendants	200	24,78	74,84
Entreprises capitalistes ⁽²⁾	203	25,15	100
Total	807	100	100

Source : Bureau national des statistiques pour les catégories « fonctionnaires », « entreprises d'État », « entreprises collectives », « coopératives » et « paysans » ; Ma Jingjing & Chu Daye, « Self-employed seek lifeline », *Global Times*, 30 avril 2020, p. 12-13 pour la catégorie « indépendants » et « salariés des indépendants » ; calcul de l'auteur pour la part résiduelle des entreprises capitalistes.

⁽¹⁾ La catégorie « fonctionnaires » est entendue au sens large comme l'intégralité des agents rémunérés par l'état hors secteur marchand. Elle comprend donc les fonctionnaires du gouvernement central (2 millions), des gouvernements provinciaux (8 millions), les militaires (2,5 millions), le personnel médical (12 millions) et les agent-es de l'éducation (42,5 millions dont 16 millions d'enseignant-es).

⁽²⁾ On retrouve au sein de cette catégorie des entreprises de droit privé où l'État est actionnaire majoritaire voire seul actionnaire. En l'absence d'information précise sur la part de l'État, nous incluons ces entreprises de droit privé sous contrôle de l'État dans les entreprises capitalistes.

d'estimer où étaient passés les 60 millions d'indépendants et d'indépendants perdus entre 2017 et 2019. Étaient-ils venus grossir le nombre de salarié-es des entreprises capitalistes ou, dans un mouvement de concentration balbutiante, avaient-ils été embauchés par d'autres indépendant-es, expliquant le nombre élevé de salarié-es de ceux-ci (200 millions de salarié-es pour 80 millions « d'indépendant-es »)? En l'absence de données récentes et de la décomposition précise des « entreprises privées », il est impossible de répondre à cette question.

Si la baisse du nombre d'indépendant-es dans la période précédant la crise peut éventuellement s'expliquer par la bonne santé de l'économie chinoise, la baisse récente du nombre d'indépendant-es en période de crise constitue en outre une nouveauté dans l'histoire économique chinoise et souligne l'importance de la crise. En effet, jusqu'ici, le nombre d'indépendant-es était largement contracyclique, augmentant fortement dans les périodes de ralentissement économique, ce qui a d'ordinaire pour effet de conduire à sous-estimer le chômage urbain : une partie des salarié-es licencié-e s tend d'habitude en effet à créer leur micro-entreprise pour s'assurer un revenu, certes (bien) plus faible qu'un salaire, mais néanmoins supérieur aux allocations chômage qui demeurent faibles²⁰.

Ce nombre de faillites, déjà considérable puisque l'on parle de plus de 32 millions de personnes se retrouvant au chômage, cache sans doute une baisse sensiblement supérieure de l'emploi puisque les travailleurs et travailleuses indépendantes avec salarié-es tendent à licencier avant de mettre leur commerce en faillite. En outre, comme le souligne Zhou Dewen, directeur adjoint de l'association des petites et

moyennes entreprises de Chine, nombre de ces petits commerces indépendants ne sont pas enregistrés et on n'a aucune idée du taux de faillites réel. En outre, ces travailleurs et travailleuses indépendantes non-enregistrés n'auront de ce fait pas le droit aux aides directes ouvertes pour ces petits commerces, et sans doute pas non plus aux aides exceptionnelles pour les familles appauvries car ils ne peuvent prouver la baisse de leur revenu²¹.

Les réponses du gouvernement : des mesures limitées reposant sur un assouplissement des conditions de crédit et, localement, des exonérations de loyer

Pour les entreprises enregistrées, le gouvernement a annoncé avoir demandé aux institutions financières d'ouvrir l'équivalent de 300 milliards de yuans (42 milliards de dollars) de nouvelles lignes de crédit à très faible taux d'intérêt. Appliqué aux 80 millions de petits commerces, cela représente une somme relativement modeste de 400 yuans. Le gouvernement a aussi annoncé des exonérations de TVA et des exonérations de cotisations sociales pour celles qui ont des salarié-es.

Certaines autorités provinciales, comme celles de Shanghai, ont aussi pris la décision d'exonérer de loyers les petits commerces installés dans des locaux ayant bénéficié de capitaux publics. L'exemple de la province de Shanghai montre cependant le caractère limité de ces mesures d'exemption des loyers²².

Les salarié-es des secteurs exportateurs

Les entreprises exportatrices emploient près de 180 millions de personnes. Dans le cas d'un recul

Contrairement aux statistiques occidentales qui se sont construites autour de l'entreprise privée avant d'y ajouter d'autres statuts, les statistiques chinoises se sont construites autour de l'entreprise publique à laquelle sont venues s'ajouter de nouvelles formes d'entreprises, à commencer par les indépendants, puis les TPE et enfin les entreprises capitalistes. Le léger écart dans le nombre de salarié-es des entreprises privées entre ceux présentés dans le tableau 1 (395 millions) et ceux présentés ici (403 millions) provient du fait que les sources les plus récentes sur la répartition de la main-d'œuvre par type d'entreprises datent de 2017 alors que les chiffres fournis par le *Global Times* portent sur 2019.

18. Ma Jingjing & Chu Daye, « Self-employed seek lifeline », *Global Times*, 30 avril 2020, p. 12-13.

19. *Ibidem*.

20. Delaunay Jean-Claude, *Les Trajectoires chinoises de modernisation et de développement. De l'empire agro-*

des exportations de 12 %, on estime que 10 millions d'emplois, soit 5,5 % du total, pourraient être détruits.

Si la Chine semble avoir su juguler l'épidémie rapidement et devrait réussir à limiter les effets économiques de la crise grâce au rebond de son marché intérieur au second semestre, l'impact de l'arrêt économique du reste de la planète touche particulièrement le secteur exportateur. Un recul de 12 % des exportations est attendu pour l'année 2020 du seul fait de la crise du covid-19. Le rebond attendu au second semestre ne devrait pas suffire pour compenser la chute de 20 % au premier semestre²³. En outre, l'effet pourrait être encore supérieur du fait de la guerre économique enclenchée par les États-Unis contre la Chine. Les barrières aux importations pourraient en effet conduire à une baisse allant jusqu'à 32 % pour l'année 2020 selon l'OMC.

Les mesures du gouvernement : accompagner le recentrage sur le marché intérieur

Face à cette situation, le gouvernement chinois a mis en place deux types de mesures.

À court terme, pour faire face à la crise conjoncturelle, le gouvernement a offert d'exempter les entreprises exportatrices de loyers pendant 2 mois, mais aussi de prendre en charge une partie de leurs dépenses de Sécurité sociale. À travers sa mainmise sur le système bancaire, le gouvernement distribue à ces entreprises des crédits à faible taux d'intérêt²⁴.

À plus long terme et face aux menaces de guerre commerciale, le gouvernement encourage ces entreprises à se recentrer sur le marché intérieur chinois. À cette fin et considérant que les entreprises exportatrices manquent de réseaux de vente nationaux, le géant du commerce en ligne *Alibaba* a été mis à contribution pour mettre en place une nouvelle plateforme *Alibaba 1688*, destinée aux entreprises exportatrices. Cela doit permettre à ces entreprises de trouver plus aisément leurs clients en interne en les regroupant sur une seule et même plateforme. Plutôt que d'avoir à chercher des clients et réseaux de distribution, les acheteurs sont encouragés à découvrir ces entreprises. Cette nouvelle plateforme mise en place au début de la crise sanitaire connaît

une croissance fulgurante. 500 000 entreprises exportatrices vendent désormais en interne à travers cette plateforme. Entre février et mars, le volume de ventes passant par elle a ainsi crû de 295 % et devrait atteindre les 200 milliards de yuans d'ici à la fin de l'année (28 milliards de dollars). Néanmoins, si cela doit permettre à ces entreprises de compenser partiellement la chute des exportations, cela ne suffira pas. 200 milliards de yuans ne représentent en effet que 7,5 % des 2 656 milliards d'exportation de la Chine. Dit autrement, cette bascule vers le marché intérieur ne devrait permettre d'absorber que les deux tiers de la baisse des exportations prévues dans le meilleur des cas. Dans le pire, si le recul des exportations devait atteindre les 32 % qui constituent le scénario pessimiste de l'OMC, cela ne permettrait d'absorber qu'un quart de la baisse.

Quelques éléments de conclusion

Les mesures de soutien aux entreprises les plus touchées (entreprises exportatrices et petits commerces) sont pour l'heure limitées à faciliter l'accès au crédit. Les montants dont il est question demeurent cependant modestes. Le gouvernement concentre pour l'heure ses efforts sur le renforcement de son filet de Sécurité sociale générale, c'est-à-dire sur les travailleurs et les travailleuses se retrouvant au chômage ou qui voient leurs revenus diminuer. De ce point de vue, l'effort est considérable avec le déblocage de 28 100 milliards de yuans (3 700 milliards de dollars) pour les allocations-chômage et les *minima* sociaux, auxquels viennent en outre s'ajouter les mesures prises par les gouvernements provinciaux et municipaux.

Plutôt que d'aider les entreprises, il s'agit d'enclencher un nouveau chemin de développement davantage autocentré (ou d'accélérer le tournant qui était déjà en cours). Pour cela, il s'agit de permettre aux entreprises exportatrices de se tourner vers l'intérieur et de servir les investissements massifs dans les infrastructures de l'Ouest rural du pays. Cette réorientation par le développement des infrastructures et des industries de l'Ouest doit à la fois permettre et s'appuyer sur le retour d'une part des travailleurs et travailleuses migrants dans leur province d'origine. ■

■ ■ ■
militaire à l'État Nation et au socialisme, Paris, Éditions Delga, p. 71.

21. *Ibidem*.

22. Dans la province, elles concernent 14 000 personnes soit 2,4 % des travailleurs et travailleuses indépendantes et représentent 1 milliard de yuans de loyers, soit une mesure représentant 0,03 % du PIB régional.

23. Collectif de reporters du GT, « A battle to save export job », *Global Times*, 29 avril 2020, p. 1-2.

24. Collectif de reporters du GT, « A battle to save export job », *Global Times*, 29 avril 2020, p. 1-2.



Les dossiers d'Économie et Politique

Conjurer la catastrophe imminente

La pandémie a précipité la crise qui ébranle l'économie mondiale avec une violence inconnue dans l'histoire mais elle n'en est pas la cause. Celle-ci réside dans les contradictions accumulées depuis l'entrée en crise du capitalisme monopoliste d'État et exacerbées par la mondialisation financière. Les efforts des groupes multinationaux et des gouvernements occidentaux, particulièrement en France, pour favoriser un retour à la rentabilité des capitaux les plus puissants risquent de l'aggraver encore. Les solutions d'urgence à mettre en œuvre pour répondre à la crise sanitaire et à la catastrophe sociale qui se dessine doivent commencer à remettre en cause radicalement la civilisation capitaliste et libérale. Nous avons fait le choix de regrouper dans ce dossier une série de contributions, élaborées depuis le début de l'épidémie et mises à jour au fil des semaines. Elles portent sur l'analyse de la crise, sur les réponses apportées par les gouvernements européens, et sur les moyens de remédier à ses causes profondes.



Voilà les vraies mesures à prendre en urgence

Entretien de Frédéric Boccara par Bruno Odent

Nous publions la version longue de l'entretien accordé à *l'Humanité* par Frédéric Boccara, membre du comité exécutif national du PCF, le 27 mars dernier.



Quelle est la nature de la crise engagée ?

Frédéric Boccara.

On a deux crises siamoises, inséparables, sanitaire et économique. Et une crise de civilisation.

Le virus est un catalyseur d'une crise économique qui avait commencé avant le déclenchement de l'épidémie. Un ralentissement était déjà en cours depuis début 2019. Le 7 février dernier, mon rapport aux rencontres internationales pour une autre mondialisation alertait publiquement sur cette crise. C'est une suraccumulation financière profonde qui est en train d'éclater en même temps que la crise sanitaire. L'une nourrit l'autre et réciproquement. La double crise exprime la domination du capital, avec sa logique, ses pouvoirs, son coût. Si la pandémie a tant d'effet sur l'économie, c'est que, comparée à la valeur des richesses créées la masse de capitaux financiers accumulés est énorme et qu'un effondrement était imminent.

La domination du capital explique largement le retard pris dans l'adoption de mesures de santé publique adéquates dans nos pays capitalistes développés, voire leur insuffisance irresponsable. L'expérience de la Chine qui a su, semble-t-il, faire le choix d'arrêter nombre de productions sans se

soucier, apparemment, des profits, aurait dû nous éclairer. Mais nos gouvernants ont été obsédés de ne pas inquiéter... les marchés financiers! Et ils restent focalisés sur l'idée de faire travailler car il faut produire du profit! À tout prix.

Depuis des années, cette obsession du capital financier pour son rendement et son profit s'est opposée aux dépenses sociales et au développement des services publics. Cela a totalement fragilisé notre système de santé dont la dégradation et les défaillances sont si patentées.

Le plan d'urgence français est-il à la hauteur ?

Frédéric Boccara.

Non la « rallonge » budgétaire, malheureusement votée il y a une semaine à l'unanimité par les députés en première lecture, est essentiellement tournée non pas vers « l'économie » en général, mais vers le soutien au capital et aux profits. Il n'y a presque rien pour l'hôpital: 2 Md€ alors qu'il en faudrait sans doute 10 et que le mouvement des personnels de santé en réclamait déjà 4 avant la crise du corona virus; rien vers la filière industrielle de la santé (respirateurs, masques, médicaments, réactifs pour les tests, etc.). On y trouve quelques concessions à la nécessaire sécurisation des revenus

et à la préservation des collectifs de travail, avec les mesures de chômage partiel, mais de façon bien trop limitée (85 % du salaire) et, surtout, temporaire. Ce n'est donc pas un plan d'urgence budgétaire sanitaire. L'austérité continue à tuer. Et les inégalités sociales font des ravages. Le soir à 20 heures, en même temps qu'on applaudit les soignants, ne faut-il pas crier « de l'argent pour l'hôpital, pas pour le capital »?

J'ajoute qu'il faut récuser l'union sacrée. Unité nationale pour lutter contre la double crise, oui. Mais pas d'union sacrée derrière l'État et le capital dans une guerre prétendue sanitaire, déjà économique avec des dimensions antidémocratiques, nationalistes et fédéralistes à la fois. Il ne faut pas séparer ces questions économiques de la question démocratique et des libertés, avec l'état d'urgence. Ce sont deux faces de la même pièce.

Au plan européen on assiste pourtant à l'injection massive de liquidités par la BCE ?

Frédéric Boccara.

Oui mais sans rien changer aux critères d'achat des titres ou d'attribution des prêts par les banques. Les règles fondamentales du capitalisme financier sont maintenues. On laisse faire. Cet argent devrait

immédiatement aller à l'hôpital, à la recherche médicale, aux services publics (avec un Fonds d'urgence) et à la filière industrielle de la santé. Mais ces liquidités vont surtout être absorbées par des opérations destinées à regonfler la valeur des titres boursiers.

Des plans de relance d'une dimension jamais vue sont pourtant engagés outre-Atlantique et outre-Rhin ?

Frédéric Boccarda.

L'ampleur de ces plans montre la violence du choc qui se prépare. Cela peut un peu soutenir la demande. Mais mettre plus pour faire la même chose ne convient pas. Il y a une question de contenu : capital ou services publics ? Valeur des titres ou emploi, salaires, production, recherche, investissement ?

Sur le front monétaire on dépasse de très loin les mesures extraordinaires décidées par la Fed et la BCE après le krach de 2008. Cela peut soutenir la demande, mais ces liquidités risquent d'être surtout absorbées, comme elles l'ont été jadis, par des opérations destinées à doper la valeur de titres sans beaucoup d'effet réel... Et, que restera-t-il en septembre, quand la déferlante économique va arriver, avec son cortège de licenciements, plans sociaux, baisses de salaires, etc. ?

Aucun changement n'est annoncé sur la politique de crédit des banques. Et on ne fait quasiment rien de plus pour les services publics. En dépit des besoins cruciaux.

En France, le ministre Bruno Le Maire dit « pas de tri » pour les aides. Quelle éthique folle ! Il faut des conditions sur l'utilisation de l'argent, un suivi. La crise impose une démocratie nouvelle.

B. Le Maire annonce une austérité décuplée demain pour rembourser la dette, et que l'État devrait renoncer aux rentrées d'impôts des entreprises. *Open bar* pour le capital ? Il faut des conversions de dette, des non-paiements de dividendes, des taux très négatifs, etc., et ceci avec d'autres contreparties. Bref, baisser le coût du capital à mesure que les (grandes) entreprises contribuent d'autant plus

aux services publics, à l'emploi, à l'investissement utile et efficace.

Quelles pourraient être les conséquences du krach boursier entamé ?

Frédéric Boccarda.

Le gonflement de capital financier est plus important encore qu'en 2007. Or les effondrements boursiers ont un terrible effet réel. Les réformes néolibérales de ces dernières années ont donné énormément de pouvoirs aux marchés financiers sur l'emploi et les entreprises. Les patrons vont ainsi licencier pour préserver leurs profits, en réponse aux exigences des marchés financiers. C'est très violent. Fermer les bourses est illusoire : il faut surtout débrancher les bourses et marchés financiers de la gestion des entreprises : les mouvements boursiers ne doivent pas avoir de conséquences sur l'emploi, l'activité, l'investissement. Donc d'une part rendre impossibles les licenciements pour critères de rentabilité financière, d'autre part apporter de l'argent aux entreprises autrement que par la bourse, et avec d'autres pouvoirs, d'autres forces sociales aux commandes. Remarquons déjà que les mesures de chômage partiel prises actuellement ne sont pas censées préserver les emplois au-delà de la fin de la crise sanitaire. Les mesures monétaires visent surtout à regonfler le capital. Comme lors du krach précédent. Observant cette

fuite en avant Paul Boccarda avait annoncé une probable rechute une dizaine d'années après. Nous y sommes. Ce sera beaucoup plus grave disait-il...

Des nationalisations sont envisagées en France, en Allemagne, voire aux États-Unis ? Faut-il y voir un début de recul des dogmes libéraux ?

Frédéric Boccarda.

Il y a un véritable besoin. Mais on nous refait le coup des nationalisations temporaires sans changer la logique de ces entreprises. Ce qui va reproduire, voire amplifier les mêmes funestes travers. Nationaliser temporairement et obéir à la dictature du profit pour privatiser demain et laisser faire le marché ne règle rien !

Que faire alors ?

Frédéric Boccarda.

Sur ce front des nationalisations il faut imposer aux firmes secourues d'autres critères de gestion que la rentabilité financière. Il faut aussi des institutions publiques pour une planification stratégique, avec des engagements chiffrés, au lieu de mots démagogiques sur la souveraineté.

De même, autre sélectivité du crédit et démocratie sont décisifs. On pourrait créer rapidement un Fonds européen d'urgence



L'ampleur de ces plans de relance montre la violence du choc qui se prépare. Cela peut un peu soutenir la demande. Mais mettre plus pour faire la même chose ne convient pas. Il y a une question de contenu : capital ou services publics ? Valeur des titres ou emploi, salaires, production, recherche, investissement ?



pour la filière santé et les services publics, financé par la BCE. Sa mission : apporter des ressources aux différents systèmes de santé solidairement dans chaque État. Le Fonds serait géré démocratiquement. La France peut en créer un sans attendre, appuyé par la Caisse des dépôts refinancée par la BCE.

Côté bancaire, les taux sont certes bas mais restent élevés pour les trésoreries des PME/TPE et beaucoup de projets ne sont pas appuyés. Il faut des taux bonifiés sélectivement pour les investissements créateurs d'emploi, de richesse réelle. Et pratiquer, à l'inverse, des taux très élevés pour les prédatrices d'entreprises, les investissements spéculatifs, ceux qui délocalisent ou suppriment des emplois. Là on orienterait autrement la réalité économique, avec l'appui d'institutions démocratiques et celui des travailleurs (ses) et des citoyens(nes) nouvelles contrôlant l'utilisation de ces crédits dans les entreprises et les services publics, comme dans les banques ou les territoires.

Enfin, pour une humanité commune, avec les défis gigantesques concernant le Sud et les émergents, il faut financer les biens publics et communs mondiaux (santé, climat, énergie...) et l'emploi. Et, pour cela se libérer de la domination du dollar. L'urgence d'une monnaie commune mondiale, à partir des Droits de tirages spéciaux du FMI (c'est-à-dire un panier de devises de toute une série de pays) doit être mise sur la table.

Faut-il sonner l'heure de la démondialisation ?

Frédéric Boccara.

Macron veut jouer le coup du tournant politique. Il invoque une « rupture », laissant chacun y entendre ce qu'il veut. C'est le rideau de fumée pour préparer le pire au service du grand capital.

Il faut une autre mondialisation, de partage et de coopération. Démondialiser serait une folie, au moment où on voit la nécessité absolue de la coopération internationale, où des tensions militaires surgissent de partout. La question, comme toujours, c'est le contenu, la maîtrise. Nous avons consacré,

je l'ai dit, les 7 et 8 février dernier une rencontre internationale à cette autre mondialisation.

Prenons les multinationales pharmaceutiques : les travailleurs y co-inventent et co-produisent des médicaments entre plusieurs pays. En ce sens, elles remplissent une fonction nécessaire : partage des ressources financières et informationnelles pour co-produire. Mais elles le font de façon perverse : au service du capital qui les domine, visant avant tout le profit, par le monopole des richesses, des connaissances et de leur utilisation, au lieu de les partager, et elles utilisent pour cela des instruments de transferts et de prédation que les travailleurs connaissent bien (prix de transferts, siphonage par des prêts intragroupes, S dans les paradis fiscaux, etc.). Il ne faut pas casser la fonction nécessaire mais changer radicalement son contenu. Pour cela, on peut développer des réseaux non capitalistiques de coproduction et de recherche, ou des co-nationalisations internationales. Il y a aussi besoin de tout autres traités internationaux d'investissement et d'échange, et de nouvelles institutions publiques internationales.

Quelle pourrait être, en France, la physionomie de vraies mesures d'urgence ?

Frédéric Boccara.

Un plan d'urgence doit commencer immédiatement à rompre avec la domination du capital. Il ne s'agit pas d'attendre le « jour d'après » pour changer de logique. C'est à la fois révolutionnaire et réaliste.

Il serait élaboré et proposé face aux mesures Macron-Philippe. Il pourrait comprendre les volets suivants, avec une cohérence entre objectifs, moyens et pouvoirs. Objectifs : dépister, appuyer l'hôpital (embauches, constructions en urgence, formations...), appuyer la recherche (vaccins et traitements), mobiliser la production (respirateurs, réactifs pour les tests, vêtements médicaux, gants, masques, médicaments...).

Moyens : arrêter la production et le travail non essentiels et maintenir les droits et institutions démocratiques protégeant les travailleurs,

lever les modifications répressives du Code du travail, soutenir le pouvoir d'achat (chômage partiel à 100 %, suspendre des dépenses pré-engagées des ménages et des PME/TPE : loyers, remboursements d'emprunt...); aller vers un dispositif général de sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu ; créer un Fonds doté de 50 Md€ (dans un premier temps) pour financer ces actions avec une contribution monétaire (BCE, et Caisse des dépôts en attendant) et des impôts de solidarité sur le grand capital ; faire sauter le plafond contractualisé de dépenses des communes. Pouvoirs : mettre en place des instances démocratiques régionales de suivi comme de contrôle de la mise en œuvre du plan et de l'utilisation de cet argent avec les représentants des salariés et les élus.

C'est faire émerger un autre modèle de société pour sortir de la crise ?

Frédéric Boccara.

J'ai parlé au début de notre entretien de civilisation en crise. Nos sociétés sont minées par l'économie capitaliste et une anthropologie du libéralisme, imposées à la planète depuis l'Europe occidentale et les États-Unis. Notre monde crève de la scission entre l'argent et la cible de son utilisation. Laquelle est subordonnée à la recherche de la rentabilité financière maximale. C'est cela le capital : tout est réduit à une masse de valeur cherchant à valoir plus, « l'argent pour l'argent ». Au contraire l'argent devrait être vu comme un levier politique à maîtriser pour produire, créer, inventer, au service des besoins humains. C'est tout le système de pouvoirs et de valeurs qui est en cause.

Notre civilisation est menacée dans ses fondements par l'exacerbation de cette scission entre l'argent et les services publics, l'argent et la production, l'argent et la démocratie, l'argent et les besoins humains ou écologiques, ces besoins étant réduits à ce que le marché est capable d'appréhender. Cette « morale » doit commencer à changer. ■

Conjoncture : de chocs en chocs, tout un système en cause

Yves Dimicoli

L'épidémie a précipité la crise, elle n'en est pas la cause. Dès le 31 mars - date à laquelle cet article a été arrêté - on en distinguait les enchaînements et on pouvait en mesurer la profondeur systémique.

Au plan mondial, nous ne sommes qu'au début de la pandémie due au Covid-19. Celle-ci a une ampleur, désormais, plus importante dans les pays avancés que dans son foyer d'origine, la Chine, où la progression paraît pour l'heure endiguée, même si la crainte d'une deuxième vague se fait jour. Ce n'est qu'à partir de la fin février en Europe et de la mi-mars aux États-Unis que le phénomène a pris une allure exponentielle caractéristique d'une épidémie, même si, comme on le sait, des éléments d'alerte avaient été donnés, par l'OMS et en France notamment, dès le mois de janvier.

Nous serions donc encore éloignés des pics viraux dont dépendent les dates de levée des mesures de confinement, alors même que la pandémie commence à se propager en Afrique, en Inde et dans toute l'Asie du sud-est.

Pour l'heure, l'un des événements les plus importants tient au fait que, si l'Europe était devenue un temps l'épicentre de la pandémie, il semble bien, désormais, que celui-ci se soit déplacé aux États-Unis, la première économie mondiale. On y observe une progression du phénomène plus rapide que celle observée en Europe, avec une vitesse de contamination analogue à celle constatée en Espagne.

Autrement dit, le choc risque d'être considérable outre-Atlantique, où l'affaire a été longtemps sous-estimée.

Les chocs sanitaires sont décalés, mais la plupart des pays touchés ont commencé, après la Chine et quelques pays asiatiques, à adopter de façon quasi synchrone des mesures de confinement et de limitation de la mobilité des populations affectant ensemble, jusqu'à les paralyser, l'offre et la demande au plan mondial.

Le choc est donc devenu systémique, révélant la crise mondiale déjà engagée depuis mi-2019, et entraînant le risque d'une récession de plusieurs points, avec un horizon de sortie de crise d'autant plus incertain que, désormais, après des années de suraccumulation intense de capital, d'inflation accélérée des marchés financiers et de rivalités commerciales, alors que la croissance réelle freinait, se profilent des risques aigus d'amplification systémique d'ordre financier, mais aussi social et politique.

Douze ans après la crise financière, la crise actuelle (sanitaire et économique pour l'heure, avec des effondrements financiers partiels en attendant un collapsus financier plus global), n'est pas une simple répétition de ce qui s'est passé en 2008. Elle est potentiellement beaucoup plus dommageable,

l'économie mondiale, et en particulier, celles des pays de l'OCDE, ayant été très gravement abîmée par l'exacerbation de la domination des capitaux financiers qu'ont engendrée les tentatives de réponses capitalistes à l'épisode de 2008.

Elle devrait nécessiter une mobilisation publique de ressources sans précédent, comparable effectivement à celle d'un « temps de guerre » (dépenser sans compter pour mettre fin de façon positive à la tragédie), mais avec un enjeu colossal d'efficacité sociale nouvelle de leur utilisation. Il ne s'agit surtout pas de recommencer, en plus grand, ce qui a été fait en réponse à la crise financière de 2008 et qui, de fait, en renforçant la dictature des marchés financiers et le rabougrissement des dépenses nécessaires au développement des capacités humaines, services publics de santé en tête, a préparé les conditions d'un choc sanitaire aussi dramatiquement violent. À noter que ceci se fait dans des conditions déjà très dégradées au plan de l'endettement, public et privé, et donc d'un moindre potentiel quantitatif de moyens financiers pour faire face. Déjà, les banques centrales semblent avoir mobilisé la même ampleur de moyens financiers qu'aux hautes eaux de la crise financière précédente, alors que la déferlante économique semble

encore devant nous. Cela renforce le besoin de prendre un véritable virage pour une autre sélectivité, visant l'efficacité économique et sociale, et d'une autre démocratie sur l'argent.

La Chine en première ligne face au tsunami

La production industrielle (en valeur ajoutée) a chuté de 13,5 % en glissement annuel sur les deux premiers mois de l'année contre +6,9 % en décembre. Ce ralentissement est notamment le fait de la contraction du secteur manufacturier (-15,7 % sur les deux premiers mois de 2020 contre +7,0 % en décembre) à cause du Covid-19. Rappelons qu'en 2008-2009, la production industrielle avait ralenti de seulement 5 % sur un an.

On note, cependant, que la croissance de la production des entreprises privées est plus impactée par cette épidémie (-20,2 % sur les deux premiers mois) que la production des entreprises d'État (-7,9 % sur les deux premiers mois).

Les investissements bruts en capital fixe ont également chuté de 24,5 % sur les deux premiers mois de 2020 contre +5,4 % en 2019, notamment en raison de la contraction des investissements en infrastructures (-30,3 % sur les deux premiers mois) et des investissements manufacturiers (-31,5 % sur les deux derniers mois).

Les ventes au détail en valeur ont fortement diminué, de 20,5 % sur les deux premiers mois contre +8,0 % en décembre, principalement en raison de la contraction

du chiffre d'affaires des restaurants fermés pendant l'épidémie (-43,1 % sur les deux premiers mois contre +9,1 % en décembre). Hors secteur automobile qui enregistre une contraction de 37,0 % sur les deux premiers mois, les ventes au détail ont reculé de 18,9 % en janvier-février 2020.

En outre, le taux de chômage urbain s'élève à 6,2 % en février 2020, contre 5,2 % en décembre 2019, avec seulement 1,08 million de nouveaux emplois créés sur les deux premiers mois¹.

La dernière fois que la Chine a subi une telle crise sanitaire (épidémie du SRAS de 2002-2003 avec 800 morts, Hong-Kong compris) son économie était toujours en plein essor avec un taux de croissance du PIB de 10 %, le plus élevé depuis 1995. Au deuxième trimestre 2003, la croissance avait été sévèrement touchée, tombant à 9,1 %, soit 1,3 point de moins que la croissance moyenne des autres trimestres de la même année.

Des signes rassurants de retour à la normale sur le plan économique s'y manifestent aujourd'hui. Si au 19 mars encore, Trivium China² indiquait que l'activité nationale tournait à 72,6 %, son indice passe à 74,9 % au 27 mars. Par contre, l'indice relatif à l'activité des PME est passé, sur la même période, de 71 % à 71,4 % seulement. Toutefois, beaucoup de grandes entreprises ont annoncé la réouverture de leurs portes, l'indice de Trivium China se situant à 80,1 % et de nombreux travailleurs locaux ont retrouvé leur emploi.

Cependant, des risques élevés subsistent. Le nombre de nouvelles in-

fections est notamment en hausse, à mesure que les voyages nationaux et internationaux reprennent. Même en l'absence d'une nouvelle épidémie en Chine, la pandémie en cours est source de risques économiques. Par exemple, étant donné que de plus en plus de pays connaissent des épidémies et que les marchés financiers mondiaux vacillent, les consommateurs et les entreprises pourraient rester méfiants, ce qui ferait baisser la demande mondiale de produits chinois alors même que l'activité économique reprend.

On peut penser, cependant, que l'offre chinoise ne se reconstituera pas immédiatement, tandis que la baisse de la demande chinoise aura un coût non négligeable pour le reste du monde avec un effet possible, en année pleine, de -0,5 point de pourcentage sur le PIB mondial.

L'impact économique mondial de l'épisode sanitaire de la crise devrait être plus fort que celui dû au SRAS en 2002-2003 : la Chine est en effet beaucoup plus intégrée dans l'économie mondiale aujourd'hui avec un poids relatif passé de 6-7 % du PIB mondial en 2002 à 17 % en 2019. Elle représente aujourd'hui quelque 25 % de sa croissance. La demande intérieure chinoise représentait plus de 14 % du PIB mondial en 2017. Au cours des deux dernières décennies, la Chine est devenue le principal fournisseur d'intrants intermédiaires pour les entreprises manufacturières à l'étranger. À ce jour, environ 20 % du commerce mondial de la fabrication de produits intermédiaires provient en effet de Chine, contre 4 % en 2002³.

1. Direction générale du Trésor : Brèves hebdomadaires du Service économique régional de Pékin, semaine du 16/03.
2. <<https://triviumchina.com>>.
3. CNUCED.

Part (en %) de la Chine dans les importations pour certains groupes de produits manufacturés (2018)

	Allemagne	France	Euro-zone	Japon	USA
Fibres et textiles, fils, tissus et vêtements	22,5	25,2	21,1	57,3	36,2
Articles d'habillement, accessoires vestimentaires	24,5	27,8	22,6	59,0	34,4
Pièces et composants de biens électriques	28,2	31,8	26,1	48,8	46,0
Machines de bureau, machines automatiques de traitement de données	45,2	43,0	36,1	68,6	53,8

Source : CNUCED.

La Chine est un importateur majeur de produits de base. Elle occupe une part très significative des importations des pays capitalistes en divers produits manufacturés essentiels.

Des chaînes d'approvisionnement seraient vulnérables. Ce serait particulièrement pour le secteur des produits informatiques et électroniques et des équipements électriques :

	USA	UE 28	JAPON
Exportations chinoises	24 %	14 %	11 %
Importations chinoises	4 %	4 %	11 %

Source : BNP-Paribas.

Enfin, un décalage important ayant prévalu entre la riposte sanitaire à l'épidémie en Chine et, au rythme de sa contagion au reste du monde, les ripostes sanitaires, d'ailleurs tardives, dans les pays occidentaux, des goulots de capacité apparaissent, notamment dans les ports européens ne pouvant pas accueillir les navires de commerce chinois.

Il paraît ainsi hasardeux, aujourd'hui, de compter sur la Chine pour sortir le monde de la récession, au rebours du rôle qu'elle avait joué en 2009. Ce pays pouvait se permettre alors de mobiliser massivement politiques monétaire et budgétaire pour une relance suffisamment puissante capable de sortir de l'enlèvement les pays de l'OCDE. Sa propre relance devrait être plutôt ciblée et devrait éviter d'accentuer les facteurs de surchauffe ou les risques d'éclatement de « bulles », notamment dans l'immobilier.

Choc sans précédent pour les économies occidentales en suraccumulation de capital et fin de cycle de reprise

Les enquêtes Markit pour l'eurozone témoignent d'une forte dégradation

Dans tous les pays touchés par la pandémie, ce sont les services aux personnes qui sont le plus frappés et pénalisent le plus l'activité pour le moment. Ils ne devraient donc pas contribuer à stabiliser la décline

des affaires, étant désormais devenus plus volatiles que le secteur manufacturier.

■ **Indice PMI flash.** Celui concernant l'activité globale chute à 31,4 (51,6 en février), soit le plus faible niveau historique depuis juillet 1998, de quoi préfigurer une baisse du PIB de l'ordre de 2 % au 1er trimestre 2020 appelée à s'accroître par la suite.

L'indice d'activité des services chute à 28,4 (52,6 en février), son plus faible niveau historique depuis juillet 1998.

Pour le secteur manufacturier, l'indice se replie à 39,5 (48,7 en février), plus bas niveau depuis avril 2009 et il se replie à 44,8 (49,2 en février) dans l'industrie manufacturière, plus bas depuis 92 mois.

■ La crise sanitaire s'est aussi traduite par un très fort recul de la demande, le volume des affaires nouvelles ayant enregistré une baisse sans précédent, de même qu'une baisse record du volume global des ventes. La crise a entraîné un quasi-arrêt des échanges internationaux, déjà très éprouvés par la guerre commerciale déclarée par Washington contre la Chine.

■ Les perspectives d'activité à 12 mois des entreprises privées de la zone euro se sont fortement détériorées jusqu'à un plus bas historique en mars. L'enquête signale des degrés de pessimisme sans précédent.

■ On va vers un bond du chômage, malgré la généralisation des dispositifs de chômage partiel, du fait du double choc sur l'offre et la demande. L'évolution de l'emploi devrait, en mars, enregistrer sa plus forte baisse mensuelle depuis juillet 2009.

■ Malgré la baisse de la demande, on assisterait au deuxième plus fort allongement mensuel des délais de livraison des fournisseurs depuis 1997, derrière celui observé en 2009.

■ Mais l'accentuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement ne se serait pas traduite, comme généralement, par une hausse du prix des intrants. Celle observée en mars s'est accompagnée, semble-t-il, d'une forte chute des coûts : « les entreprises sont poussées par les difficultés actuelles à réduire leurs tarifs afin de soutenir leurs ventes et

liquider leurs stocks » souligne l'enquête. Et le phénomène aurait été identique dans les services avec la plus forte baisse des tarifs depuis janvier 2010, cela ayant été en quelque sorte encouragé par la double baisse des frais de personnel et du prix des carburants. Ces données composites sont inquiétantes.

Elles soulignent la chute des niveaux de production et les tendances à la paralysie d'une proportion croissante de l'économie. Simultanément, elles mettent en évidence « les premières baisses des prix moyens facturés par les entreprises privées de la zone euro depuis août 2016 et le plus fort taux de déflation de ces tarifs depuis janvier 2010 ».

Cela laisse-t-il augurer d'une retombée possible en déflation, mais autrement plus grave qu'au cours de la crise des dettes publiques européennes et de l'euro dans la première moitié des années 2010 ?

La France dans la tourmente

Dans son dernier point de conjoncture fait dans l'urgence, très bref et assorti de beaucoup de précautions, l'INSEE estime que l'économie française tourne, fin mars, à 35 % au-dessous de sa situation normale dans la dernière semaine de mars. L'ajustement à la baisse s'observerait « principalement dans les services ». Cependant, l'institut note des « perspectives inquiétantes dans l'industrie [...] l'ajustement est à venir ».

Le climat des affaires est en repli de 10 points, passant très en dessous de sa moyenne historique. La baisse est particulièrement forte dans la distribution.

Face à cette rapide diminution de l'activité, l'INSEE souligne que « l'emploi se replie fortement », ce qui accentuera la déflation de la demande, alors même que, actuellement, selon l'institut, la consommation des ménages reculerait de 35 %, notamment sur les biens industriels. Il ajoute que si le confinement et l'ampleur de ce recul se maintiennent un mois, « alors l'impact sur la croissance annuelle serait de -3 % et de -6 % si cela durait deux mois ».

On peut noter ici comment la presse patronale en France a immédiatement brandi cette prévision comme une sorte de menace

pour que tout soit fait pour lever le plus tôt possible les mesures de confinement (indépendamment des risques d'une nouvelle vague de contamination dont les Chinois eux-mêmes ont peur?).

Macron a suggéré être prêt à accorder un soutien public illimité pour tenir « coûte que coûte » l'économie à flots et maintenir « coûte que coûte » la confiance des marchés financiers. Si la panoplie de ressources et garanties mobilisées pour soutenir la chaîne des profits s'énonce en plusieurs centaines de milliards d'euros, les dispositifs retenus pour la protection des salariés et de leurs familles paraissent bien faibles.

Cela concerne bien sûr, en premier lieu, le service public de santé. Mais on peut mesurer aussi que l'enveloppe de 8,5 milliards d'euros accordée pour le chômage partiel va s'avérer très vite insuffisante, d'autant plus qu'elle ne couvre que les salariés des entreprises fermées pour raison sanitaire. En réalité, une première estimation du bureau paritaire de l'UNEDIC arrive à un coût total de 2 à 2,5 milliards d'euros nécessaires par semaine de confinement, sans compter le cas des employés à domicile dont 400 à 900 millions d'euros pour l'UNEDIC.

Le déficit public est donc appelé à s'accroître nettement, bien au-delà de ce que laissent penser les mesures petitement calibrées de la loi de finances rectificative pour 2020 qui ne comporte, en réalité, que 11,5 milliards d'euros de dépenses nouvelles plus ou moins fléchées (chômage partiel, santé, fonds de solidarité). Le gouvernement assure, sur ces bases, que le déficit public ne dépasserait pas 3,9 % du PIB cette année, contre 2,2 % initialement prévus, cet accroissement de 1,7 point étant dû, selon lui et à hauteur de 1,4 point, à la nouvelle hypothèse de croissance du PIB retenue pour 2020: -1 % contre +1,3 %...

Tout cela n'est guère crédible quand on sait que Berlin a retenu comme nouvelle hypothèse de croissance du PIB allemand une chute de 5 %, certaines prévisions allant jusqu'à -9 %!

On peut mesurer alors combien, au sortir de l'épisode aigu de la crise sanitaire, au cours duquel le gouvernement ne va pas cesser de

rationner les moyens nécessaires à la protection des humains, Macron et son équipe vont tout tenter pour peser sur la demande publique sociale et chercher à garder la confiance des marchés financiers, dans un contexte où, pour garder la bonne grâce de ces derniers, les États vont rivaliser comme jamais. Une austérité renforcée est dans l'esprit de ceux qui nous gouvernent, en témoigne par exemple l'interview du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, au quotidien Les Échos, commentée par celui-ci comme annonçant « de la sueur, du sang et des larmes ».

Allemagne : plongée en récession profonde

La principale économie européenne était déjà en stagnation au dernier trimestre 2019, frappée par la chute d'activité en Chine où elle exporte massivement, avec une croissance très minime (0,0279 % par rapport au trimestre précédent selon l'office fédéral des statistiques). Sur l'ensemble de l'année, la croissance n'aura été que de 0,6 %, bien moins que les deux années précédentes.

L'explosion de la crise sanitaire a aggravé massivement et brutalement cette tendance récessive déjà à l'œuvre.

Le ministre de l'Économie Peter Altmaier a déclaré, le 17 mars, sur la radio allemande RTL: « Nous nous attendons à une baisse de l'activité économique (cette année) et elle sera au moins aussi élevée qu'en 2008-2009 quand le PIB allemand avait reculé de 5 % [...] Je m'attends à ce que nous ayons à affronter les conséquences (de la crise sanitaire) pendant tout le mois d'avril et tout le mois de mai. »

De fait, l'indice IFO du climat des affaires en mars 2020 ressort à 86,1 après 96 en février. Le consensus Reuters anticipait 87,7. Cette baisse de 10 points, d'un mois sur l'autre, est la plus forte enregistrée depuis la réunification du pays en 1990, souligne l'organisme. L'indice est au plus bas depuis le mois de juillet 2009.

Les indices IFO des perspectives des entreprises et de la situation actuelle ressortent également en net recul par rapport au mois de février: celui des perspectives des entreprises du mois de mars 2020

ressort ainsi à 79,7 contre 93,1 en février. Les analystes tablaient sur 81,9. Quant à l'indice IFO de la situation actuelle il est de 93 au mois de mars contre 99 au mois de février. Le consensus visait 93,6.

Dans ces conditions, le PIB devrait effectivement se contracter à un rythme de l'ordre de 4 % à 6 % en taux annualisé. Cette dynamique de récession risque de perdurer, car l'ajustement sur le secteur manufacturier n'a fait que commencer. Il devrait continuer de se contracter et pénaliser l'activité aux deuxième et troisième trimestres.

Italie : en plein naufrage

L'Italie est le pays de la zone euro le plus lourdement frappé par la pandémie du coronavirus. Au plan économique, une catastrophe se profile, alors même que, dès avant ce choc, depuis début 2018, ce pays connaissait une activité réduite. Par ailleurs, il va beaucoup souffrir de la récession en Allemagne vers laquelle il exporte beaucoup: ces exportations représentent environ 13 % du total.

Pour l'agence de notation Cerved, la propagation du coronavirus constituerait le pire choc pour l'économie italienne depuis la Seconde Guerre mondiale. Le chiffre d'affaires des entreprises italiennes pourrait tomber en moyenne de



Le déficit public est donc appelé à s'accroître nettement, bien au-delà de ce que laissent penser les mesures petitement calibrées de la loi de finances rectificative pour 2020 qui ne comporte, en réalité, que 11,5 milliards d'euros de dépenses nouvelles plus ou moins fléchées (chômage partiel, santé, fonds de solidarité).



17 %. Le tourisme et l'automobile sont les secteurs les plus touchés.

Pour la grosse majorité de quelque 750 000 petites et moyennes entreprises (PME) italiennes, la situation est catastrophique. Si la crise sanitaire se prolongeait jusqu'à la fin de l'année, elles pourraient perdre jusqu'à 650 milliards d'euros.

Deuxième plus élevée de la zone euro (en ratio), derrière celle de la Grèce, la dette publique italienne, à 134,8 % en 2018, devrait progresser à 136,2 % du PIB en 2019, puis à 136,8 % en 2020 et à 137,4 % en 2021, selon les chiffres de la Commission européenne. Côté déficit public, la Commission tablait sur un chiffre stable en 2019: -2,2 % du PIB (après -2,2 % en 2018), puis un nouveau creusement à 2,3 % en 2020, et à 2,7 % en 2021.

Il est clair que le besoin absolu d'intervention publique contre la dépression va faire exploser ces ratios.

Espagne: la rechute

Alors que ce pays tablait, il y a un peu plus d'un mois encore, sur une croissance de 1,6 % du PIB et sur une baisse soutenue du nombre de chômeurs, la pandémie risque de le naufrager.

Deuxième principal foyer de malades du Covid-19 d'Europe, avec Madrid pour épicerie, l'Espagne voit son secteur touristique tomber en dépression, alors qu'il représente 12 % du PIB et 13 % de l'emploi. Les constructeurs automobiles ont annoncé les uns après les autres la paralysie de leurs usines. Dans tout le royaume, l'activité s'est réduite au maximum, bien que le gouvernement ait appelé à favoriser le télétravail.

Dans ce pays, vanté naguère pour l'agressivité de sa riposte au désastre de 2008 par l'exportation et l'abaissement du « coût du travail », au détriment de ses partenaires européens du Sud, on compte encore officiellement 14 % de chômeurs, une masse considérable d'emplois ultraprécaires et une dette publique de 95 % du PIB (contre 40 % en 2009). Le choc actuel fait planer la menace d'une crise économique et sociale de très grande envergure et une nouvelle progression très vive du ratio d'endettement public.



États-Unis: nouvel épicerie de la crise sanitaire, baril de poudre financier

Aux États-Unis, le nombre de contaminés au Covid-19 augmente à un rythme exponentiel. Il a presque doublé en quatre jours, passant de 65 778 le 25 mars à 121 478 le 28 mars. Le nombre de décès a plus que doublé en trois jours outre-Atlantique. L'absence de prise de conscience de la gravité de l'épidémie à la Maison Blanche va être très pénalisante pour les États-Unis. Moins de la moitié des États sont confinés et la Maison Blanche ne veut pas franchir le cap pour prendre une telle mesure à l'échelle fédérale. Tant que la contamination progresse à un rythme aussi élevé, la Fed ou le gouvernement peuvent mettre tous les moyens qu'ils veulent, cela manquera dramatiquement d'efficacité.

Le 20 mars, le nombre d'inscriptions au chômage se chiffrait à 3 238 000 (282 000 la semaine précédente). Jamais dans l'histoire de cette statistique, paraissant depuis janvier 1967, une telle rupture n'avait été observée. Le plus haut précédent était le 1^{er} octobre 1982 avec un nombre d'inscrits de 695 000. Cet indicateur hebdomadaire est un bon signal sur l'allure du cycle américain et le chiffre du 20 mars suggère une véritable dépression plus qu'une récession⁴.

Le rapport de l'emploi du mois de mars pourrait indiquer plus de 800 000 destructions d'emplois. Ces données seraient aussi compatibles avec un repli sur un an du PIB américain dans une fourchette entre -4 % et -5 %.

La raison principale de cette brutale hausse des inscriptions au chômage est à trouver dans l'impact du coronavirus sur un pays où les services publics et la protection sociale publique obligatoire sont insignifiants. La plus forte hausse

cumulée est associée aux États ayant le plus de contaminés.

Sur la semaine allant du 13 au 20 mars, le nombre de contaminés confirmés est passé de 2 179 à 19 100. C'est beaucoup, mais peu par rapport à l'évolution observée depuis: le 26 mars, le nombre de contaminés confirmés outre-Atlantique passe à 83 836! Cela implique que le nombre d'inscriptions hebdomadaires au chômage va encore progresser très rapidement dans la semaine du 21 au 27 mars.

Selon Goldman Sachs « même les hypothèses les plus prudentes suggèrent que les demandes d'allocation-chômage devraient être supérieures au million, ce qui dépasserait facilement le niveau le plus élevé jamais enregistré de 695 000 en 1982 ».

La contraction de l'emploi pourrait atteindre l'ampleur observée en 2008. Mais en un seul coup. On peut anticiper quelques 800 000 suppressions d'emplois, peut-être plus... Un tel repli de l'emploi va se traduire par une contraction rapide de l'activité. Le PIB pourrait se contracter sur un an de 4 à 6 %, suite à cet effondrement au deuxième trimestre.

Le dernier aspect de ce rapport sur les inscriptions au chômage est l'impact politique qu'il aura. On relève que c'est dans les États qui ont voté Trump en 2016 que les ajustements sont, en moyenne, les plus importants. Dans les États ayant voté Républicains, les inscriptions hebdomadaires ont augmenté de 1 478 000 alors que dans les États ayant voté démocrate la hausse est de 1 169 000. Les États industriels sont très touchés, ce sont ceux qui avaient voté en 2016 pour le locataire actuel de la Maison Blanche. Si la crise s'accroît en raison de la propagation du Covid-19, la situation pourrait encore s'aggraver dans ces États et pénaliser le vote républicain le 3 novembre prochain.

4. Waechter P.: « La plus grande rupture de l'économie américaine », 27 mars 2020, < ostrum.philippe.waechter.com >.

L'activité du secteur privé aux États-Unis s'était déjà contractée en février. L'indice PMI « Flash » des services avait reculé à 49,4, son plus bas niveau depuis octobre 2013, et traduisait la première baisse d'activité depuis 2018 pour ce secteur qui représente environ les deux tiers de l'activité économique des États-Unis; et cela alors que le consensus Reuters prévoyait une moyenne de 53 après 53,4 en janvier.

Dans le secteur manufacturier, le PMI « Flash » ressortait à 50,8, son plus bas niveau depuis août, après 51,9 en janvier contre 51,5 attendu généralement.

Le choc va être particulièrement violent pour les producteurs d'hydrocarbures de schistes très lourdement endettés. En effet, en décidant d'inonder le marché mondial, alors que la demande chute brutalement, l'Arabie saoudite (avec l'accord tacite des Russes), pour casser les reins de ces producteurs et reprendre des parts de marché aux États-Unis devenus 1^{er} producteur mondial, a suscité un effondrement des prix du brut.

Cette déflagration ne se produit pas dans un ciel serein. L'économie américaine arrivait au bout d'un long cycle de reprise de son histoire construit au détriment du reste du monde. Grâce aux privilèges du dollar et à la formidable avance technologique ainsi acquise il a donné lieu à une gigantesque suraccumulation de capitaux matériels et surtout financiers prête à exploser.

Afrique, Moyen-Orient : coronavirus et effondrement des prix du pétrole

Le Covid-19 a commencé d'affecter les économies de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) à travers quatre grands canaux économiques (sans compter les politiques de fermeture renforcées à l'immigration et de rejet des réfugiés ou des sans-papiers) :

– Directement, en contaminant les populations, si déshéritées, si nombreuses, si écrasées par les « plans d'ajustement structurel » (PAS), ravagées par les guerres, les famines les gigantesques migrations de survie.

– Indirectement, en touchant les prix du pétrole.

« Une grande catastrophe se prépare qui mériterait, pour commencer d'y faire face, de lancer un véritable plan Marshall sans domination pour ces pays avec des dons en monnaie des banques centrales occidentales leur permettant de s'équiper et de se former, à commencer par la BCE. »

– En désorganisant les chaînes de valeur.

– En mettant le tourisme au point mort.

Une grande catastrophe se prépare qui mériterait, pour commencer d'y faire face, de lancer un véritable plan Marshall sans domination pour ces pays avec des dons en monnaie des banques centrales occidentales leur permettant de s'équiper et de se former, à commencer par la BCE.

Du fait de leur dépendance aux exportations de pétrole et de gaz, c'est principalement à travers un fléchissement des cours des hydrocarbures que les pays de la région MENA ressentiront les effets du coronavirus. Depuis l'apparition du Covid-19 et la hausse des infections en Chine au début de l'année 2020, les cours du pétrole ont dévissé. Le baril de Brent a plongé, passant de 68,90 dollars au 1^{er} janvier à peine à 20 euros au 30 mars.

Anticipant les effets négatifs du coronavirus sur la demande, les contrats à terme de pétrole brut ont chuté d'environ 20 dollars le baril pendant les deux premiers mois de l'année. L'effondrement brutal de la demande provenant de la Chine, Pékin ayant été contraint de fermer les sites de production pour tenter de contenir l'épidémie, a porté un très rude coup à ces économies.

Selon l'édition de février du « Oil Market Report » de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le marché chinois représente actuellement 14 % de la demande mondiale de pétrole et la hausse de la demande chinoise est responsable, ces dernières années, de plus de 75 % de la progression de la demande à l'échelle mondiale (AIE, 2020).

Sans compter que, du fait de son rôle croissant dans l'économie mondiale, tout revers de l'économie chinoise risque d'avoir des retombées négatives sensibles pour l'activité dans le reste du monde. L'inquiétude et les incertitudes liées à la propagation du virus dans le monde pourraient bien affecter les décisions d'investissement en Chine et ailleurs et, ce faisant, continuer de tirer les cours du pétrole vers le bas. L'AIE prévoit une chute de la demande mondiale de pétrole de 435 000 barils par jour au premier trimestre 2020 (en glissement annuel) – une première depuis plus d'une décennie. Sur l'année 2020, la demande mondiale devrait enregistrer sa pire performance depuis 2011, en reculant de 365 000 barils/jour.

Commerce et tourisme internationaux très affectés

■ Tourisme international

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), une institution spécialisée de l'ONU, a souligné que les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 sont, non seulement sans précédent, mais « d'une ampleur inouïe ». Elle a en effet fait état de prévisions catastrophiques : une baisse attendue de 20 % à 30 % pourrait faire diminuer les recettes du tourisme international (exportations) dans des proportions comprises entre 300 et 450 milliards de dollars, soit près d'un tiers des 1 500 milliards de dollars de recettes générées en 2019. Compte tenu des tendances passées du marché, le Covid-19 ferait perdre de cinq à sept ans de croissance. Pour remettre la situation en perspective, l'OMT fait observer qu'en 2009, avec la crise économique mondiale, les arrivées de touristes internationaux ont

baissé de 4 %, et que la flambée de SRAS a provoqué un repli de juste 0,4 % en 2003.

L'organisation s'attend désormais à une baisse des arrivées de touristes internationaux de 20 % à 30 % par rapport au total de 2019 (1,5 milliard d'arrivées), sachant qu'elle prévoyait, en tout début d'année, un taux de croissance pour 2020 analogue à celui de l'an dernier, soit +4 %.

■ Transports aériens

L'association internationale des transporteurs aériens (IATA) estime que les pertes pour les seules compagnies asiatiques pourraient s'élever à près de 28 milliards de dollars cette année. L'organisation redoute la « première baisse mondiale » des réservations depuis 2008-2009.

Selon l'association, qui regroupe 290 compagnies aériennes, la baisse nette du nombre de passagers par rapport à 2019 pourrait être de 8,2 % dans la région Asie-Pacifique. Plusieurs compagnies aériennes, dont Air France, British Airways, Air Canada, Lufthansa ou Delta, ont par ailleurs suspendu leurs vols vers la Chine continentale en raison de l'épidémie.

■ Transports maritimes

Le secteur du transport maritime subit de plein fouet les conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus, compliquant notamment l'acheminement des marchandises. Or selon la CNUCED, les restrictions au commerce et au transport transfrontalier peuvent interrompre l'aide et le soutien technique nécessaires. Elles pourraient perturber les entreprises et avoir des effets sociaux et économiques négatifs sur les pays touchés. De façon générale, la marine marchande est en effet un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement de nombreux produits du quotidien vendus dans les supermarchés.

Selon les statistiques de la CNUCED, environ 80 % du commerce mondial est transporté par le transport maritime commercial. Ces marchandises vont des matières premières telles que le charbon et le minerai de fer, le pétrole, le gaz transportés en vrac, aux produits manufacturés intermédiaires et finis transportés en conteneurs.

Face à la pandémie actuelle, les mouvements transfrontaliers de biens de secours tels que les denrées alimentaires et les fournitures médicales vont naturellement augmenter de manière spectaculaire. « Il s'agit d'articles nécessaires au maintien de nombreux emplois dans le secteur manufacturier, sans lesquels la société moderne ne peut pas fonctionner », insiste l'agence onusienne.

Vers une reconfiguration des chaînes mondiales d'activité des multinationales et une mise en concurrence accrue des peuples ?

La crise sanitaire mondiale résulte du type de mondialisation à l'œuvre depuis le début des années 1980. Elle vient percuter, après d'autres événements majeurs comme celui de Fukushima, l'extrême fragmentation des chaînes d'activité et de valeur des multinationales.

Elle pourrait accélérer un mouvement accru de régionalisation de la mondialisation, engagé bien avant le choc pandémique, qui n'ira pas sans problèmes ni tensions, notamment du fait de l'extrême agressivité commerciale des dirigeants américains vis-à-vis de la Chine, mais aussi de l'Europe.

Le thème de la « relocalisation » pourrait être ainsi mis en avant, de façon nationale-populiste, sans aucune préoccupation pour les dégâts sociaux engendrés dans les pays ciblés, y compris pour faire accepter des augmentations de prix finales aux consommateurs, qui profiteront aux multinationales. Or ce sont elles les responsables des délocalisations encouragées par les États.

Les mouvements enregistrés sur les investissements directs étrangers (IDE) au cours de cette période très incertaine doivent être suivis avec attention.

Selon la CNUCED, la pression à la baisse des IDE, dans cette période, pourrait être de -30 % à -40 % en 2020-S2021. Or, début mars, elle estimait encore que la croissance des IDE ne reculerait que de -5 % à -15 %, tandis qu'en janvier elle avait retenu l'hypothèse d'une stabilité.

Selon cet organisme, les investissements en actifs fixes auraient

chuté de 24,5 % en Chine au cours des deux premiers mois de 2020. Elle annonce aussi que les 5 000 premières multinationales, qui représentent une part très importante des IDE, ont révisé à la baisse de 30 % leurs estimations de « revenu » pour 2020. Cette tendance devrait se poursuivre.

Les industries les plus touchées sont :

- Énergie et matériaux de base (-208 % pour l'énergie avec le choc supplémentaire de l'effondrement des prix du brut).
- Compagnies aériennes (-116 %).
- Industrie automobile (-47 %).

Des différences et une continuité avec l'épisode de 2008

Plusieurs canaux de transmission des chocs

a – Un canal « historique » d'offre, de demande, financier et démocratique : toutes les politiques conduites depuis 2008-2009, en Europe particulièrement, ont mis de gigantesques masses de liquidités à la disposition des marchés financiers, accentué l'austérité, miné les revenus et le pouvoir d'achat des salariés, dont les contrats sont en outre très précarisés, détruit systématiquement les services publics et réduit comme peau de chagrin droits, pouvoirs et libertés des travailleurs et citoyens (on peut penser notamment en France à la réforme réactionnaire du Code du travail, la disparition des CE, des CHSCT...).

b – Le canal de l'offre : fermeture ou quasi-arrêt d'activités du fait du confinement avec un lourd impact sur l'emploi précaire ; contraction des possibilités de distribution des commerces spécialisés avec des conséquences sur les filières de production de biens durables et de consommation courante ; dégradation des marges et de la trésorerie accompagnée de faillites et chômage ; pénuries de main d'œuvre liée aux confinements et mises en quarantaine partiellement compensées par le télétravail ; rupture partielle de chaînes d'approvisionnement et chute du fret entraînant des risques de pénurie et des augmentations de prix de certains produits.

c – Le canal de la demande : gel des embauches et des investis-

sements, hausse du chômage, particulièrement dans les services exposés au confinement et où les suppressions d'emploi risquent de déborder les capacités d'absorption des dispositifs de chômage partiel; ralentissement de la consommation des ménages et augmentation d'une épargne forcée, mais aussi de précaution; ralentissement de la demande mondiale adressée aux secteurs exportateurs engendrant un effet récessif du commerce international et des problèmes d'approvisionnement.

Il faudrait aussi examiner l'impact sur les filiales étrangères des groupes français et sur les comptes consolidés des groupes implantés en France avec les risques importants que cela pourrait avoir sur l'emploi.

Il faudra aussi examiner l'impact réel de la baisse des prix du brut. Normalement, cela aurait dû entraîner un transfert de pouvoir d'achat des pays producteurs aux pays consommateurs. Mais aujourd'hui, la demande n'est pas en mesure de réagir de façon significative du fait des mesures de confinement et des interdictions de voyager de partout sur la planète.

On peut donc estimer que l'effet baisse des prix du brut risque d'être surtout négatif, y compris pour les pays consommateurs riches comme la France, du fait des restrictions de la demande qui leur est adressée par les pays producteurs et des risques de migration de survie accrue hors de ces pays – surtout les plus peuplés – frappés par l'impact violemment récessif de ces évolutions.

Vers un collapsus avec l'explosion de la suraccumulation financière ?

Le marché de la prévision économique est rempli comme jamais de vendeurs d'illusions et de faux prophètes. Comme en 2008 on en appelle encore et toujours plus aux interventions étatiques et supra-étatiques, mais en partant du principe que rien de fondamental ne doit changer dans les règles, les critères, les institutions qui déterminent le comportement des acteurs du marché, entreprises et banques en tête.

■ L'illusion d'un retour rapide à « la normale ».

Sur ces bases, beaucoup affirment qu'il faut faire le dos rond en attendant « l'euphorie » (Bouzou et Cette dans *Les Échos*) qu'engendrera inéluctablement, selon eux, la sortie de la crise sanitaire, sans d'ailleurs se préoccuper des risques de rechute épidémique.

Comme en 2008 on voit ces observateurs deviser longuement sur la forme de la reprise en V, en U, en L, en W...

Le scénario retenu par l'OCDE⁵ témoigne de cet optimisme malgré les morts qui s'accumulent et l'orage qui gronde sur les marchés. Pour cette institution non onusienne, tout est de la faute du coronavirus car « la croissance était faible, mais se stabilisait ».

Certes, des difficultés sont à attendre pour 2020, mais 2021 sera l'année du rebond. Que l'on en juge :

Croissance réelle du PIB g.a. (%)

	2019	2020	2021
Monde	2,9	2,4	3,3
G-20	3,1	2,7	3,5
USA	2,3	1,9	2,1
Japon	0,7	0,2	0,7
UK	1,4	0,8	0,8
Zone euro	1,2	0,8	1,2
Allemagne	0,6	0,3	0,9
France	1,3	0,9	1,4
Italie	0,2	0,0	0,5
Chine	6,1	4,9	6,4

La directrice générale du FMI, qui s'est prononcée plus tard il est vrai, a quant à elle déclaré que la pandémie de coronavirus, qui touche désormais la planète entière, va provoquer « une récession au moins aussi grave que celle observée durant la crise financière mondiale [de 2009] sinon pire ». Tandis que Christine Lagarde, au nom de la BCE, s'attend, elle, à « une contraction considérable de l'activité dans la zone euro ».

Mais cette contraction de l'activité sera-t-elle équivalente à celle de 2009, année qui a suivi l'éclatement de la crise financière ? À cette époque, le PIB mondial avait baissé de 0,6 %, selon les données du FMI, mais surtout de 3,2 % pour les économies avancées et

de 4,1 % pour les pays de la zone euro.

Les avis semblent converger : avec le rebond chinois qui déjà s'annoncerait et la fin, sans doute assez proche nous prédit-on, du confinement en Occident, l'économie mondiale va pouvoir repartir rapidement vers une trajectoire confortable, pour peu que les marchés financiers ne déraillent pas et que la confiance dans les perspectives de rentabilité reprennent le dessus. Aux États et banques centrales de « faire ce qu'il faut » !

■ Vers une grave crise financière et monétaire ?

Mais, contrairement à la crise de 2008 où les banques étaient en panne et en recherche fébrile de liquidités, empoisonnées par des emprunts toxiques titrisés, le problème est désormais directement celui de la liquidité des entreprises ce qui, soit dit en passant, va finir par poser le problème de l'accès à la liquidité des banques aussi et, notamment, à la liquidité en dollars.

Les banques centrales ont commencé par baisser ensemble les taux directeurs avec, notamment, un recul de 50 points de base puis de 1 % de la part de la Fed. Cela n'a guère paru rassurer les marchés financiers qui ont manifesté, très vite, qu'ils attendaient beaucoup plus qu'une simple réédition de ce qui fut fait au lendemain de la faillite de Lehman Brothers.

La FED a alors décidé de porter un très grand coup : achat de dette d'État, mais aussi de dettes d'entreprises ainsi que de dettes associées au marché immobilier et aux crédits à la consommation; possibilité de se substituer aux banques si un de leurs clients (ménage) se trouve dans l'incapacité de rembourser certaines échéances de ses crédits et de même pour ce qui concerne les immeubles titrisés, face à une crise des loyers; achats possibles de dettes d'entreprises dont la notation est dégradée (jusqu'à BBB*) pour éviter le basculement dans la catégorie de titres pourris (« junk bonds »).

Bref, comme le note un expert de Natixis, « la Fed est en train de devenir le prêteur en dernier ressort de l'économie réelle »⁶ par-delà l'intermédiation des banques.

La BCE a agit, après quelques hésitations et une « faute de communication » grave, révélant en fait le fond de la pensée de la présidente de la BCE⁷. L'institution de Francfort a annoncé un total de plus de 1 000 milliards d'achats d'obligations d'ici à fin 2020 (soit plus de 10 % du PIB de la zone euro). Surtout, dérogeant aux règles d'airain figurant dans ses statuts, elle a décidé de transgresser l'interdiction de racheter plus de 33 % d'une tranche d'émission de bons du Trésor mis sur le marché par un État membre de l'Euro-zone. Elle peut donc désormais racheter sans limite la dette d'un État (mais elle va plus loin encore en abaissant la limite de maturité des instruments qu'elle peut inscrire à son bilan à seulement 70 jours).

Cette décision double celle des États membres de ne plus respecter les normes de déficit et de dette publique de Maastricht (en attendant d'y revenir, comme l'ont suggéré des dirigeants allemands, quand la situation sera redevenue « normale »). Elle marche de pair avec la décision, sans précédent, de l'Allemagne de rompre transitoirement avec sa limitation constitutionnelle des déficits et dettes publics et rend possible l'achat par la BCE d'une large part des 156 milliards d'euros que Berlin s'apprête à emprunter sur les marchés pour financer son plan de « relance » de 1 100 milliards d'euros.

Certes, les marchés ont rebondi fortement après ces annonces pendant quelques jours d'euphorie, avant de se mettre de nouveau à hésiter, le VIX, indice du stress des marchés, retournant vers les plus hauts niveaux.

Les Banques centrales sont comme jamais entre les mains des marchés et se sont félicitées des décisions des États d'entrer massivement, à leur tour, dans le soutien des chaînes de profits et de l'activité, annonçant un bond en avant sans précédent dans les endettements publics auprès des marchés financiers sur lesquels ils demeurent notés.

D'où l'importance de la tenue des marchés au sortir de la crise sanitaire et de l'évolution des taux d'intérêt à long terme dont sont assorties les obligations d'État. Certes, ils sont toujours très bas, en écho aux tendances déflationnistes

et du fait de la gigantesque trappe à liquidités ouverte depuis 2009.

Mais les facteurs de tensions s'accumulent sur les marchés obligataires à mesure que se précise une relance formidable des endettements publics et que les potentiels de créances irrécouvrables s'accumulent dans les bilans bancaires avec les perspectives de faillites.

Dans une récente note (« Où seront les taux d'intérêt à long terme après la crise? », *Flash Économie*, 376, 2 »/03/2020) P. Artus esquisse les contours de ce qui pourrait devenir une véritable guerre monétaire-financière entre les États-UNis et la zone euro, si celle-ci décide de l'engager, comme ce serait le cas avec le lancement d'emprunts massifs en *eurobonds*, titres financiers appelés, dans ces circonstances, « coronabonds » pour leur donner une parure éthique.

Des forces contraires vont en effet jouer pour chercher à financer les « relances » en gardant la confiance des marchés :

– Les annonces de la FED et de la BCE laissent prévoir un gonflement très important de leur bilan respectif. Cela devrait tirer les taux à long terme vers le bas.

– Les finances publiques des États-Unis et des pays de la zone euro vont se détériorer, ce qui devrait pousser vers le haut les taux à long terme.

– Si s'accélère sensiblement le mouvement de régionalisation des chaînes d'activités mondiales des multinationales avec « reloca-

lisations » dans les pays avancés, au détriment des pays à bas coûts salariaux, cela pourrait avoir un effet inflationniste et pousser, donc, au relèvement des taux d'intérêt.

Mais il faut aussi tenir compte de l'évolution des prix du pétrole dans la conjoncture de sortie de crise sanitaire et de rivalités pour la relance, ce que ne fait pas P. Artus. En effet, les très bas prix actuels du brut ne vont faire qu'accroître la baisse des investissements et l'accélération des faillites et désinvestissements dans ce secteur. On peut alors penser que la reprise de la demande mondiale pourrait buter sur des goulots de capacités, ce qui entraînerait une hausse des prix encourageant celle des taux d'intérêt à long terme.

Dans la situation qui se profile, on mesure les immenses facteurs de vulnérabilité des pays de la zone euro, en particulier la France, seul pays où l'endettement des entreprises a continué de nettement progresser après le choc de 2008-2009. En zone euro, en effet, les entreprises sont financées surtout à partir du crédit des banques. Or, nombre d'entre elles, gravement handicapées par l'insuffisance de la demande et des qualifications, continuent d'exister grâce aux très bas taux d'intérêt. Par ailleurs, l'Italie apparaît porteuse désormais d'un risque de difficultés financières aussi importantes relativement que le fut la Grèce. Recommencer un scénario à la grecque avec ce pays conduirait à l'explosion de la zone euro.

6. J.-J. Friedman, « À monde exceptionnel, mesures exceptionnelles », *Natixis recherche économique*, 26/03/2020

7. Le 17 mars, alors que l'Italie se débattait déjà face à la pandémie et que ses dirigeants laissaient entendre qu'il ne pouvait plus être question de rester dans les clous de Maastricht, faisant s'accroître la pression des marchés financiers sur le financement de la dette publique italienne, Christine Lagarde a déclaré : « La BCE n'est pas là pour resserrer le "spread" », celui-ci étant l'écart entre le taux des obligations allemandes, jugées les plus sûres, et celui des autres pays de la zone euro. Cela a immédiatement entraîné un décrochage des bourses.



Les Banques centrales sont comme jamais entre les mains des marchés et se sont félicitées des décisions des États d'entrer massivement, à leur tour, dans le soutien des chaînes de profits et de l'activité, annonçant un bond en avant sans précédent dans les endettements publics auprès des marchés financiers sur lesquels ils demeurent notés.



Mais il faut aussi, désormais, mesurer les facteurs de vulnérabilité des États-Unis.

D'abord, il faut noter la faiblesse de son système de santé, la minceur de l'indemnisation du chômage alors que les entreprises disposent de toute liberté pour réagir très brutalement en cas de difficultés, en taillant dans l'emploi. Et les défauts sur crédits immobiliers vont beaucoup augmenter avec le chômage, de même que pour ce qui concerne la dette étudiante.

Par ailleurs, les entreprises y sont surtout financées par le marché obligataire et nombre d'entreprises surendettées, notamment pétrolières, se retrouvent cotées sur le marché dit du « high yield »⁸ ou « haut rendement », très spéculatif.

Or, l'encours d'obligations dans le bilan des entreprises non financières, outre-Atlantique, est déjà passé de moins de 20 % en 2007 à près de 30 % en 2019, et dans cet ensemble l'encours des obligations d'entreprise à « haut rendement » a été multiplié par près de 4 entre le troisième trimestre 2008 et aujourd'hui. L'encours approche les 1 100 milliards de dollars sur

un total de 10 000 milliards de dollars de dettes d'entreprises. Or, dans la situation actuelle, les taux de défaut ne cessent d'augmenter sur ce marché « high yield ».

Par ailleurs, l'énorme dette publique des États-Unis va plus que jamais solliciter la liquidité du dollar à un moment où tous les endettés en dollar du monde vont eux-mêmes se précipiter pour la solliciter. Les risques sur le dollar vont augmenter.

Alors que la Chine s'est montrée capable d'endiguer la pandémie due au coronavirus en mettant entre parenthèses les exigences de profit, y compris des multinationales étrangères qui y sont implantées, le bras de fer économique et financier va se doubler d'un bras de fer sur le modèle de développement et les systèmes de valeur, avec la question cruciale des services publics et des pouvoirs des salariés et populations sur l'utilisation de l'argent.

Au lieu d'entrer dans une guerre d'attraction des capitaux avec les États-Unis, en faisant un bond en avant dans le fédéralisme et la soumission à la dictature des

marchés financiers, l'Europe devrait au contraire préserver et développer comme jamais son modèle social, contre le modèle anglo-saxon, en utilisant autrement la BCE et l'euro, et se rapprocher de la Chine pour imposer une alternative à l'hégémonie du dollar *via* une monnaie commune mondiale de coopération.

Quoi qu'il en soit, tout semble indiquer que l'on va vers des convulsions violentes.

Si reprise il y a, une fois le coronavirus terrassé, du fait d'un rattrapage de dépenses ajournées, celle-ci risque d'être extrêmement précaire et menacée par la guerre monétaire-financière entre États et entre multinationales.

Le déclenchement d'un super krach pourrait faire basculer le monde entier dans une dépression durable dont la conjuration exigera des luttes pour des changements très profonds chacun chez soi et avec les autres. La prétendue « démondialisation » est moins que jamais la solution. ■

8. Il rassemble les émissions obligataires des entreprises bénéficiant d'une notation allant de BB+ pour les mieux notées à D pour celles en situation de défaut. En raison des risques qu'elles comportent, elles offrent ainsi un rendement supérieur à ceux pratiqués sur le compartiment « Investment Grade » (valeurs disposant d'une notation allant de AAA à BBB-).

Crise mondiale : du déconfinement à la déconfiture

Yves Dimicoli

1. PEM, avril 2020.

Nous nous contentons ici de présenter une mise à jour du diagnostic de conjoncture au 20 mai 2020 et des prévisions du mois d'avril, toutes demeurant soumises à de fortes incertitudes.

Vers une récession mondiale historique

Dans le meilleur des cas, avertit le FMI, l'économie mondiale devrait connaître une forte contraction économique de 3 % cette année, « soit un recul bien plus marqué que lors de la crise financière de

2008-2009 »¹. Rappelons que la croissance mondiale avait ralenti avant la pandémie : 3,6 % en 2018 et 2,9 % en 2019.

Les pays avancés seront très affectés : États-Unis (-5,9 %), zone euro (-7,5 %), Royaume-Uni (-6,5 %), Allemagne (-7 %), France (-7,2 %), Italie (-9,1 %), Espagne (-8 %). Seule l'Asie par-

viendrait à afficher une légère croissance positive, 1,2 % pour la Chine et 1,9 % pour l'Inde, insignifiante en regard des besoins immenses de leurs populations.

Avant la crise sanitaire, l'OIT estimait déjà à 25 millions le nombre d'emplois supprimés en 2020. Ce sera largement dépassé : 38 % de la population active

2. *Ibid.*

3. Organisation de Coopération et de Développement Économique qui fournit des études économiques à ses 37 pays membres, lesquels sont considérés comme « développés » et ont en commun un système de gouvernement considéré comme démocratique et une économie de marché de type capitaliste. Pour les données sur le chômage, voir le communiqué du 13 mai 2020 sur <www.oecd.org>.

4. Oxfam : *Le prix de la dignité*, 9 avril 2020, 21 p. <www.oxfam.org>.

5. OMC, *op. cit.*, *ibid.*

6. <www.oecd.org>. Paris, 12 mai 2020.

7. E. Ribakova, B. Hilgenstock et J. Fortun : « Macro Notes : 2020 Capital Flows Outlook for Emerging Markets » Institute of International Finance (IFI), 8/04/2020, <www.iif.com>.

8. Bureau national des statistiques, 17 mai 2020.

9. E. Ribakova et alii, *op. cit.*

10. *Les Échos*, 5 mai 2020.

11. *Ibid.*, 6 avril 2020.

12. *Op. cit.*, *ibid.*

13. Banque mondiale, *Un choc à nul autre pareil : La pandémie de Covid-19 ébranle les marchés des produits de base*, 23 avril 2020, <www.banque-mondiale.org>.

14. FAO, *Les prix mondiaux des denrées alimentaires baissent de nouveau en avril*, 7 mai 2020, <www.fao.org>.

15. <www.boursedirecte.fr>.

mondiale (1,25 milliard de personnes) sont directement menacés car « intervenant dans un des secteurs paralysés par la pandémie »², notamment au Moyen-Orient et en Asie.

Le chômage devrait croître de 40 % dans la zone euro cette année, selon le FMI : 9,2 % de la population active en 2020 contre 6,6 % en 2019. Il pourrait tripler aux États-Unis. De fait, le taux de chômage dans la zone OCDE³ était en hausse à 5,6 % en mars 2020 (contre 5,2 % en février 2020), soit 37 millions de chômeurs (+2,1 millions). Les premières données d'avril recueillies par l'organisation « reflètent une hausse sans précédent », notamment aux États-Unis où le taux de chômage atteindrait 14,7 % (4,4 % en mars).

Selon un rapport d'Oxfam⁴, ces chocs sur l'emploi pourraient faire basculer un demi-milliard d'habitants dans la pauvreté, « effaçant les progrès enregistrés ces dix à trente dernières années ».

Le FMI prévoit, par ailleurs, que le commerce mondial s'effondrerait de plus de 10 %. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévient, elle, que, « dans le scénario le plus optimiste », le volume des échanges mondiaux de marchandises se contracterait de 13 % cette année. Si la pandémie perdure, il chuterait de « 32 % ou plus »⁵.

Quel que soit le scénario retenu, assure l'OMC, toutes les régions du monde subiront une baisse à deux chiffres des flux. Elle reconnaît que, dès avant la pandémie, le commerce mondial avait fléchi.

Les dernières données de l'OCDE témoignent d'un « effondrement sans précédent des indicateurs composites avancés dans la plupart des grandes économies »⁶. En Chine, cependant, l'indice global (ICA) suivi par l'Organisation pour le secteur manufacturier « présente des signes d'une possible inflexion positive ; les données du mois d'avril et une importante révision du mois de mars sont à l'origine de cette inflexion positive ».

Fragilité des pays émergents

Pandémie et chute des prix du pétrole y auraient provoqué « les sorties de fonds les plus importantes jamais enregistrées au premier trimestre 2020, dépassant les pires moments de la crise de 2008-2009 »⁷. Selon la même source, les entrées totales de capitaux étrangers n'y atteindraient cette année que 444 milliards de dollars, très en deçà des 937 milliards de dollars de 2019. La Chine elle-même n'enregistrerait qu'une entrée de 304 milliards de dollars, le plus bas niveau depuis 2004, alors que son économie a connu, pour la première fois depuis plus de quarante ans, un repli au 1^{er} trimestre (- 6,8 % sur un an)⁸.

Cela pourrait interdire à de nombreux émergents « de continuer d'enregistrer d'importants déficits des comptes courants »⁹, contraints alors, soit de puiser dans leurs réserves, soit de faire appel à l'aide multilatérale. Ainsi, ceux d'entre eux qui se sont beaucoup endettés en dollars voient le service de leur dette croître à mesure que leurs monnaies nationales se déprécient. Les spéculateurs tapent surtout sur celles des pays dont la dette extérieure est jugée supérieure à leurs réserves de change. C'est loin d'être le cas de la Chine dont le yuan résiste au choc¹⁰.

Le FMI prévoit que le ratio mondial de la dette publique au PIB passerait de 105,2 % en 2019 à 122,4 % en 2020, du fait de la récession et des plans de sauvetage des États, ce qui expose à de très graves déconvenues en cas de remontée des taux d'intérêt.

Mais, « pour parer l'avenir » et tant que les taux d'intérêt sont faibles, les endettements privés, surgonflés depuis 2008-2009, s'emballent aussi. La dernière semaine de mars, les entreprises américaines ont emprunté plus de 110 milliards de dollars sur le marché, après un record de 109 milliards la semaine précédente. En France, les entreprises ont émis, la même semaine, pour 40 milliards d'euros d'obligations, ce qui est habituellement le volume constaté sur tout le mois¹¹. Les investisseurs

dont les poches débordent de *cash* se ruent sur ces dettes nouvelles, ne sachant de quoi sera fait demain.

Pourtant, malgré ce panorama catastrophique, le FMI prévoit une atténuation de la pandémie au second semestre 2020 et un relâchement progressif des efforts d'endiguement tels que « l'économie mondiale devrait croître de 5,8 % en 2021 grâce au soutien des pouvoirs publics ». Il note tout de même que « les risques de conséquences encore plus graves sont considérables »¹²....

Cyclone sur les marchés de matières premières

Pour la Banque mondiale, le choc subi par ces marchés est « à nul autre pareil »¹³.

Le prix du baril de pétrole Brent a chuté jusqu'à 15,98 dollars le 21 mars du fait de l'ampleur de la mévente et des limites du stockage. Depuis, la remontée est lente. La Banque mondiale prévoit un prix moyen du baril à 35 dollars cette année, (-43 % sur 2019).

Les marchés agricoles sont aussi frappés. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé pour le troisième mois consécutif en avril¹⁴ à un niveau inférieur de 10 % à celui de janvier.

Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, qui comptent pour un tiers des importations mondiales de blé, mais aussi ceux d'Afrique noire, sont particulièrement vulnérables. En effet, malgré une production record, les prix du blé et du riz, denrées de base les plus consommées dans le monde, ont beaucoup grimpé¹⁵. Craintes de pénuries et de l'inflation, perturbations des rizeries et spéculations expliquent ces embardées.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM)¹⁶ de l'ONU, 265 millions de personnes, dans les pays à faible et moyen revenus, seront au total menacés de « crise alimentaire aiguë » cette année, 135 millions de personnes supplémentaires y étant confrontées désormais.

Embellie sur les marchés financiers

Du 30 mars au 1^{er} mai, 30 millions d'Américains se sont inscrits au chômage. Mais, sur la même période, Wall Street a gagné 13 %, sa meilleure performance depuis 1987. Les places européennes ont suivi plus modestement : l'EURO STOXX 50, indice boursier de la zone euro, a gagné 5 %, le DAX allemand a pris 9 % et le CAC 40 a augmenté de 4 %.

Alors que les États-Unis sont le nouvel épicode de la pandémie Covid-19, que faillites et suppressions d'emploi s'y multiplient, le ratio « capitalisation boursière/PIB » (*Buffett Indicator*) a dépassé, début mai, 156 %, à comparer aux 66,7 % enregistrés en moyenne en 2009¹⁷.

Les marchés exercent donc une formidable pression à la hausse des profits des entreprises au moment-même où celles-ci se heurtent aux pires difficultés. Et le pire c'est qu'ils gardent confiance. Deux raisons à cela.

D'abord, outre-Atlantique, les règles sont si peu protectrices pour les salariés que les actionnaires peuvent compter sur un ajustement rapide et violent

pour effondrer la part des salaires dans la valeur ajoutée. Malgré tout, grâce aux luttes, cela demeure encore moins simple en Europe.

Mais il y a, deuxièmement, la confiance perverse dans le fait que l'État américain et, surtout, la Banque centrale (Fed) vont tout faire pour maintenir à flot la mécanique des profits financiers.

C'est aussi le cas en Europe. De fait, les banques centrales, Fed, BCE, Banque d'Angleterre et Banque du Japon (BoJ) en tête, ont fait en quelques semaines ce qu'elles avaient fait en un an pour éteindre l'incendie sur les marchés en 2008. Leurs interventions vont porter à plus de 12 % du PIB mondial la masse des liquidités fournies, contre 8,3 % avant le choc sanitaire. Les deux tiers de cette avalanche d'argent frais viennent de la Fed, d'où cette indécente euphorie à Wall Street.

La Fed usurier en dernier ressort du monde

Les banques centrales redoublent dans le rôle de coupe-feu qui avait été le leur en 2008-2009. En 2007, le bilan des trois

principales banques centrales occidentales (Fed, BCE, BoJ) totalisait 3 400 milliards de dollars. Il était de 14 600 milliards de dollars en février dernier, juste avant la pandémie.

Quand celle-ci s'est déclarée, la Fed a acheté en deux mois pour 2 000 milliards de dollars de titres sur les marchés, surtout de la dette US, en contrepoint du très coûteux plan de soutien des profits et de l'économie décidé par Trump¹⁸.

La BCE, quant à elle, aura injecté pour 1000 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année, 750 milliards s'ajoutant, le 18 mars, à d'autres plans en cours. Elle détient 20 % des dettes publiques de la zone euro et cela pourrait grimper jusqu'à 25 % en 2020, malgré les atterrissements de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe¹⁹.

Ainsi, les banques centrales, transgressant à bas bruit leurs objectifs monétaristes, « monétisent » de fait les dettes accumulées par les États sur les marchés financiers pour empêcher un effondrement des économies réelles pillées par la finance de marché. Un cycle infernal!

Dès 2009, *Économie et Politique* avait repéré combien ce

16. Rapport mondial sur les crises alimentaires, 20 avril 2020, <fr.wfp.org>.

17. J. Misilinski, « Market Gap to GDP: An Utilization Look at the Buffet Valuation Indicator », *Advisor Perspectives*, 5/04/2020, <www.advisorperspectives.com>.

18. Validé par le congrès, il se monte à 2000 milliards de dollars, soit environ 10 % du PIB ou la moitié du budget fédéral annuel. Selon le chef des sénateurs républicains, « c'est un investissement digne d'un temps de guerre pour notre pays », *Le Monde*, 26 mars 2020.

19. Dans son jugement rendu le 5 mai, la Cour constitutionnelle allemande a demandé au Conseil des gouverneurs de la BCE de démontrer que les objectifs de politique monétaire de son programme d'achat de titres du secteur public ne sont pas disproportionnés par rapport aux effets de politique économique et budgétaire de ce programme.



système prétendant lutter contre la déflation généralisée, en tentant d'endiguer d'abord celle du marché financier, conduisait à l'essor de comportements accentuant les causes de déflation réelle (spéculations, rachats d'actions, fusions&acquisitions, orgie de dividendes, surendettement, investissements contre l'emploi...).

Aujourd'hui, prétendant tirer les leçons de ces biais, les Banques centrales cherchent à diversifier les bénéficiaires de leurs liquidités, sans du tout en changer les critères d'allocation (obligations d'entreprises, même mal notées, et de municipalités). En outre, en Europe surtout, les objectifs de ces opérations vont se faire sous couleur verte, l'intention écologique tapageusement affirmée étant contredite par le respect des mêmes critères d'attribution des fonds et le maintien du même système de pouvoirs sur leur utilisation.

Comme le relève la rédaction du journal *Les Echos*²⁰, « Nous répliquons un modèle qui vient de révéler ses limites avec la pandémie, un modèle d'endettement et de bulles ». Et cela, sous l'étendard du dollar.

Dès avant la pandémie, en effet, une course au billet vert, dont la part dans les échanges (swap) de devises est massive, révélait un risque de pénurie de cette devise perturbant les marchés financiers en dollars²¹. Après le choc pandémique, la course s'est transformée en ruée, provoquant une raréfaction du dollar comme en témoigne la flambée du coût de ces échanges contre du billet vert²². Ce phénomène tient aux besoins très accrus de refinancement en dollar des investisseurs institutionnels (sociétés d'assurance, fonds de pensions, gestionnaires d'actifs) face à un assèchement de l'offre de dollars des banques et fonds monétaires.

Comme le note une étude récente²³, « Endossant le rôle de prêteur en dernier ressort global que lui confère son statut d'émetteur de la monnaie d'échange et de réserve internationale [...] la Fed a réactivé les accords de swap [...] conclus en 2008 avec 14 autres banques centrales » dont la BoJ et la BCE ont été les plus friandes à ce jour. L'étude ajoute : « En pratique, ces tirages contri-

buent très largement au refinancement des banques résidentes aux États-Unis... Quel besoin d'une véritable monnaie commune mondiale pour s'émanciper de ce système mortifère !

La zone euro enlisée dans la finance

Selon les prévisions de printemps de la Commission européenne (6 mai), le PIB de la zone euro reculerait de 7,7 % cette année et celui de l'UE de 7,4 % (-9 points par rapport aux prévisions d'automne). Quatre des pays membres verraient leur PIB dévisser : la Grèce (-9,7 %), l'Italie (-9,5 %), l'Espagne (-9,4 %) et la France (-8,2 %). D'autres limiteraient un peu la casse : la Finlande (-6,3 %), l'Allemagne (-6,5 %), les Pays-Bas et le Portugal (-6,8 %). En zone euro, le taux de chômage grimperait à 9,6 % en fin d'année, (+2 points par rapport à fin 2019) et dépasserait 10 % en France, contre 8,5 % à fin 2019.

L'INSEE a confirmé l'ampleur des difficultés françaises : l'activité aura baissé de 33 % selon son évaluation publiée le 7 mai, un frémissement infime par rapport aux 36 % évalués le 9 avril. L'institut estime d'ailleurs que, pour la croissance, « l'impact négatif restera supérieur à 6 points de PIB annuel, car la reprise sera progressive ». Déjà, au 1^{er} trimestre, le PIB avait chuté de 5,8 %.

Ce violent recul de l'activité s'est traduit par la destruction nette de 453 800 emplois, soit une chute de 2,3 % de l'emploi salarié, avec un très lourd tribut payé par l'intérim et les services marchands.

Aussi, l'hypothèse d'une baisse de croissance de 8 % retenue dans la loi de finances rectificative du 25 avril apparaît-elle peu crédible²⁴. Ce scénario suppose que les Français, qui disposaient d'une épargne forcée de 55 milliards d'euros en fin de confinement, se mettent à consommer comme des fous, alors que le climat est à une perte majeure de confiance dans l'avenir. Sans désépargne, la baisse de croissance du PIB se chiffrerait à 11 % et la dette publique dépasserait 121 % du PIB.

Mais l'inquiétude concerne toute la zone euro. L'Italie est particulièrement vulnérable avec une dette

publique qui dépasserait 150 % du PIB cette année, ce qui, par le jeu des agences de notation, fait courir le risque d'une fragmentation nord-sud de la zone. Mais outre-Rhin l'heure n'est pas plus à la sérénité. Selon le ministre de l'Économie : « Nous allons vivre la pire récession de l'histoire de la République fédérale d'Allemagne. »

Après que chaque État eut décidé de commencer par dépenser, au total et en ordre dispersé, 120 milliards d'euros et jusqu'à 2000 milliards d'euros à fin mai, pour soutenir les profits domestiques, la Banque centrale a ouvert un nouveau programme d'intervention de 750 milliards d'euros

Puis, les dirigeants européens se sont accordés, non sans frictions nord-sud, sur la mise en place d'un filet de sécurité de 540 milliards d'euros pour les États membres (qui soutiennent les profits domestiques), *via* le mécanisme de surveillance des marchés, pour les entreprises (qui maximisent leurs profits) *via* la Banque européenne d'investissement et pour le chômage partiel (qui maintient la demande finale nécessaire aux profits), *via* le nouvel instrument de la Commission européenne, SURE. Tout cela par appels accrus aux marchés financiers.

Mais inquiétudes et divisions n'ont pas reculé. Aussi l'Allemagne et la France ont-elles décidé de soutenir la création d'un « Fonds de relance » de 500 milliards d'euros en dépenses budgétaires de l'UE pour les secteurs et régions les plus touchés. Financé par la Commission européenne *via* des emprunts sur les marchés financiers au nom de l'UE, il sera mis en œuvre « sur une base juridique respectant pleinement le traité européen, le cadre budgétaire de l'UE et les droits des parlements nationaux [...] Il s'agira d'un complément exceptionnel avec un volume et une date d'expiration clairement spécifiés, et qui sera lié à un plan de remboursement contraignant (...) sur le budget de l'UE »²⁵.

On est loin des « Coronabonds » et même de l'idée de Fonds fédéraliste de Macron, mais c'est un petit pas vers une forme temporaire, ciblée et, en fait, conditionnelle de fédéralisme budgétaire pour rassurer les marchés financiers, y emprunter toujours pour attirer les capitaux et soutenir les profits. ■

20. R. Hiault, « Nous sommes entrés dans une économie de bulles et de dettes », *Les Échos*, 17 et 18 avril 2020.
21. Y. Dimicoli, « Une monnaie commune mondiale pour s'émanciper du dollar », *Économie et Politique*, janvier-février 2020 (786-787), p. 65-68.
22. S. Avdjiev, E. Eren et p. McGuire : « Dollar funding costs during the Covid-19 crisis through the lens of the FX swap market », *BIS Bulletin* N° 1, 1^{er} avril 2020, 6 p.
23. C. Choulet, « La Fed, prêteur en dernier ressort global », *Eco-*

Utiliser la pandémie pour donner le coup de grâce à la Sécurité sociale ?

Frédéric Rauch

C'est en pleine explosion de la pandémie que, la main sur le cœur, le président de la République s'est porté garant pour l'hôpital public et la protection sociale en affirmant qu'il fallait les sortir du marché.

Pourtant, dans le même temps, il commandait une note à la Caisse des dépôts et consignations sur l'avenir de l'hôpital, rendue publique par Médiapart, qui renforçait les logiques de privatisation de l'hôpital public et les modalités de prélèvement financier sur ses financements. Et c'est toujours le même et son équipe qui ont refusé d'exiger de la BCE, des institutions financières et des grands groupes, des mesures permettant d'éviter à la Sécurité sociale une perte de recettes de cotisations sociales qui va plomber ses finances. Mise à contribution par de nouvelles suppressions allègements et étalement de cotisations sociales patronales, afin de faire face à la crise économique que la crise sanitaire a amplifiée, elle est même désormais sollicitée pour prendre en charge les investissements anti-covid des PME (masques, plexiglas, gels hydroalcooliques,...) jusqu'à 10 000 euros HT par entreprise ! Et cela sans qu'une seule sollicitation soit adressée aux assureurs privés !

Une fois encore, les promesses ne valent que pour ceux qui les croient ...

Cette crise sanitaire est un révélateur puissant.

Elle démontre l'inefficacité des choix politiques ultralibéraux imposés à notre système de protection sociale. 35 000 morts potentiellement évitables et l'incapacité pathétique à mobiliser efficacement les moyens de prévention nécessaire à la maîtrise de la pandémie dans la durée sont parmi les sinistres résultats des politiques d'austérité qui lui sont appliquées sans discontinuité depuis des décennies.

Dans le même temps, elle prouve que, bien que durement affaibli, notre système public et social de santé, incarné notamment par son système public hospitalier et ses soignants et assimilés, est fortement résilient et d'une utilité vitale pour le pays et sa population. Si le bilan n'est pas plus lourd, c'est en grande partie parce que le service public sanitaire a su

mobiliser lui-même les moyens de son efficacité. Ce ne sont pas les organes de contrôle régionaux que sont les ARS ou nationaux de la rue Duquesne qui ont permis la prise en charge des malades mais bien les équipes médicales et leurs réseaux professionnels. D'autre part, c'est aussi parce que ce service public est assis sur une Sécurité sociale qui prend encore en charge chacun indépendamment de ses moyens en cas d'urgence sanitaire. Il n'y a qu'à jeter un œil sur la situation outre-Atlantique pour le mesurer.

Pourtant, cet échec terrible ne semble pas pousser notre gouvernement ni ses supporteurs, et encore moins ses idéologues, à réinterroger leurs objectifs. Loin de travailler à la consolidation de notre système de sécurité sociale, tout laisse à croire que le but de l'action gouvernementale est d'utiliser cette pandémie pour achever définitivement la Sécurité sociale.

Cette crise sanitaire va peser lourdement sur les comptes de la Sécurité sociale en général, et de l'assurance maladie en particulier.

Très légitimement, elle va peser par la hausse de la dépense hospitalière.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 a voté un objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) de 2,4 %. Le niveau de ces dépenses pourrait en réalité croître de 6,5 % au moins selon les premières estimations. Dont l'essentiel pour les dépenses hospitalières.

D'après le rapport du ministre des Comptes publics G. Darmanin, la hausse des dépenses de la branche maladie imputable aux dépenses de prise en charge et de lutte contre le covid-19 pourrait s'élever au final à 5,4 milliards d'euros. Si cette dépense supplémentaire imprévue

reste somme toute minime au regard de l'ensemble des dépenses de la branche (200 milliards d'euros), elle constitue un poids significatif pour les budgets hospitaliers puisqu'elle représente une hausse de 6,2 % de leurs dépenses.

Pour plusieurs raisons, elle va aussi peser sur les recettes hospitalières.

Avec le confinement, le ralentissement de l'activité économique et la mise au chômage partiel vont considérablement ralentir le rythme d'évolution des salaires, base de prélèvement de la cotisation sociale.

Le choix idéologique de soutenir sur fonds publics les entreprises par de nouvelles mesures d'allongement des délais de paiement des cotisations sociales patronales et d'exonérations nouvelles de cotisations patronales, dont rien n'assure qu'elles seront compensées par le budget de l'État, va réduire mécaniquement les recettes de la Sécurité sociale et obliger celle-ci à s'endetter considérablement pour faire face à ses dépenses.

Par ailleurs, le refus des banques et des assureurs de soutenir les TPE et PME du pays en ne prenant pas en charge les pertes d'exploitation

consécutives au risque sanitaire ou bien en pratiquant des crédits de trésorerie à des taux prohibitifs ou encore en refusant tout simplement de prêter aux entreprises qui en ont besoin pour cause de risque économique trop grand, se traduira par la disparition de très nombreuses entreprises, par une dissolution du tissu productif des territoires et par le glissement massif des chômeurs partiels dans la catégorie des chômeurs tout court sans perspective possible de reprise d'emploi faute d'entreprises. C'est le socle de ressources de la Sécurité sociale qui pourrait s'assécher durablement.

Enfin, l'absence de perspective de croissance compte tenu de la quasi-dépression économique mondiale va encourager le développement de l'emploi précaire, et donc affaiblir encore plus la base de prélèvement de la Sécurité sociale.

La crise économique et sociale que la crise sanitaire a amplifiée et les modalités de son traitement par le gouvernement vont alourdir encore plus les perspectives financières de la Sécurité sociale.

L'État a décidé de transférer sur les collectivités locales une large part du soutien aux entreprises en difficulté pour cause de crise sanitaire ainsi que la charge de gestion et, partiellement, de financement du déconfinement. Ce délestage sur les collectivités locales handicape toutes relances économiques à partir des territoires, et donc toutes dynamiques de relance des ressources fiscales et sociales des services publics et de la Sécurité sociale.

Très faible en masse relativement aux besoins, ce financement public local n'est pas en mesure de pallier efficacement les effets de la crise économique, ni même de prendre en charge correctement la mise en œuvre du déconfinement progressif. Déconnecté des sources de financement bancaire et effectué sans critères sociaux (ou écologiques), il va conduire à un énième saupoudrage d'argent public sans effet dynamique sur la création de richesses et d'emplois,

qui n'empêchera pas la disparition massive du tissu productif local.

Transférées sans les moyens de financement adéquat ni en proportion de la dépense envisagée, ces missions nouvelles des collectivités font peser sur les budgets locaux un poids qui va hypothéquer significativement leurs capacités d'engagement sur leurs missions de service public, dont leur contribution à la relance publique de l'économie. Représentant avant la crise sanitaire près de 70 % de l'investissement public, les collectivités locales seront confrontées à un dilemme insurmontable entre la réponse aux besoins sociaux qui vont se démultiplier pour cause de chômage généralisé et l'engagement dans la commande publique utile à la dynamique économique et d'emploi des territoires.

L'État a décidé de remettre en cause les droits sociaux et les libertés publiques pour lutter contre la crise économique et financière. En même temps qu'il refuse de mobiliser énergiquement le système bancaire et les assureurs pour venir au secours des entreprises et de l'emploi. En privilégiant ainsi les profits immédiats contre les conditions d'une reprise économique solide assise sur le développement de l'emploi et des salaires, le gouvernement renonce à consolider les ressources de notre protection sociale.

En augmentant le temps de travail, en réduisant le périmètre de la négociation collective dans l'entreprise, en favorisant les formes précaires d'emploi... le gouvernement cherche à privilégier la réduction du coût du travail et n'encourage en rien la reprise économique et l'emploi stable dans le pays. Il contribue donc à l'affaiblissement des ressources de la Sécurité sociale.

En ne forçant pas les assureurs à faire ce pour quoi ils existent, prendre en charge la réalisation du risque, en n'obligeant pas les banques à pratiquer des taux nuls pour les PME en difficulté et maintenir les emplois, le gouvernement n'encourage pas le retour de l'activité ni le développement des richesses et encore moins l'emploi. Au contraire, il favorise l'enfoncement dans la crise avec des conséquences délétères sur les financements de la Sécurité sociale.



En augmentant le temps de travail, en réduisant le périmètre de la négociation collective dans l'entreprise, en favorisant les formes précaires d'emploi... le gouvernement cherche à privilégier la réduction du coût du travail et n'encourage en rien la reprise économique et l'emploi stable dans le pays. Il contribue donc à l'affaiblissement des ressources de la Sécurité sociale.



L'État organise donc implicitement les déséquilibres comptables et budgétaires de la Sécurité sociale pour les années à venir. Il met ainsi en place le cadre qui va lui permettre, faute de moyens financiers, de :

– Pousser plus loin encore les politiques de réduction de la dépense publique et sociale. C'est l'austérité renforcée pour des décennies à venir.

– Renforcer le poids d'un financement fiscal de la Sécurité sociale, dont la base sera essentiellement assise sur les revenus des ménages, afin à la fois d'abonder les ressources de la Sécurité sociale pour assurer un filet de sécurité sociale et de réduire le coût du travail des entreprises en difficulté face à la crise économique. Mais sans pour autant accroître la dynamique de croissance des ressources de la Sécurité sociale.

– Accélérer la réorganisation de l'offre de soins hospitalière en renforçant l'articulation public-privé (avec la fin du statut de la Fonction publique hospitalière en perspective), et en favorisant le secteur privé.

– Alimenter les marchés financiers par la rente consécutive aux emprunts de la Sécurité sociale pour

répondre au besoin de financement de ses dépenses journalières. Il envisage déjà, avant même toute autre décision, de relever immédiatement le plafond d'emprunt sur les marchés de l'Acosse à hauteur de 70 à 90 milliards d'euros pour financer les besoins de trésorerie des Caisses de sécurité sociale.

Il est hors de question de contribuer à cette liquidation annoncée de la Sécurité sociale.

Au contraire, la Sécurité sociale est un levier de sortie de crise économique et financière. Comme toute la dépense publique, elle renforce l'efficacité du capital, en même temps qu'elle permet de répondre à un besoin social. Il est impératif de la développer. Si le gouvernement avait réellement l'intention de conforter et de développer notre système de protection sociale et de santé, d'en faire des biens communs hors du marché comme l'a si bien dit E. Macron, alors il ne rejeterait pas aux calendes grecques (2023-2030) le traitement du déficit attendu de la Sécurité sociale (41 milliards d'euros pour 2020) et il travaillerait immédiatement à pérenniser la source de financement de la

Sécurité sociale assise sur l'emploi en œuvrant pour une sécurité d'emploi ou de formation, plutôt qu'en renforçant les logiques de baisse du coût du travail et de hausse des prélèvements du capital sur la richesse produite dans les entreprises.

À l'instar des projets qu'il a pour l'hôpital, qui vont détruire le statut de la Fonction publique hospitalière, fusionner le public et le privé malgré leurs différences de finalité, et mettre en concurrence les équipes hospitalières, sans jamais remettre en cause l'austérité qui affecte les établissements, le gouvernement garde l'ambition de liquider notre système de sécurité sociale en construisant son insolvabilisation. Loin d'ouvrir une voie nouvelle pour en faire un bien commun de l'humanité, il reste conforme aux directives du Medef formulées par D. Kessler en son temps : « détruire le compromis gaullo-communiste de 1945 » afin d'assurer la stricte domination du capital. La prochaine loi organique des lois de financement de la Sécurité sociale qu'il a déjà prévu de déposer sur le bureau du Parlement d'ici l'été devra attirer toute notre attention. ■

Santé : une nouvelle créativité pour sortir de la crise*

* Version longue de la tribune publiée dans *l'Humanité* du 14 mai 2020.

Catherine Mills

Il faut préparer dès maintenant un plan d'urgence pour sortir de la crise où ont été plongés les hôpitaux et le système de santé par le rationnement des dépenses publiques et sociales et de leur financement, visant à monter les prélèvements financiers du capital.

La longue grève des personnels hospitaliers nous avait alertés, pourtant malgré la non-réponse aux revendications, un mouvement extraordinaire de solidarité et de créativité s'est levé dans tout le pays, abolissant les hiérarchies et la coupure médecine

de ville-hôpital, des étudiants aux professeurs de médecine et aux chercheurs, des aides-soignantes, des infirmières et des autres personnels hospitaliers, des médecins de ville aux pharmaciens, etc. Il nous faut construire l'avenir et mettre en chantier une réorganisation progressiste, en rupture avec

le démantèlement de l'hôpital, partant des propositions des personnels, ce qui exige un nouveau financement. Ce plan concernerait aussi la démographie médicale, la couverture territoriale, les relations ville-hôpital, les Ephad et les personnes âgées dépendantes, la psychiatrie, etc. Il faut s'attaquer

à la désertification médicale et aux inégalités sociales et régionales de santé, répondre à l'exigence de proximité de la population à partir d'un maillage territorial impliquant centres de santé, médecins de ville, hôpitaux. Il faut créer 100 000 emplois à l'hôpital et titulariser les contractuels, élaborer un plan de développement des formations, construire une sécurité d'emploi et de formation permettant l'adaptation aux modifications techniques avec la promotion salariale et sociale des personnels. Il faut mettre un terme à la souffrance des personnels et des malades, en promouvant de nouvelles conditions de travail et de vie et en donnant un vrai pouvoir aux instances de représentation du personnel. Un moratoire sur les suppressions de lits, les fermetures d'hôpitaux et de services permettrait l'élaboration des projets médicaux avec les organisations syndicales, les élu-e-s, les associations d'usagers. Il faut stopper la montée des partenariats public/privé et les privatisations, la vente de biens fonciers et immobiliers.

Un nouveau financement de la Sécurité sociale et de l'hôpital pour répondre aux besoins du 21^e siècle

Il faut promouvoir la prise en charge de tous les soins prescrits à 100 % par la Sécurité sociale. Il s'agirait d'accroître les rentrées de cotisations à partir d'un accroissement et une modulation des cotisations patronales, branchés sur le développement des salaires et des emplois, afin que les entreprises qui suppriment des emplois et compriment les salaires, ou ne respectent pas l'égalité salariale femme/homme, voient leur taux de cotisation s'élever. Pour faire face à l'urgence tout en combattant la financiarisation, on instituerait une cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des banques (dividendes et intérêts), à même hauteur que la cotisation patronale sur les salaires, affectée au système de santé et aux Ehpad. Il faut rompre avec les enveloppes fermées limitées, notamment pour l'hôpital, avec un objectif national des dépenses (ONDAM) relevé pour répondre aux besoins. La dette explosive des hôpitaux, liée à la restriction des financements,



Concernant l'hôpital, il faut promouvoir une gestion réellement démocratique permettant l'évaluation des besoins, supprimer les groupements hospitaliers de territoires imposés, et les regroupements par pôles qui tendent à monter les privatisations.



doit être convertie en une dette à long terme et à 0 % d'intérêt des emprunts, avec la construction d'un Pôle financier public et un nouveau rôle de la Caisse des dépôts et consignations. La puissance de création monétaire de la BCE peut être mobilisée pour financer à taux négatif, ou par des avances non remboursables, le développement des systèmes de santé, à travers un Fonds européen de développement des services publics. En France, pour l'hôpital, nous proposons le remboursement de la TVA, qui constitue un prélèvement indirect de l'État sur la Sécurité sociale, ainsi que la suppression de la taxe sur les salaires. Il faut remplacer le mode de financement actuel de l'hôpital : la T2A qui incite aux actes rentables, à la mise en concurrence et à la privatisation, proposer un nouveau mode de financement répondant aux besoins et mettant en avant des critères d'efficacité sociale. En outre il faut un plan d'urgence de financement des dépenses d'investissements, de formation et de recherche pour l'hôpital, (qui sont à la charge de l'État).

Une grande loi de santé publique devrait être élaborée afin de sortir des lois Bachelot/Touraine/Buzyn.

Concernant l'hôpital, il faut promouvoir une gestion réellement démocratique permettant l'évaluation des besoins, supprimer les groupements hospitaliers de territoires imposés, et les regroupements par pôles qui tendent à monter les privatisations. Il faut aussi un volet soins de ville avec la création d'un service public de soins primaires, un volet psychiatrie. Un volet prévention.

Concernant les Ehpad, la crise sanitaire a fait environ 10 000

décès, révélant une situation dramatique. Les politiques gouvernementales d'austérité conjuguées à la gestion financière des groupes privés comme Korian ont abandonné les résidents et les malades de ces structures sanitaires. Il faut créer 100 000 emplois. Nous proposons un service public des personnes âgées, articulé à un grand service public hospitalier et de santé de qualité regroupant l'ensemble des besoins et des structures sanitaires et sociales.

Un pôle public du médicament et des biens médicaux permettrait de s'émanciper de la dépendance à l'égard des autres pays et de la domination des multinationales, de réarmer nos industries de santé.

Ce pôle public concernerait la recherche, la production (vaccins, masques, tests, réanimateurs), la distribution. Il faut rompre avec les scandales sanitaires, les pénuries de médicaments et de biens médicaux dans les pharmacies. Le marché capitaliste financiarisé est incapable de répondre aux besoins de la population. Les nationalisations ou réquisitions nécessaires exigent des pouvoirs réels d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises. Construire un système de santé novateur nécessite la promotion du rôle central des services publics, de la Sécurité sociale, de la recherche fondamentale. Il faut mobiliser les compétences et les énergies considérables en matière de santé, de la médecine de ville aux hôpitaux, aux laboratoires et aux pharmacies. Au-delà, nous voulons construire une nouvelle civilisation fondée sur la coopération et le développement du non-capitaliste, pour réaliser dès maintenant « les jours heureux ». ■

Intervenir sur les plans d'urgence économique !

Evelyne Ternant

Devant la catastrophe économique qui s'annonce, gouvernements et banques centrales affichent des plans de soutien astronomiques. Mais soutien à quoi ? En réalité, au capital, c'est-à-dire que le remède est pire que le mal. Si on veut remédier vraiment aux causes de la crise, c'est précisément à la domination du capital qu'il convient de s'attaquer, en se mobilisant tout de suite, dès les territoires et les bassins d'emplois.

La deuxième loi de finance rectificative a fait passer en moins de trois semaines le plan d'urgence du gouvernement de 45 milliards à 110 milliards. 110 milliards ; cela représente 5 % du PIB, et environ un tiers du budget de l'État en 2020, tel qu'il était prévu avant la crise. Des masses financières considérables ! De plus, il y a les 300 milliards de garantie d'emprunts annoncés lors du premier plan. Enfin, il a été annoncé, avant ce nouveau plan d'urgence « un plan de relance » pour le mois de juin, dont on ne sait pas très bien s'il est inclus ou non dans les dernières annonces. Du côté européen, c'est d'abord un plan d'urgence de 540 milliards d'euros, puis des discussions pas encore abouties sur un plan de relance d'environ 1 000 milliards, sans oublier les quelque 4 000 milliards d'euros que la BCE a l'intention de créer d'ici la fin de l'année (1 050 milliards d'achats de titres sur le marché financier, plus 3 000 milliards prêtés aux banques à -1 %).

À cette étape des interventions publiques, beaucoup de questions surgissent.

D'abord, comment a-t-on pu passer d'un discours dominant sur « les caisses sont vides », « il n'y a pas d'argent magique » (propos d'Emmanuel Macron il y a quelques semaines seulement face à une soignante protestant contre la misère de l'hôpital public) à un tel déversement de fonds publics ? Comment expliquer que ce qui était prétendument impossible il y a seulement quelques semaines au nom de la « nécessaire austérité des budgets pour réduire le déficit public et la dette » le devienne tout à coup ? Comment cela sera-t-il financé ? D'où viendra l'argent ? Qui paye, maintenant et qui va payer, après ? Est-ce que ces plans préserveront l'emploi, le pouvoir d'achat, nos services publics ? Si ce n'est pas le cas, comment intervenir ?

Trois points dans cette contribution pour tenter d'apporter quelques réponses.

1. Qu'est-il exactement prévu, actuellement, par le gouvernement, les régions, et l'UE ?
2. En quoi la logique dominante qui sous-tend ces plans est-elle du soutien au capital ?
3. Comment faire dérailler le train libéral et construire collectivement des réponses pertinentes à la crise ?

Ce qui est prévu par le gouvernement, les régions, et l'UE

Le plan du gouvernement

Toutes les masses financières annoncées ne correspondent pas à une sortie d'argent. Les 300 milliards sont des garanties d'emprunts, pour inciter les banques à accorder des crédits, mais ne se traduiront en coûts effectifs que si les entreprises bénéficiaires sont dans l'incapacité de rembourser ces crédits. Ils représentent un peu plus que l'encours des crédits des trésorerie des entreprises avant la crise (240 milliards).

De même, dans le plan d'urgence de 110 milliards, une partie, représentant de 40 à 50 milliards, consiste en un report d'échéances fiscales et sociales, qui ne deviendront une perte de recettes définitive que dans la mesure où elles ne sont pas honorées.

Parmi les 70 milliards restants, qui donneront lieu à des dépenses effectives, les principaux postes sont :



Comment a-t-on pu passer d'un discours dominant sur « les caisses sont vides », « il n'y a pas d'argent magique » à un tel déversement de fonds publics ?



Prise en charge du chômage partiel	24 milliards
Participation au capital d'entreprises stratégiques	20 milliards
Hôpital (pour des financements de matériels, primes, indemnités, dépenses exceptionnelles)	9,5 milliards
Fonds de solidarité pour les indépendants, TPE, agriculteurs (dont 0,5 seront financés par les régions, avec report partiel sur les collectivités locales, et 0,4 par les compagnies d'assurance)	7 milliards
Financement long terme des ETI et PME (il s'agit de participation au capital du FDES -contre restructuration- et d'avances remboursables)	1,5 milliards
Refinancement de l'UNEDIC (il s'agit non pas de subventions mais de garanties d'emprunts qui, dans le contexte, ont toutes les chances d'être mobilisées)	5 milliards
Réassurance publique de crédits exports (même remarque que précédemment : fortes chances d'utilisation dans le contexte international actuel).	5 milliards

Les régions

Elles sont le pilier d'application du plan d'urgence, en étroite collaboration avec les préfets de région, confirmant et renforçant ainsi leur rôle de collectivité stratégique, d'autant plus qu'elles sont également distributrices des fonds européens. Ainsi, malgré leurs faibles capacités financières et une contribution globale assez limitée au fonds de solidarité du plan d'urgence (500 millions, au prorata de leur PIB) qui s'ajoute toutefois aux « fonds régionaux de solidarité avec les départements ou les EPCI » de 1 milliard, décidé auparavant (sous forme d'avances remboursables, prêts de trésorerie bonifiés avec Bpifrance, moratoires sur les remboursements), elles vont avoir un rôle clé dans la sélection des bénéficiaires et la répartition géographique des fonds d'État.

Ce tournant dans les rapports État-régions s'explique pour plusieurs raisons. D'abord, le gouvernement entend ne pas porter seul la responsabilité politique de l'application du plan d'urgence. Ensuite, le démantèlement des services déconcentrés de l'État a considérablement réduit leurs capacités opérationnelles d'intervention économique, dont la preuve évidente est apportée dans la gestion étatique calamiteuse de l'approvisionnement en matériel sanitaire. Enfin, pour toutes ces raisons, mais aussi par conviction idéologique, le gouvernement est favorable à l'accroissement de

la compétence économique des régions, dans la perspective d'un modèle territorial de l'Europe des grandes régions, dont rêvent les forces du capital depuis longtemps.

Les régions, de leur côté, entendent pousser à leur avantage la situation, elles qui, dans un consensus droite-PS, revendiquent déjà par l'intermédiaire de leur association nationale « Régions de France », une *loi girondine (sic)* d'autonomie croissante incluant le pouvoir réglementaire de décider « une application différenciée de la loi selon les territoires », en s'appuyant pour leur requête sur les exemples européens de nombreux pays où les « *Länder* » ont un pouvoir législatif, ouvrant ainsi la voie à une concurrence interrégionale généralisée sur les normes sociales et fiscales. Un SMIC régional en perspective... La crise sanitaire leur donne une première opportunité d'accentuer la régionalisation : après s'être en partie substituée à l'État pour l'approvisionnement en masques, avec des effets induits sur la concurrence et les inégalités territoriales, elles demandent le pouvoir de gérer le déconfinement, qui deviendrait alors régional, avec comme logique induite des barrières à la circulation interrégionale. Un retour aux provinces de l'Ancien Régime, ses octrois et droits de péage ?

Enfin, des négociations État/régions sur des « contrats de relance » à effet immédiat sont en cours d'élaboration, pour accélérer les projets des contrats de plan

actuellement à l'arrêt, ainsi qu'une réflexion sur les futurs contrats de plan État-régions (CPER) 2021-2027 pour les orienter vers une « nouvelle politique industrielle » dans le cadre d'un « New Deal environnemental ». L'attribution de fonds européens plus ouverts, moins spécialisés, notamment dans le domaine agricole, devrait encore accentuer les pouvoirs économiques régionaux.

Les paradoxes de la situation actuelle des régions sont donc multiples :

– Elles sont asphyxiées financièrement par la suppression des dotations d'État et son remplacement par une fraction de la fiscalité indirecte en chute libre et par la contractualisation qui contraint leurs dépenses. La moins-value fiscale pourrait atteindre 1 milliard en 2020, 4 en 2021, soit 10 % de leurs recettes, tandis que le surplus de dépenses est chiffré à 1,2 milliard. La capacité d'investissement est réduite de moitié. Même si leur contribution globale au plan d'urgence est faible, elle représente néanmoins une forte contribution en pourcentage de leur budget : par exemple pour la région de Bourgogne-Franche-Comté, c'est 5 % du budget actuel, avec un effet « patate chaude » sur les EPCI, qui sont sollicitées – ou plus exactement tenues – d'abonder le fonds de solidarité pour les entreprises sans salariés à raison d'un euro pour 3 euros versés par la région et l'État, jusqu'à un montant de 3 000 euros par demande, la cou-



L'effondrement prévisible des recettes, conjugué à l'accroissement de dépenses hors plan d'urgence, va conduire les collectivités locales au recours accru à l'emprunt, donc à la dépendance des marchés financiers, déjà bien présente avec leur recours régulier aux agences de notation.



verture entre 3 000 et 5 000 étant assurée par la région et l'État. Les interventions pour les entreprises avec salariés sont cofinancées et cogérées par la région et de l'État. Pour autant, la seule concession actuelle du gouvernement sur ses rapports avec les collectivités territoriales est de faire rentrer ces dépenses du plan d'urgence dans l'investissement, et non dans le fonctionnement. Mais il maintient la contrainte et la sanction du dépassement des budgets de fonctionnement au-delà de +1,2 %.

– L'effondrement prévisible des recettes, conjugué à l'accroissement de dépenses hors plan d'urgence, va conduire les collectivités locales au recours accru à l'emprunt, donc à la dépendance des marchés financiers, déjà bien présente avec leur recours régulier aux agences de notation.

– Les régions, malgré leur faible capacité financière, vont assurer la gestion de masses financières importantes, avec le plan d'urgence du gouvernement et les fonds européens. La question de la gouvernance et des critères d'attribution devient donc primordiale. Au niveau des EPCI, là où le contrôle par les élus est le plus facile à mettre en place, les aides ne concernent que les indépendants sans salariés. Elles n'ont pas le contrôle sur les interventions plus lourdes (garanties d'emprunts, chômage partiel) qui concernent les entreprises avec salariés, dévolues aux régions et préfetures. Quelles en seront les modalités? Un pilotage technocratique opaque sous pression des préfets, du Medef et des banques ou une élaboration, un contrôle et suivi démocratiques? L'enjeu est considérable.

Les plans de l'Union européenne

Il est prévu, comme pour la France, un plan d'urgence dit « plan de sauvetage » suivi d'un « plan de relance ». Si le plan « de sauvetage » a été validé par les 27 pays, le plan de relance en revanche est l'objet de fortes dissensions Nord/Sud, entre l'Allemagne et les Pays-Bas et l'Italie, l'Espagne et la France.

Le plan de sauvetage

Ce sont 540 milliards d'euros répartis sur trois instruments distincts :

– Une ligne de crédit de 240 milliards d'euros du Mécanisme européen de stabilité (MES).

– Un fonds de garantie de 25 milliards d'euros hébergé par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour financer jusqu'à 200 milliards d'euros de prêts aux entreprises.

– Une ligne de 100 milliards d'euros pour financer le chômage partiel.

Rappelons que le MES tire ses ressources des marchés financiers, donc accroît leur pouvoir, et accompagne ses octrois de crédit d'une conditionnalité du type « programme d'ajustement macro-économique » sur le modèle du FMI, dont la Grèce a fait l'amère expérience à trois reprises, avec les résultats que l'on sait. Certes, l'accord ne mentionne pas explicitement de conditionnalité, ce qui a donné l'occasion aux dirigeants français de communiquer avec la capacité de bluff qu'on leur connaît sur la « solidarité européenne ». Mais les propos en « off », notamment le ministre néerlandais des Finances, Wopke Hoekstra, laissent peu de doute à ce sujet.

Le plan de relance

Les négociations achoppent moins sur le montant, qui semble converger sur une somme de 1 000 milliards (6,25 % du PIB) que sur les modalités : prêts remboursables ou subsides pour les pays et régions les plus en difficultés, l'Allemagne et les Pays-Bas refusant cette dernière éventualité.

Autre sujet de dissension, les modalités de financement des prêts, que les « pays du Sud » (France, Italie, Espagne) voudraient voir mutualisés dans les appels aux marchés financiers, les fameux « coronabonds », au grand dam de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Finlande. L'objectif est de faire baisser le taux d'intérêt global, et éviter le creusement des écarts de taux d'intérêt entre pays qu'imposent les marchés financiers, le fameux « spread » qui est un facteur important dans l'évolution divergente des économies des pays européens. La violence de la crise dans le contexte de concurrence intra-européenne fait que certains pays, se portant mieux avant et moins touchés par la crise sanitaire pourront investir des sommes considérables dans leur relance, comme l'Allemagne, tandis que d'autres, ayant des niveaux d'endettement élevés et empruntant à taux élevé, accumuleront les difficultés. Même dans la logique libérale assumée de la concurrence, les avantages compétitifs de sortie de crise que certains pays pourraient tirer au détriment des autres commencent à inquiéter les dirigeants européens de ces derniers, qui poussent les feux du saut fédéraliste.

Mais quels que soient les arbitrages qui seront faits pour arriver à une proposition commune, coronabonds ou pas, toutes ces options ont un point commun : le recours accru aux marchés financiers, que la dette soit mutualisée ou pas.

Sur la destination du plan de relance, le ministre français des Finances plaide pour un plan d'investissement s'appuyant « sur un fonds de solidarité appelé à financer les dépenses sur les services publics, l'hôpital, en priorité, les dépenses de santé, mais aussi le secteur automobile, l'aéronautique, les nouvelles technologies, la recherche ou le déploiement de la fibre ». On pourrait penser à première vue à un rapprochement avec les propositions communistes de « Fonds européen de dévelop-

pement économique, social et écologique». Sauf que... il s'en différencie fondamentalement sur la gouvernance, qu'il n'est pas prévu de sortir de l'enfermement technocratique habituel sous domination du capital, et du mode de financement, qu'il n'est pas prévu de monétiser par la BCE.

Pour échapper à cette mutualisation jugée trop avantageuse pour les plus faibles, considérés comme forcément « responsables » de leur situation, l'Allemagne fait une contre-proposition d'accroissement du budget communautaire avec transfert de compétences à ce niveau, qui risque bien d'être le compromis final : une façon de limiter l'ampleur des financements communs et d'en contrôler l'usage, dans le cadre des règles actuelles d'encadrement des politiques économiques, tout en endiguant la chute générale qui la tirerait, elle aussi, vers le bas.

La logique qui sous-tend ces plans : le soutien au capital

Le socle commun de ces plans, à tous les échelons de l'organisation territoriale, est, sous couvert de soutenir les entreprises, de soutenir en fait « coûte que coûte » le capital et de perpétuer sa suraccumulation, qui est aux sources de la crise systémique.

Cette affirmation repose sur trois constats :

- Ils ne sont pas dirigés vers la préservation de l'emploi, des qualifications et des compétences humaines, et épargnent les banques et les compagnies d'assurance de toute contribution significative, les laissant s'adonner en toute tranquillité à leurs placements financiers et aux probables opérations de fusion/acquisition qui accompagneront la crise.

- Ils n'accordent qu'une part infime des financements au soutien social et au développement des services publics.

- Les modalités de financement accroissent l'emprise des marchés financiers au lieu de s'en émanciper.

Des plans qui ne visent pas la préservation de l'emploi

Qu'il s'agisse du chômage partiel, des prêts garantis, des reports

d'échéance ou des prises de participation au capital, les aides aux entreprises n'ont pas de conditionnalité, ni en termes d'interdiction de licenciements, ni sur la transition écologique. La seule condition imposée, qui vaut pour les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés ou plus de 1,2 milliard de chiffre d'affaires) et seulement pour les garanties d'emprunt et reports d'échéances, est l'interdiction de distribuer des dividendes ou de racheter ses propres actions... en 2020. On sait que certaines d'entre



Par ailleurs, ce sont les banques, avec leurs critères habituels, qui décident d'accorder ou non le prêt qui sera garanti par l'État. On sait qu'elles éliminent les entreprises en difficulté avant le confinement...



elles, non des moindres, préparent les licenciements en même temps qu'elles perçoivent la prise en charge du chômage partiel par l'État. Le cas de General Electric à Belfort est révélateur. Tout en percevant les fonds publics associés au chômage partiel, sa direction remet une partie des salariés au travail hors des exigences sanitaires et provoque la contamination de 50 d'entre eux, mais, de plus, elle accélère la délocalisation de la turbine à gaz en transférant des lignes de production vers les États-Unis et la Hongrie, et stoppe officiellement les pistes de diversification, auxquelles n'ont bien voulu croire que celles et ceux qui souhaitaient casser les reins du mouvement de lutte contre le plan de licen-

ciements. Enfin, elle exige de ses sous-traitants une baisse de 20 % de leurs prix, reportant ainsi sans scrupules les effets de la crise sur le réseau local de PME. Bel exemple d'utilisation de la crise pour accélérer la désindustrialisation d'un territoire.

Par ailleurs, ce sont les banques, avec leurs critères habituels, qui décident d'accorder ou non le prêt qui sera garanti par l'État. On sait qu'elles éliminent les entreprises en difficulté avant le confinement, qu'elles n'accordent pas à certaines entreprises le crédit si des collectivités locales ne prennent pas en charge les 10 % restant au-delà des 90 % garantis par l'État. Bref, elles gardent totalement et exclusivement la main sur l'octroi de crédits. Dans les cas où BPI France intervient en direction des PME et ETI, soit sur les dispositifs nationaux, soit sur les fonds régionaux, on sait également que la règle implicite est le suivisme par rapport aux critères de rentabilité financière à court terme des banques.

Avec les TPE, indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs, il y a tout un tissu économique de proximité qui est en train de s'effondrer. Les mesures prises dans le cadre du Fonds de solidarité TPE /indépendants sont à la fois ruineuses pour les collectivités locales et insuffisantes pour sauver ces entreprises du désastre. Avec une aide qui dans le meilleur des cas va jusqu'à 5 000 euros, il est évident que la survie de l'entreprise ne peut être assurée dans la perspective de la récession en cours. En fait, les mesures sont pensées comme si le choc économique devait se limiter à deux mois d'arrêt d'activités.

Alors que pour l'essentiel les plans d'urgence nationaux, régionaux et européen concernent les entreprises, par leur conception, leur logique et les conditions de leur application, non seulement ils ne feront pas obstacle à la crise économique, mais ils vont l'aggraver. Ils laissent en effet détruire des emplois, des activités et capacités humaines. Ils mettent les assurances et les banques hors des contributions financières, ce qui leur laisse toutes les marges de manœuvre pour leurs opérations spéculatives, notamment les montages d'opérations de fusion/acquisition qui vont se multiplier

sous l'effet de l'aiguïssement de la concurrence et des effondrements boursiers. De plus, ils donnent aux banques les pleins pouvoirs sur l'orientation de la masse considérable des crédits garantis par l'État. C'est le choix évident du soutien au capital, à sa logique de primauté de la rentabilité, contre le travail, contre le développement des territoires, anticipé dès maintenant par la régression des droits sociaux des salarié-e-s inscrite dans la loi d'urgence et organisée par le pilotage technocratique et autoritaire de l'application du plan.

Les parents pauvres des plans : soutien social et services publics

Les carences des plans d'urgence dans le soutien social sont patentées et vouent à l'abandon des dizaines de milliers de personnes, malgré l'activisme des collectivités locales et du mouvement associatif. Cela va des personnes qui passent entre les mailles des minima sociaux mais qui y auraient droit, celles qui ne peuvent pas les percevoir du fait de l'arrêt de services, les précaires et les chômeurs sans protection, au manque à gagner des chômeurs partiels, sans oublier la situation dramatique des SDF et des migrants... Dans la cinquième puissance économique mondiale, des êtres humains ont faim, ne sont pas soignés, la surmortalité dans le département le plus pauvre de France, la Seine-Saint-Denis, est de 63 % quand celle de Paris est de 32 %.

Alors que les interventions publiques en direction des entreprises se chiffrent en milliards, les annonces pour les aides sociales et alimentaires le sont en millions : les 150 ou 100 euros par ménage, et 100 euros par enfant, qui concernent 4,1 millions de ménages ne représentent que 900 millions d'euros et sont juste une petite poire pour la soif.

Aucune garantie n'est donnée aux collectivités locales et aux associations de soulever la chape de plomb de la politique d'austérité, ce qui limite leur capacité d'intervention, quelle que soit leur bonne volonté. La contractualisation qui limite et sanctionne la hausse des dépenses demeure et s'applique aux dépenses sociales. Au contraire, les signes donnés jusque-là vont dans le sens d'une « facture » à payer

pour la dette... ultérieurement, donc de la régression des services publics de proximité.

Enfin, les plans font l'impasse sur les services publics. Les fonds alloués à l'hôpital sont destinés à l'acquisition du matériel, pas à la réouverture de lits et l'embauche massive de personnel. Rien pour l'école, qui a besoin elle aussi d'un plan massif de formation et de recrutement, la recherche reste sous l'épée de Damoclès d'une réforme qui la livre entièrement au pilotage par le secteur privé, rien sur Pôle emploi, sur la Sécurité sociale, au contraire privée à court terme de cotisations ; rien sur l'aménagement du territoire et ses inégalités criantes, rien sur la justice et la police qui n'assument plus correctement leurs missions.

Les discours officiels sur les services publics loués en tant « qu'amortisseur social » passent sous silence leur rôle plus fondamental de moteurs d'une transformation économique et sociale dans le sens d'une société de partage, émancipée de la domination du capital et par là même orientée vers la réponse aux défis sociaux et écologiques.

Des modes de financement qui renforcent les marchés financiers

D'où vient cet argent public qui semble couler à flots ? Qui finance ? Des questions qui taraudent après les années de discours sur les caisses vides, l'absence de trésor de guerre et « d'argent magique ».

Pour le plan d'urgence national, dans l'état actuel des prévisions qui seront forcément révisées car les garanties publiques d'emprunt ne sont évidemment pas budgétées, compte tenu de l'incertitude totale sur les capacités de remboursement des entreprises, il est prévu un déficit de 183,5 milliards d'euros, contre moins de 90,3 dans le budget initial pour 2020, c'est-à-dire un déficit doublé pour atteindre 9,1 % du PIB. Il sera financé par endettement sur les marchés financiers, la dette devant atteindre 115 % du PIB.

Qui détient cette dette publique française aujourd'hui ? Les non-résidents, c'est-à-dire les fonds d'investissement et de pension étrangers pour 56 %, la BCE 18 %, les compagnies d'assurance et fonds

d'investissement français 19 %, les banques 7 %. Plus de 80 % du stock de la dette sont donc détenus hors de la BCE et dépendent des marchés financiers internationaux, de leurs évaluations des risques et taux d'intérêt, de leurs normes libérales sur l'orientation des dépenses publiques, sur les déficits, et de leurs agences de notations qui synthétisent ces exigences.

On mesure donc les dangers qu'il y a à renforcer leur pouvoir. C'est pourtant ce qui caractérise aussi les plans européens. Qu'il s'agisse du plan d'urgence ou du futur plan de relance s'il voit le jour, que cela concerne les lignes de crédit de la BEI, les prêts envisagés ou le mécanisme du MES, les fonds sont recherchés sur les marchés financiers et ne peuvent que renforcer leur emprise sur les décisions politiques.

Comment agir et faire dérailler le train du soutien au capital ?

Il y aurait beaucoup de naïveté et d'imprudence à attendre du « jour d'après » une aimable discussion autour du changement de société, en détournant les yeux de ce qui se passe maintenant. Ce serait une grave erreur politique que de laisser tranquillement le pouvoir, les banques et le Medef s'arranger entre eux d'une telle mobilisation de fonds publics.

Il y a des leviers d'intervention pour faire dévier le train du soutien au capital qui est en marche. Le fait que les plans d'urgence passent par le canal des collectivités locales et territoriales offre des possibilités d'action et de pression sur les exécutifs, avec nos élus et les forces politiques, syndicales et associatives prêtes à agir. Il offre aussi l'opportunité de réaliser des mobilisations territoriales en vue de conquérir des pouvoirs nouveaux sur l'utilisation de l'argent.

La démocratie sanitaire pour répondre à la crise sanitaire

Dans son avis du 15 avril 2020, La Conférence nationale de santé « appelle les pouvoirs publics à faire, enfin, le pari de la démocratie « en santé... il s'agit de soutenir et d'impliquer les représentants des usagers du système de santé et des professionnels en milieu du travail, mais également de mobili-

ser les instances de démocratie en santé à tous les niveaux, nationales, régionales et dans les territoires de santé».

C'est dire si bien au-delà de nos rangs monte l'exigence démocratique pour faire face à la crise. Après des années de gestion autoritaire et technocratique pour démanteler l'hôpital public, avec les conséquences visibles sur l'accueil des malades, et l'impéritie actuelle du pouvoir dans l'approvisionnement en matériel élémentaire de protection, de nombreux citoyens et personnels soignants sont prêts à poursuivre et amplifier les mobilisations pour le service public de santé.

Des comités de mobilisation peuvent se constituer à l'échelle locale, départementale et régionale pour exiger :

- L'annulation des Plans régionaux de santé, la réouverture de lits et de services, et l'embauche massives de personnels soignants, obtenir des préfets la transparence de l'information sur la gestion actuelle de la crise du Covid-19: lits et approvisionnement en matériel et tests.

- La création de commissions de santé départementales et régionales pérennes, ayant un avis à donner sur l'utilisation des 9,5 milliards du plan alloués à l'hôpital. Constituées des usagers, personnels et élus, et des directions de l'ARS, elles mettraient fin à l'insupportable autoritarisme technocratique de ces agences.

De la transparence des aides publiques aux conférences pour l'emploi

À tous les niveaux de l'organisation territoriale, la transparence sur les aides publiques aux entreprises doit être totale en termes de montant et de nom de l'entreprise bénéficiaire. Cela relève de l'exercice démocratique normal d'information citoyenne sur l'utilisation de nos impôts. Mais on sait que s'agissant des entreprises, il est souvent opposé la notion de confidentialité des affaires totalement injustifiée, comme cela a été le cas par les préfets au sujet du CICE, dont la répartition a toujours été cachée de façon inadmissible. Cette exigence de transparence commence au niveau local des EPCI. Dans les régions où les EPCI ne traitent que des



dossiers d'entreprises sans salarié (comme en Bourgogne-Franche-Comté), il est nécessaire d'exiger la connaissance des aides apportées par la région et l'État aux entreprises situées dans le périmètre de l'EPCI. Ce n'est actuellement pas prévu...

Des commissions locales de suivi et de contrôle des aides publiques peuvent se constituer très vite, avec les syndicats, les élus, les représentants des CSE des entreprises aidées, pour suivre l'usage de ces aides, exiger des contreparties en termes de non-licenciement, de non-distribution de dividendes, de non-délocalisation. Des coordinations départementales et régionales centralisant ces informations, s'appuyant sur les luttes menées localement peuvent exercer sur le pouvoir régional et préfectoral les pressions nécessaires pour ramener ces aides vers l'emploi, la formation, et le maintien des activités locales.

À partir de ces structures de contrôle des fonds publics, mises sur pied très rapidement, qui sont un premier pas dans le partage de pouvoirs économiques, il est envisageable d'en élargir les objectifs et les participants pour faire monter l'exigence de **lieux de concertation démocratique sur les productions nécessaires pour faire face à la crise sanitaire, les besoins en emploi, en formation, en services publics des territoires, liées aux urgences sociales et climatiques**. Ces lieux d'élaboration, du type « conférences pour l'emploi et la formation » créés au niveau local des bassins d'emploi, au niveau départemental, et au niveau régional pourraient interagir avec les institutions existantes que sont les conseils régionaux et les CESER. Ces mobilisations territoriales, s'inscrivant dans un processus de planification démocratique et décentralisée, en appui sur des conquêtes de droits et pouvoirs des

salariés sur leurs lieux de travail, et faisant reculer les critères dominants du capital, sont le chemin stratégique à emprunter pour changer nos modes de production et de consommation et répondre aux défis sociaux et écologiques.

Reste la question du financement qui là aussi peut se construire avec des mobilisations locales et des propositions nationales et européennes.

Agir sur les financements

Les banques et compagnies d'assurance sont en train de faire couler maintenant un tissu de TPE, PME, artisans, par le refus d'inclure la pandémie dans « les risques majeurs » qui assurent la couverture des pertes d'exploitation, sous prétexte qu'elle n'est pas prévue formellement dans les contrats d'assurance. Les banques refusent des reports d'échéances, doublent ou triplent les taux d'intérêt des crédits de trésorerie. Il est estimé à 50 % le risque de faillite des TPE, pour lesquelles un numéro vert et un soutien psychologique (*sic!*) sont mis en place.

Des contre-exemples montrent qu'il est possible de faire autrement: le Crédit Mutuel, pour sa fonction assurance, a décidé de porter jusqu'à 15 000 euros la prime d'assurance aux artisans/TPE, et abonde largement les 5 000 euros maximum du plan d'urgence. Il y a donc une mobilisation de proximité urgente à construire, en demandant par exemple aux

communes de constituer des cellules d'alerte ou de vigilance, accueillant les témoignages des entreprises en difficulté, publiés, à partir desquels les pressions sur les banques et compagnies d'assurance pourraient s'exercer, directement et dans la proximité, des cas concrets.

Ces actions immédiates sur le système bancaire et assurantiel seraient évidemment un point d'appui pour faire monter dans le débat public les enjeux financiers sur le besoin de Fonds d'urgence, alimentés par des ressources fiscales et monétaires, déclinés aux niveaux régional, national et européen, pour financer les projets de développement des services publics et des activités utiles socialement et écologiquement. Ces fonds étant *in fine* refinancés par la BCE qui déverse aujourd'hui des milliers de milliards d'euros aux banques (1 000 de plus pour la crise actuelle) en pur soutien aux marchés financiers.

Le refinancement direct des États par la BCE est de plus en plus présenté comme « la solution » pour sortir de l'austérité budgétaire, alors que la BCE était « hors des radars » des leviers d'action proposés à gauche, il y a quelques années encore, hormis ceux du PCF. Cette proposition, évidemment recevable, n'est cependant que de portée limitée. Puisque la BCE refinance systématiquement toute la dette publique détenue par les banques, aujourd'hui, et que les taux sont très bas, voire négatifs, on est proche d'un financement direct. Mais même si toute la dette nouvellement émise passait pas un financement monétaire direct de la BCE, il n'en resterait par moins le poids des marchés financiers sur la gestion budgétaire de l'État, puisqu'ils détiennent aujourd'hui l'essentiel du stock de dettes, avec tous les risques de pressions que cela implique sur la réduction des services publics, leur privatisation, le prélèvement fiscal sur les classes moyennes et populaires, etc. L'État, dans un système capitaliste, n'est pas un agent arbitre « neutre », défenseur de « l'intérêt général » et au-dessus de la mêlée. Il est traversé par les enjeux de classe, et règle les arbitrages en faveur de la classe dominante par l'autoritarisme quand l'affrontement s'aggrave.

C'est la raison pour laquelle le développement de services publics et le financement de la transition écologique doivent passer selon nous par un « Fonds européen de développement économique, social et écologique », géré démocratiquement, hors marché financiers, parce que financé directement par la création monétaire de la BCE, ce qui est autorisé par l'article 123 alinéa 2 du traité de Lisbonne, dès lors que ledit fonds aurait le statut d'établissement de crédit.

Alors que les tribunes et les appels à l'unité à gauche se multiplient, non sans arrière-pensées sur l'élection présidentielle, à partir de textes qui font d'autant plus consensus qu'ils sont vagues et généraux, l'urgence est de construire sur le terrain, par des mobilisations puissantes, un rapport de forces sur des objectifs politiques qui transforment concrètement les règles et les logiques destructrices du bien-être humain et de la planète qui sont à l'œuvre aujourd'hui. Avec l'exigence immédiate d'une maîtrise démocratique, citoyenne, de l'utilisation de l'argent public, qui est « notre argent », déversé dans les plans d'urgence, nous pouvons créer dès maintenant des « comités de mobilisation » locaux, départementaux et régionaux, embryons d'institutions territoriales nouvelles, fondées sur des pouvoirs conquis dans les entreprises et dans les territoires. Prenant appui sur ces constructions territoriales nouvelles, élargissant leur champ d'intervention au recensement des besoins en emplois, en activités, en évolutions écologiques souhaitables, se mobilisant pour instaurer progressivement une sécurité d'emploi et de formation, pour obtenir de nouveaux leviers de financement, assurant le suivi des engagements pris, ces mobilisations populaires peuvent créer les larges convergences et le rapport de force qui feront reculer la domination du capital sur nos vies. C'est de là que peut émerger le socle d'une alternative à gauche qui ne soit pas le « remake » d'un rassemblement confus et illusoire autour d'une plate-forme vague sur un « monde d'après », tremplin idéal pour des ambitions présidentielles sans risque pour le capital. C'est par là que peut s'amorcer le changement de civilisation que la crise appelle de toute urgence. ■



Sécurisation de l'emploi et de la formation : une réponse révolutionnaire au tsunami du chômage

Denis Durand

Ce n'est pas parce que l'économie s'effondre et risque d'entraîner avec elle toute la civilisation qu'il faut renoncer à une transformation radicale de la société, au contraire. La crise met encore plus à l'ordre du jour une composante majeure du projet communiste : la mise en chantier d'un chemin vers l'éradication du chômage par le dépassement du marché du travail capitaliste.

La prochaine manifestation de la crise révélée par la pandémie du Covid 19 sera une explosion du chômage.

Elle a déjà commencé aux États-Unis où dix millions de salariés se sont inscrits au chômage dans les deux premières semaines de l'épidémie ; ils sont près de 40 millions à l'heure où ces lignes sont écrites. En France, le nombre d'inscrits à Pôle emploi s'est envolé en mars et surtout en avril, tandis que les demandes de recours au dispositif de chômage partiel touchent plus de la moitié des salariés du privé. La dégradation qui s'annonce dans les prochains mois donne le vertige.

Face à cette situation sans précédent, gouvernements, dirigeants d'entreprises et financiers s'activent avec un mot d'ordre : vite, retour à la rentabilité !

Les groupes multinationaux, comme General Electric, Renault, Airbus ou Air France (malgré toutes les aides publiques dont bénéficie le groupe) ont déjà exprimé l'intention d'accélérer les restructurations et les suppressions d'effectifs qu'ils programmaient dès avant l'épidémie. Ils renforcent la pression sur leurs sous-traitants : autant d'entreprises petites et moyennes dont la survie est menacée, et qui viennent s'ajouter aux myriades de PME-TPE du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce dont la

trésorerie ne résistera pas plus de quelques mois à l'effondrement de leur chiffre d'affaires.

En perspective : des centaines de milliers, peut-être des millions de chômeurs en plus, mais aussi des millions de salariés soumis au chantage patronal pour leur faire accepter restrictions salariales et dégradations des conditions et des horaires de travail. Une jeunesse entière dont l'entrée sur le marché du travail est compromise. Et un cortège sans précédent de misère, d'injustices et de révoltes.

Que faire face à cette catastrophe ? Attendre que l'orage passe en faisant confiance à la capacité de rebond de l'économie capitaliste ? Tout au plus amortir le choc en dédouanant les entreprises de leur responsabilité et en faisant jouer à l'État le rôle d'« employeur en dernier ressort », au moment où la récession tarit ses ressources fiscales ? Ce serait ignorer les causes réelles de la situation, et le sens des agissements du pouvoir politique et du patronat lorsqu'ils cherchent à profiter de la crise, et du désarroi qu'elle produit, pour rendre encore plus écrasante la domination du capital. Écrasante pour les salariés, ceux qui sont rejetés dans le chômage mais aussi ceux à qui le capital demande sans cesse de « travailler plus », y compris, désormais, chez eux, malgré les gains vertigineux de la productivité du travail engendrés par les nouvelles technologies. Écrasante

contre ces biens communs de l'humanité que sont le climat, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau... Mais écrasante aussi pour l'économie mondiale, affaiblie par les marchés financiers et leur pression incessante contre les services publics, déstructurée par les multinationales qui aménagent les chaînes d'activité au gré de leurs exigences de rentabilité, et qui transforment les promesses de la révolution informationnelle en une malédiction déflationniste lorsqu'elles l'utilisent pour réduire le coût du travail en réduisant leurs effectifs et en précarisant leur main-d'œuvre.

Les politiques d'accompagnement du chômage au bord du gouffre

On ne peut donc pas se contenter de faire prendre en charge par l'État la rémunération des salariés dont l'emploi serait supprimé. Ce serait encourager les entreprises à réduire les effectifs. Et avec quelles ressources serait alors financée la rémunération de millions de chômeurs dans une économie en pleine récession ?

On touche là l'écueil auquel se heurtent toutes les formules de « revenu universel »¹, qu'elles soient inspirées d'une utopie généreuse, d'une croyance dans les pouvoirs magiques d'une *helicopter money* dispensée par les banques centrales sans contrepartie dans la

production, ou d'un pragmatisme au service du capital, comme les allocations aux familles décidées par Trump : au moment où l'État est censé dépenser davantage pour les chômeurs, ses ressources sont affaiblies par l'impossibilité où ces derniers sont placés de contribuer à la création des richesses sur lesquelles sont prélevés les impôts et les cotisations sociales.

C'est pourquoi nous proposons de prendre le problème sous un angle totalement opposé aux politiques actuelles. Nous proposons de prendre pour point de départ une « ardente obligation » : la réponse à la crise actuelle ne doit pas passer par des suppressions d'emplois et des diminutions de salaires. Créons donc les conditions économiques, financières, politiques qui permettraient à chacun de progresser toute sa vie en alternant exercice d'un emploi productif et participation à une formation, sans jamais passer par la case « chômage ». C'est justement au moment où le problème se pose de la façon la plus aiguë qu'il faut lui apporter une réponse radicale.

La profondeur de la crise oblige en effet à prendre au sérieux l'impératif d'une transformation profonde de l'économie, tenant compte de la révolution écologique et de la révolution informationnelle. La croissance de la productivité ne peut plus dépendre de l'accumulation de capital matériel et financier ; elle devra reposer de plus en plus sur le développement des capacités humaines grâce, en particulier, à une place radicalement nouvelle donnée, dans les parcours individuels comme dans l'équilibre économique d'ensemble, au temps consacré par chacune et chacun à des formations librement choisies.

Les gains de productivité apportés par les nouvelles technologies ne doivent plus servir à renvoyer les salariés sur le marché du travail, c'est-à-dire au chômage. Ils peuvent permettre à la fois le maintien des salaires et une réduction du temps de travail pour tous qui puisse être utilisée pour des activités librement choisies et, en particulier, pour consacrer une part considérablement accrue de la vie de chacun à la formation. Ainsi, dans la crise actuelle, les travailleurs des entreprises dont l'activité est réduite du fait de la chute de la demande ne verraient

pas leur contrat de travail rompu mais bénéficieraient parallèlement d'un contrat de formation professionnelle leur ouvrant la voie à un renforcement de leurs qualifications dans leur métier ou dans un futur métier choisi par eux. Le financement de cette formation serait assuré de façon mutualisée par une contribution des employeurs. En contrepartie de cette augmentation de leurs dépenses pour leurs salariés, les entreprises pourraient bénéficier d'un accès à des crédits bancaires à taux zéro ou négatif, voire très négatif, pour leur permettre de faire face dans l'immédiat à leurs dépenses en salaires et en formation, en anticipation des gains d'efficacité et de richesses qui résulteront, dans quelques années, de la formation de leurs salariés. Le recours aux 3 000 milliards de refinancement promis par la BCE aux banques qui financent les entreprises et les ménages rend possible la mise en place d'un tel dispositif visant à réduire le coût du capital pour les entreprises à condition qu'elles maintiennent l'emploi et les salaires.

Commencer tout de suite à jeter les premières bases d'un système de sécurisation de l'emploi et de la formation

On reconnaît là les principes du système de sécurisation de l'emploi et de la formation qui constitue une composante majeure du projet communiste, tel qu'il est décrit dans le document *Pour un manifeste du Parti communiste du 21^e siècle* adopté au 38^e congrès du PCF. Il ne s'agirait évidemment pas de construire d'un seul coup le système achevé : un grand service public de l'emploi ou de la formation où chacun serait automatiquement inscrit, avec toute la nouvelle logique économique qui permettrait d'éradiquer le chômage en retirant aux détenteurs de moyens financiers le pouvoir de faire de la force de travail humaine une marchandise.

Mais, justement parce qu'un tel système ne peut être construit en un jour, il ne faut pas attendre pour en jeter les premières bases ; il faut commencer à en faire une réponse aux urgences de l'heure.

1. « Revenu de base ? Mauvaise réponse à une vraie question », dossier d'Économie et politique, n° 744-745, juillet-août 2016.



2. Proposition de loi pour une sécurité de l'emploi et de la formation enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 25 janvier 2017, présentée par André Chassaigne, François Assensi, Alain Bocquet, Marie-George Buffet, Jean-Jacques Candelier, Patrice Carvalho, Gaby Charroux, Marc Dolez, Jacqueline Fraysse, Nicolas Sansu.

3. *Économie et politique*, n° 764-765, mars-avril 2018.

Cela implique d'arracher au capital le pouvoir de tout subordonner aux critères qui régulent son accumulation. Cela non plus ne se fait pas du jour au lendemain mais dans la création de rapports de forces qui doivent être, le moment venu, matérialisés dans des dispositifs institutionnels.

La création des rapports de forces ne peut reposer que sur les mobilisations sociales. Certaines se manifestent déjà, pour la création d'emplois dans les hôpitaux, pour le maintien ou la reprise d'activité dans des entreprises stratégiques pour la lutte contre la pandémie (Luxfer, FAMAR, usine de masques de Plaintel...). Mais on aura besoin d'un très vaste mouvement, à la hauteur de la catastrophe qui s'annonce: seule une intense bataille politique, montrant des perspectives et leur cohérence économique et politique, peut lui permettre de se développer. C'est ce qui donne tout leur sens aux initiatives telles que la création, dans plusieurs régions, de comités d'urgence et de mobilisation pour la santé, les services publics, l'emploi.

En ce qui concerne les créations institutionnelles nouvelles, une référence historique pourrait être la création des comités d'entreprises et de leurs prérogatives économiques dans le contexte révolutionnaire de la Libération; mais la question posée dans les urgences de 2020 est d'aller beaucoup plus loin qu'au temps de ces «jours heureux», jusqu'à ce qui fait le cœur du pouvoir du capital: les choix portant sur ce qu'il convient de produire, sur les moyens à mettre en œuvre pour le faire et sur l'utilisation de l'argent nécessaire pour se le procurer.

De telles institutions pourraient consister en des commissions régionales ou locales d'urgence et de mobilisation, réunissant tous les acteurs économiques, politiques et sociaux d'un territoire, pour définir des objectifs chiffrés de production dans les secteurs industriels et de services, de créations d'emplois, de conversions d'emplois précaires en emplois stables, de programmes de formation et de recherche... Les travaux de ces conférences locales et régionales convergeraient dans une conférence nationale, dans une synthèse préfigurant une nouvelle forme de planification démocratique et décentralisée. Faire prévaloir une satisfaction

économiquement, socialement et écologiquement efficace des besoins et des exigences de la population, contre l'obsession de la rentabilité du capital, serait l'objet de ces conférences, non par leur vertu propre mais parce qu'elles seraient le point de convergence de mobilisations autonomes des salariés, des citoyens, des élus, dans le prolongement des comités de mobilisations pour l'emploi et les services publics qui ont commencé à se constituer dans certaines régions depuis le début de l'épidémie. D'ailleurs,



Mais on aura besoin d'un très vaste mouvement, à la hauteur de la catastrophe qui s'annonce: seule une intense bataille politique, montrant des perspectives et leur cohérence économique et politique, peut lui permettre de se développer.

les représentants des salariés (les actuels CSE) auraient le droit de saisir ces commissions lorsqu'ils constateraient que leur entreprise ne «joue pas le jeu» de la mobilisation générale pour l'emploi (PSE, délocalisations, placements financiers, évasion fiscale...).

Ces conférences d'urgence et de mobilisation préfigureraient des institutions plus permanentes, des conférences pour l'emploi et la formation qui se réuniraient tous les ans localement, dans les régions et au niveau national, et qui mobiliseraient des fonds régionaux et un fonds national de bonifications d'intérêts et de garanties de prêts, en liaison avec un véritable pôle financier public et avec de nou-

veaux pouvoirs de proposition et d'initiatives des salariés dans les entreprises, des citoyens dans les territoires. De tels dispositifs institutionnels et financiers sont décrits dans la proposition de loi sur la sécurisation de l'emploi et de la formation déposée en 2017 par André Chassaigne² et dans le projet de proposition de loi «entreprises et territoires» publié dans nos colonnes³. Ils participeraient à la mise en place d'une planification économique, sociale et écologique qui innoverait profondément, avec son caractère démocratique et décentralisé, par rapport aux expériences historiques connues, et dont la crise actuelle a mis particulièrement en lumière l'utilité dans un pays comme le nôtre.

La cohérence d'une alternative systémique à la crise du capitalisme financiarisé et mondialisé

On aura sans doute remarqué qu'il ne s'agit pas là d'un catalogue de propositions mais bien plutôt la matière d'un projet politique cohérent: celui d'ouvrir, comme réponse à la crise de la civilisation capitaliste et libérale, un chemin vers le dépassement radical du capitalisme et la construction d'une nouvelle civilisation. Sur le plan économique, la construction d'une sécurité d'emploi et de formation fait partie de ce chemin, puisqu'elle vise au dépassement du marché du travail capitaliste. Elle va de pair avec le dépassement du marché des produits que le travail tire de la nature, de la nature avec le développement de nouveaux services publics et la montée de nouveaux critères de gestion contre la rentabilité capitaliste; avec le dépassement du marché de l'argent *via* une prise de pouvoir sur le crédit bancaire et la création de la monnaie; et avec un dépassement du marché mondial par l'instauration de nouvelles règles de coopération internationale, faisant usage d'une monnaie commune mondiale pour donner une issue positive à la crise de l'hégémonie du dollar et de Wall Street.

Rien n'est plus ambitieux que ce chemin mais rien n'est plus urgent que de commencer à l'emprunter, non pas malgré la crise extraordinaire que nous vivons mais précisément à cause d'elle et des périls qu'il y a urgence à conjurer. ■

Les services publics, moteurs d'une nouvelle efficacité vers un autre système !

Jean-Marc Durand

À la fois révélateur et accélérateur de convulsions économiques et financières aux conséquences inouïes pour les populations avec des risques sérieux d'entrée en dépression mondiale, l'épidémie du coronavirus pointe, comme jamais, le besoin d'une nouvelle maîtrise publique et sociale.

L'enjeu est de répondre sur le fond et dans la durée aux exigences de développement humain et de protection de l'environnement contre la prédation dévastatrice des marchés financiers. C'est-à-dire, en France et en Europe par exemple, l'exact contraire des politiques conduites depuis au moins quatre décennies au nom de la réduction de la dépense publique et sociale afin de se plier à la contrainte des traités européens, de Maastricht en passant par le traité de Lisbonne jusqu'au TSCG¹, dont l'alpha et l'oméga sont la réduction des déficits publics et le soutien au monétarisme.

La chasse à la dépense publique, sport favori des ultralibéraux, s'est déployée en France sous diverses formes : de la « modernisation de la Fonction publique » en passant par la RGPP, la Réate, la loi Notre, la loi NOME, la réforme ferroviaire, la T2A, la loi HPST et la MAP jusqu'au projet CAP 2022² qui prévoit la suppression de 120 000 fonctionnaires. En arrière-plan sont la casse des statuts, des garanties collectives, de la protection sociale et la suppression massive d'emplois publics. Ces politiques ont entraîné un double mouvement de privatisations et de disparitions pures et simples de certaines missions publiques ; donc des services qui les exerçaient, avec des conséquences considérables

pour les populations. Un des exemples notoires et d'une brûlante actualité a été l'application du numérisé clausus. Le calcul était totalement froid et cynique. Former moins de médecins était le plus sûr moyen de réduire les consultations, de limiter l'accès aux soins et à l'hôpital ; en clair de réduire les dépenses de santé. Chacun peut constater l'ampleur du désastre : déserts médicaux, hôpitaux et services fermés débouchant sur l'incapacité de répondre à la demande en cas de situation sanitaire grave comme celle que nous vivons en ce moment.

Au plan mondial, l'épidémie du coronavirus est une sorte de manifestation extrême des politiques néolibérales mises en œuvre sous la férule des exigences de rentabilité du capital. En effet, l'éclosion d'une épidémie devenue d'ailleurs pandémie, n'a pas simplement pour origine la dégradation des services de santé dans un grand nombre de pays sur la planète. Bien sûr qu'elle pointe les manques, les béances, l'incapacité des services de santé à faire face aux besoins, particulièrement dans le domaine des traitements. Mais elle renvoie inévitablement à la dégradation considérable des conditions de vies dans le monde comparativement aux besoins liés entre autres à l'augmentation de la population mondiale passée de 4,46 milliards en 1980 à 7,53 milliards en 2018 (+ 69 %) alors que

dans le même temps, la dépense publique mondiale est passée seulement de 23,69 % à 27,14 % du PIB mondial³. Cela éclaire sur l'énorme déficit d'éducation, de logements, d'eau courante, d'accès à l'énergie, de nourriture, de protection sociale (70 % de la population mondiale ne dispose pas d'une protection sociale adéquate), d'entretien de l'espace public mais aussi d'emplois auxquels s'ajoute la dévastation de régions entières par des conflits meurtriers mettant sur les routes des millions d'individus, sans protection aucune. En fait, autant de leviers, autant d'éléments qui conditionnent le niveau de protection sanitaire des populations et donc les capacités de prévenir les pandémies.

Face aux besoins nouveaux : la duplicité du discours !

Ébranlés, pris de court et à rebours, les principaux dirigeants des pays capitalistes tâtonnent, n'en sont pas à une volte-face près, certains semblent faire leur *mea-culpa*, d'autres affichent un cynisme imperturbable.

C'est dans ce registre que E. Macron déclarait le 16 mars, sur fond d'appel à l'union sacrée, que « la santé gratuite pour tous, que l'État-providence n'étaient pas des charges ou un coût mais des biens précieux... » Dans la foulée, ministres et grands médias se sont

1. Traité sur la Stabilité, la convergence et la gouvernance (européenne).

2. « Modernisation de la Fonction publique » : plan de restructuration et gel des emplois de la Fonction publique (Michel Rocard); RGPP : Révision générale des politiques publiques; Réate :

Réforme de l'administration territoriale de l'État; loi NOME sur l'organisation du marché de l'électricité et T2A: Tarification à l'activité pour financer les établissements hospitaliers (N. Sarkozy); la loi Notre: Nouvelle organisation territoriale de la République; MAP:

Modernisation de l'action publique et loi HPST: loi Hôpital, santé, territoire de modernisation du système

de santé (F. Hollande); Réforme ferroviaire et CAP 2022 : Comité d'action publique pour un nouveau programme d'action publique (E. Macron). À cela il faut ajouter les réformes du Code du travail, loi El Khomri sous F. Hollande puis la Réforme du Code du travail, la suppression du statut des cheminots, la mise en pièces méthodique du statut de la Fonction publique par E. Macron... Le compte est bon!

3. Source : banque mondiale.

4. Voir la note de conjoncture de Yves Dimicoli du 31 mars 2020.

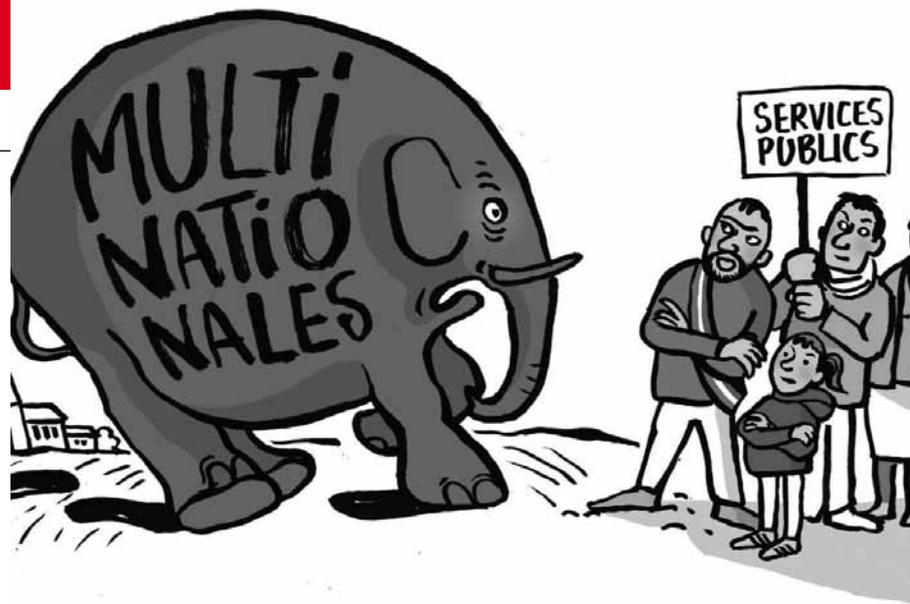
mis à disserter sur d'éventuelles nationalisations. Le gouvernement a annoncé des aides mais sans aucun critère social. Il en va ainsi des garanties de prêts bancaires pour les entreprises (300 milliards), des compensations de cotisations sociales, de contributions fiscales et d'un soutien direct aux activités économiques (100 milliards). Le soutien à la santé publique c'est 4 milliards qu'on attend encore. Chassez le naturel, il revient au galop. Plusieurs jours après, les actes restent loin des paroles. Les citoyens, les professionnels attendent toujours masques, gels hydro-alcooliques et tests. Pire, un plan de relance de l'hôpital public élaboré à la demande de l'Élysée par la Caisse des dépôts et consignations propose tout simplement d'accélérer la privatisation des établissements hospitaliers en les soumettant de plus en plus étroitement à la loi des marchés financiers.

En digne thuriféraire de la finance, Emmanuel Macron, derrière un discours rassurant, poursuit le dépeçage des services publics et la mise à disposition des marchés financiers de l'argent public. C'est cette logique qu'il faut combattre radicalement. Nous sommes entrés maintenant de plain-pied dans ce temps-là! Nous sommes entrés dans le temps de la construction d'une alternative radicale mais réaliste et crédible, c'est-à-dire produisant des effets concrets et positifs pour la vie des gens en même temps qu'elle poserait les fondations d'un nouveau système pour l'émancipation humaine.

Le temps des services publics est venu.

Si la crise du coronavirus met à rude épreuve les populations, elle révèle également le choix profond d'Emmanuel Macron et du MEDEF : sauver le capital. À mille lieux de la prise en compte des besoins populaires, leur obsession est de maintenir la chaîne des profits. En face, conditions de travail et de vie des citoyens, droits sociaux et libertés publiques pèsent bien peu.

On peut ainsi imaginer combien, à l'issue de l'épisode aigu de la crise sanitaire, au cours duquel l'obsession du gouvernement aura été de rationner les moyens nécessaires à la protection des



humains, Macron et ses ministres vont tout tenter pour peser sur la demande publique et sociale afin, dans un contexte de rivalité aiguë entre États, de s'attirer la confiance des marchés financiers. C'est bien une nouvelle cure d'austérité qu'envisagent ceux qui gouvernent. En témoignent les propos de Bruno Le Maire dans son interview au journal *Les Échos*, où il annonce « de la sueur, du sang et des larmes ».

Alors que la Chine a été capable d'endiguer sur son territoire la pandémie du coronavirus en mettant entre parenthèses les exigences de profit, y compris des multinationales étrangères qui y sont implantées, le bras de fer économique et financier va se doubler d'un bras de fer sur le modèle de développement et les systèmes de valeur, avec la question cruciale des services publics et des pouvoirs des salariés et populations sur l'utilisation de l'argent.

Au lieu d'entrer dans une guerre d'attraction des capitaux avec les États-Unis, en faisant un bond en avant dans le fédéralisme et la soumission à la dictature des marchés financiers, l'Europe aurait tout intérêt à préserver et à développer comme jamais son modèle social, contre le modèle anglo-saxon, en utilisant autrement la BCE et l'euro. Elle devrait de même se rapprocher de la Chine pour imposer une alternative à l'hégémonie du dollar *via* une monnaie commune mondiale de coopération permettant justement une expansion mondiale des services publics⁴.

Face à la gravité de la situation, l'Europe change son fusil d'épaule. En partie pour répondre à la décision de l'État allemand de garantir à hauteur de 550 milliards d'euros, pour commencer, les finances de ses entreprises, la BCE a décidé de s'affranchir de la limite de 33 %

de rachat du stock de dettes de ses États. Face à la dégradation des budgets publics, l'UE fait aussi sauter le verrou imposé par la règle des 3 % devenus d'ailleurs 2 % de déficit public par État. Mais elle ne change rien sur le fond. La BCE va en effet racheter des dettes publiques et privées auprès des marchés financiers et cela toujours sans aucun critère d'efficacité sociale. Or c'est tout autre chose qu'il faut. La BCE doit directement financer les États sur des critères précis de relance sociale et de protection de l'environnement et reprendre une partie de leur dette, par exemple celle de l'Hôpital en France, et la placer dans des structures de défaisance dont le montant s'éteindra au fur et à mesure que s'établira une nouvelle croissance. En urgence, la BCE doit financer un fonds social et solidaire pour le développement des services publics dans chaque pays de l'UE sur fond d'engagement et de contrôle précis des populations (élus, salariés, citoyens).

Faire le choix du développement des services publics et donc de la relance de la dépense publique, c'est utiliser l'argent pour des dépenses utiles contre le gaspillage financier et l'enfoncement dans la crise financière jusqu'au collapsus. La dépense publique, ce sont des emplois créés et rémunérés, donc des consommateurs potentiels. Mais c'est aussi un ensemble d'infrastructures et de travaux à réaliser, à entretenir, qui dopent l'activité économique des pays. Financer les services et la dépense publics c'est une conception vertueuse de l'utilisation de l'argent, qu'il provienne de la création monétaire des banques, des richesses produites dans les entreprises ou de l'État (impôts). C'est mobiliser cet argent pour les besoins humains et écologiques, facteurs incontournables, sous le contrôle



des salariés et des citoyens, d'une création nouvelle de richesses pour une croissance au service de toutes et tous et la protection de la planète. C'est décider en soustrayant à l'offre marchande des activités indispensables au développement des potentiels humains, de se doter de la meilleure arme pour combattre la spéculation, la flambée des dividendes et l'accumulation de capital qui aussitôt se lancera à la recherche éperdue de rentabilité. C'est briser le cercle vicieux de la financiarisation de l'économie en évitant que la masse de capitaux accumulés atteigne une différence irréductible avec la valeur de la richesse réelle créée.

Une reprise effective et durable reposera de façon incontestable sur le développement de l'ensemble du secteur public. Elle devra concerner à la fois les administrations, les services, notamment les services bancaires et financiers et certaines activités de production

de biens. C'est ainsi que pourra se construire une véritable résistance à la crise économico-financière qui monte et se dessiner une issue réaliste. Impossible en effet de compter, une fois le coronavirus terrassé, sur la reprise en forme de rebond de croissance qui pourra se manifester du fait d'un rattrapage de dépenses ajournées, tant celle-ci risque de se trouver extrêmement fragile, précaire et à nouveau menacée par la guerre monétaire-financière entre États et entre multinationales.

Seule la création d'un large secteur public, dont feront partie certaines entreprises et banques à nationaliser mais avec des critères précis d'efficacité sociale et d'efficacité environnementale, sera en capacité de combattre la crise que le coronavirus a révélée et d'en préparer une véritable sortie car posant les fondements d'un autre système vers une nouvelle civilisation de toutes et de tous. Pour être plei-

nement efficace, ce secteur public devra intégrer dans son fonctionnement de nouvelles règles de gestion démocratique associant aux prises de décisions stratégiques dont les moyens de financement, dans des institutions nouvelles, des élus, des représentants des personnels et du patronat, des directions d'administrations et des citoyens.

Moyen de répondre aux besoins de développement des capacités humaines et aux enjeux de protection de l'humanité et de son environnement, les services publics (hôpitaux, médicament, école, culture, énergie, eau, sport, transport -infrastructures routières, fluviales, ferroviaires-, écologie, banques), sont appelés à jouer un rôle essentiel au cours de la période à venir. Le 21^e siècle sera celui de l'expansion des services publics en France, en Europe et dans le monde. ■

Coronavirus : le travail des femmes ne peut plus être ignoré !

Thalia Denape et Fanny Charnière

La crise a mis en évidence combien le travail des femmes compte dans la société... et combien sa prise en compte exige de la changer radicalement.

Tous les soirs à 20 heures, nombreux sont celles et ceux qui applaudissent aux fenêtres pour soutenir en particulier les soignants qui prennent des risques tous les jours pour éradiquer le virus. Emmanuel Macron, dans son discours du 14 mars et du 16 mars, glorifiait également ces « héros en blouse blanche ». Ce soutien s'est ensuite largement développé sur les réseaux sociaux afin de remercier tous les travailleur.ses qui

continuent un travail essentiel à la Nation que ce soit dans les services publics, les entreprises privées, les associations (agriculteur-trices, pompier-es, caissier-es, etc.).

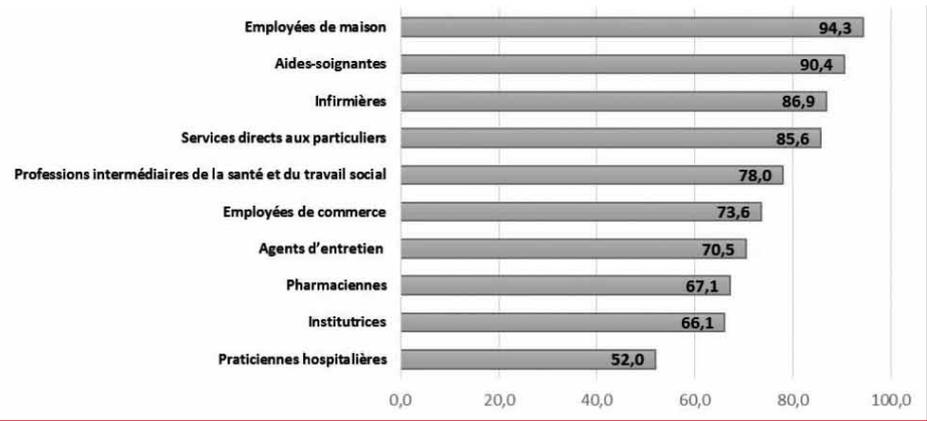
Or, ce travail essentiel est celui de la reproduction sociale de notre force de travail et de nos conditions d'existence. Par reproduction sociale nous entendons l'ensemble des activités – salariées ou non – qui permettent aux travailleur.ses de reproduire individuellement et collectivement leurs capacités physiques

et intellectuelles : accès aux produits de subsistance, repos, soin, hygiène, éducation. Or ce sont principalement les femmes qui l'exercent dans leur métier, contre un salaire, mais aussi au sein de leur foyer gratuitement. Si dans la « période normale », ces femmes souffrent d'un manque de reconnaissance (ce sont souvent des métiers mal rémunérés dans des conditions de travail difficiles), aujourd'hui, alors que l'on dépend d'elles pour notre survie : leur travail ne peut plus être ignoré !

Les femmes : majoritaires dans les métiers essentiels à la lutte contre l'épidémie et à la satisfaction des besoins vitaux de la population

Le 14 mars dernier, suite au passage au stade 3 de l'épidémie de coronavirus en France, tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays sont ainsi fermés. Seuls « les commerces essentiels » (magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac, stations-service...) et tous « les services publics essentiels » sont autorisés à rester ouverts. De plus, depuis le 16 mars, les enseignant-es assurent une continuité pédagogique alors que les écoles, collèges, lycées et universités sont fermés. Or, lorsque l'on observe la répartition genrée des professionnels encore sur le terrain, on observe que les femmes y sont largement majoritaires, soit directement en lien avec la lutte contre le virus comme dans la santé ou l'entretien, soit pour assurer le ravitaillement des produits de première nécessité, l'aide aux plus fragiles, la continuité de l'éducation et du lien social. Parmi les professionnel.les de santé, des professions particulièrement mobilisées comptent en effet un pourcentage de femmes élevé : les pharmaciennes (67 % de femmes), les infirmières (87 %) et les aides-soignant-es (90 %). Un praticien hospitalier sur deux est également une femme. Globalement, 78% des professions intermédiaires de la santé et du travail social sont des femmes. Peu rémunérateurs et précaires, d'autres métiers où les femmes sont surreprésentées se retrouvent

Part des femmes par profession, en %



Sources : Insee (2015), Dares (2011), Drees (2015), CNG (2018).

en première ligne : c'est le cas pour 98% des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles, 86 % des personnels des services directs aux particuliers, 74 % des employées du commerce et 70 % des agents d'entretien.

Les enseignant-es, et en particulier les instituteur-trices, dont 66,1% sont des femmes, prennent en charge les enfants des personnels soignants qui n'ont pas d'autres moyens de garde. Pour ceux qui restent à la maison, en lien avec les parents, elles participent à la prise en charge à distance des enfants, privés d'école. Elles assurent ainsi un suivi de l'éducation des enfants, une aide aux familles en proposant des activités dans le cadre du confinement et assurent, bon gré mal gré, une continuité de la formation.

Ces milliers de femmes salariées sont quotidiennement chargées de nettoyer nos villes, nos lieux de travail et nos foyers mais aussi de prendre soin de nos enfants,

de nos aîné-es dépendant-es et nos proches malades. Ces professionnelles, dont l'importance sociale est trop souvent minorée alors même que ce sont elles qui nous permettent aujourd'hui de contenir l'épidémie, assurent à la collectivité la possibilité du confinement et donc de la santé et de la vie.

Confinement : le travail domestique et émotionnel toujours assuré par les femmes

La répartition des tâches domestiques (tâches ménagères et tâches parentales) est d'ordinaire très inégalitaire entre hommes et femmes. D'après les dernières enquêtes « emploi du temps » de l'Insee de 2010, les femmes consacrent en moyenne 3h26 par jour au travail domestique (dont courses, ménages, soins aux enfants, jardinage et bricolage) contre 2h pour les hommes. Si

Évolution du partage des tâches domestiques selon le sexe

	Hommes			Femmes		
	1999	2010	Evolution	1999	2010	Evolution
Temps domestique	01:59	02:00	00:01	03:48	03:26	-00:22
- Dont ménage, courses	01:04	01:08	00:04	03:06	02:35	-00:31
- Dont soins aux enfants et adultes	00:11	00:18	00:07	00:27	00:36	00:09
- Dont bricolage	00:30	00:20	-00:10	00:04	00:05	00:01
- Dont jardinage, soins aux animaux	00:14	00:14	00:00	00:11	00:10	-00:01

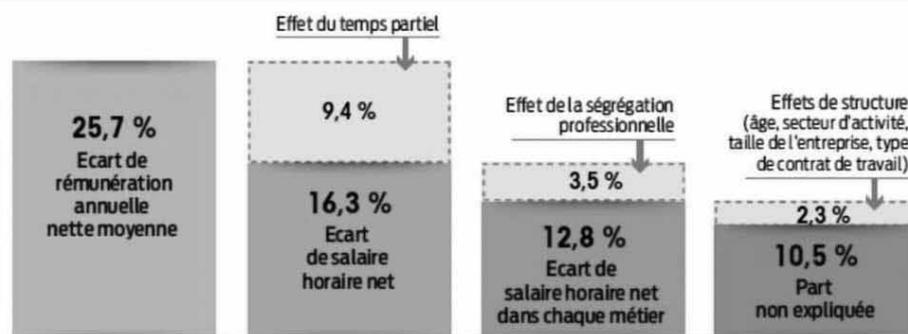
Durée moyenne (heures et minutes) au cours d'une journée (du lundi au dimanche).
 Champ : France métropolitaine – Hommes et femmes ayant un emploi.
 Source : Insee – Enquêtes Emploi du temps.

les différences entre femmes et hommes ont diminué entre 1999 et 2010, ce n'est pas vraiment parce que les hommes en font plus (1 minute) mais parce que femmes en font moins (22 minutes), notamment en externalisant certaines tâches à des personnes extérieures au foyer (ménage et garde d'enfants principalement).

Avec le confinement, ces tâches sont multipliées. Privés des lieux de restauration collective, il faut multiplier les courses et la confection des repas ; les tâches ménagères sont multipliées par une présence quotidienne dans les foyers des personnes confinées : vaisselle, ménage, rangement, linge etc. ; il faut occuper les enfants et les aider à assurer leur scolarité, etc. Ces tâches supplémentaires, dans la continuité de la répartition des tâches entre hommes et femmes en période « normale », ce sont sans conteste les femmes qui continuent de s'en charger, et pour la grande majorité d'entre elles, tout en travaillant que ce soit sur le terrain ou en télétravail. Les femmes, à qui on a confié également la charge émotionnelle, participent aussi à préserver le lien social, les solidarités de proximité et ainsi à assurer le bien-être psychique des personnes, essentiel en temps de crise : activités en famille, appels aux familles, aides aux personnes âgées du voisinage, aide à la garde des enfants, etc. Ce rôle est essentiel à l'efficacité du confinement et permet ainsi un désengorgement des hôpitaux. Mais il n'est pas reconnu. Pire, le confinement a renforcé le danger auquel sont exposées les femmes car pour certaines, les violences domestiques sur elles et leurs enfants deviennent impossibles à éviter.

Aujourd'hui, ce manque de reconnaissance se traduit par des salaires plus bas que ceux des hommes : le recours au temps partiel pour s'occuper des enfants, majoritairement pris par les femmes et l'exercice de métiers jugés « peu qualifiés » et « peu productifs » (nettoyage, services, etc.), expliquent la moitié des différences de salaires. L'importance sociale des différents métiers assurant la reproduction de la force de travail doit être impérativement réévaluée et suppose des revalorisations salariales importantes.

Ecart des rémunérations entre les femmes et les hommes : le poids de chaque composante en 2012



Champs : salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors dirigeants d'entreprise et métiers de l'agriculture, de l'administration publique, professions juridiques, armées et police.

Source : Insee, DADS 2012 ; calculs Dares.

Enfin, le sous-investissement des hommes dans le travail domestique et émotionnel ne peut plus être ignoré : ce n'est ni un dû ni une fatalité ! Ce sont les fondements de notre organisation sociale patriarcale qu'il faut profondément remettre en cause à savoir l'inégale répartition des tâches de production et de reproduction entre les femmes et hommes.

C'est pourquoi nous exigeons :

- que l'arrêt immédiat de toutes les activités non indispensables s'accompagne d'une action résolue des pouvoirs publics pour prévenir les risques, tels que les violences domestiques, que le confinement tend à aggraver ;
- le maintien intégral de tous les emplois et de tous les salaires afin que les trop nombreuses femmes qui exercent des emplois précaires

et peu rémunérés ne soient pas davantage précarisées ;

– la priorité absolue à la protection des travailleuses et des travailleurs là où l'activité doit se poursuivre et s'intensifier ;

– des revalorisations de salaires et de carrières, notamment des métiers dits « indispensables ».

Le rôle des femmes dans la crise est exemplaire : elles assurent notre survie, elles contiennent l'épidémie, tout en étant exposées au risque car en première ligne. Plusieurs ont déjà perdu la vie dans leur fonction. Alors, merci à nos héroïnes du quotidien. Dès maintenant, une grande bataille doit s'engager pour rendre visible ce travail et pour que des propositions féministes soient mises en débat dans toute la société ! ■



Le retour d'un « État fort », solution à la crise économique ?

Léon Caquant

Emmanuel Macron, président de la dérégulation, du recul de la puissance publique, semble avoir changé de discours et promouvoir désormais un retour du contrôle des marchés et de l'État¹. Des raisons politiques n'y sont sûrement pas étrangères ; après une crise sanitaire et maintenant économique, une demande de protection des citoyennes et des citoyens va se traduire dans la rhétorique de nombreux représentants politiques par un retour en force de l'État-stratège mobilisant l'industrie et la nation face à un défi d'ampleur. Cette conversion de façade aux « bienfaits » de l'État s'étend au-delà des rangs de La République en Marche (LREM). On retrouve un tel appel au retour de l'État dans tout le spectre politique, de la gauche (ce qui ne surprend guère) à la droite (et parfois, c'est plus inattendu !).

1. Cf. Discours d'Emmanuel Macron du 12 mars 2020.
2. Cf. Albertini D. (2020), « Planification, "révolution des salaires" : les idées choc du n° 3 de LR » *Libération*, 30 mars.
3. O. Faure et P.-A. Furbury, « Olivier Faure : "Il faut un plan de relance massif qui donne la priorité aux premiers de tranchées" », *Les Échos*, 1^{er} avril 2020.

**« A u secours, l'État doit intervenir ! »
Tour d'horizon des diverses positions**

Les Républicains retrouvent ainsi les vieux habits du gaullisme et l'on peut déjà entendre dans la bouche du numéro 3 des Républicains déclarer que « L'idée que l'argent serait la seule échelle de valeur, et que l'État n'a plus aucun rôle à jouer. On a tué l'idée d'État. On a dit qu'il était un problème, on l'a dépouillé et disqualifié². Des propos qui surprennent, surtout si l'on repense aux positions du très libéral candidat à la présidentielle de 2017, François Fillon.

Le Rassemblement national (RN) assume quant à lui l'idée d'un nationalisme transcendant les oppositions de classe avec un État autoritaire qui s'occuperait de quelques industries et contrôlerait ses frontières tout en restant vague sur le concret de ses propositions.

Il est présenté dans les deux cas comme le retour à des années 1970 mythifiées... alors qu'il s'agit pour les uns d'un enrôlement national dans une guerre économique au

profit du capital (capital qui n'a pas grand-chose de national), pour les autres il s'agit d'un enrôlement fédéraliste européen, toujours dans une guerre économique de la même nature.

Pour certains à gauche aussi, le « retour de l'État » est exigé. Ainsi le Parti Socialiste, à travers la voix d'Olivier Faure exige « d'ouvrir les vannes de la dépense publique pour éviter la récession » à un plan de relance et une forte impulsion budgétaire (mais sans préciser si cette impulsion budgétaire sera ou non soumise à des conditions³). Quant à la France Insoumise, elle réclame « la nationalisation temporaire de toute entreprise en difficulté agissant dans un domaine dont la production est reconnue comme essentielle dans la période ».

Ces divers discours sur le retour d'un « État fort » amènent cependant à se poser plusieurs questions :

- Quel serait alors le périmètre d'intervention de cet « État fort » ?
- Au service de qui intervient-il ?
- Une intervention de l'État est-elle en soi progressiste et suffisante pour faire avancer l'émancipation

des travailleurs-ses et répondre à la crise ?

– Quelles sont les conditions pour qu'une intervention de l'État soit progressiste ?

Macron et les capitalistes veulent un « État fort »... au service du capital

Ne nous y trompons pas. L'idée d'un État fort est sincère chez les néolibéraux. La conception profonde du néolibéralisme, c'est qu'il faut un État fort... au service du capital et pour organiser les marchés et imposer leurs règles. Ne nous y trompons pas. Le capitalisme monopoliste d'État (CME) est loin d'avoir disparu. Au contraire, sa crise s'exacerbe, elle atteint un paroxysme où ses aspects progressistes s'estompent de plus en plus tandis que l'État est plus que jamais mobilisé pour le capital. Et pas seulement par la police ou le code du travail, mais aussi par l'argent. Exemple, les plus de 200 milliards d'aides aux profits des entreprises, auxquels la pérennisation du CICE a ajouté une nouvelle touche.

Souvenons-nous ainsi qu'après chaque crise économique, les diri-

4. *Macron au secours du capital, article en ligne sur le blog d'Économie et Politique.*

5. Les sub-primaires.

6. *L'Humanité* du 25 mars 2020.

geants capitalistes ont affirmé dans leur rhétorique un encadrement des marchés financiers et un retour de la puissance étatique.

En 2008, Nicolas Sarkozy plaidait pour la reconstruction d'un « capitalisme régulier et régulé où des pans entiers de l'activité financière ne sont pas laissés à la seule appréciation des opérateurs de marché ».

Les promesses n'engagent décidément que ceux qui les croient...

On peut ensuite noter que les **tar-tuffés qui demandent aujourd'hui d'être solidaires des soignants sont les mêmes qui hier ont voté pour progressivement réduire la capacité d'action des services publics et de la Sécurité sociale en diminuant progressivement leurs recettes** (suppression de l'ISF, *flat tax*, multiples exonérations de cotisations sociales qui permettent de financer les hôpitaux).

De fait, **le retour de l'État qu'ils prônent semble n'être rien d'autre qu'un *come-back* à la conception la plus réactionnaire du CME.**

On l'observe bien avec l'appel aux dons pour financer les hôpitaux ou la recherche de vaccins. C'est le capital lui-même, et les grandes fortunes, qui doivent décider de ce qu'il faut faire pour la santé de la population. La puissance publique est pour eux un acteur qui peut répondre aux besoins sociaux contemporains... mais c'est le capital qui doit directement décider. **Après avoir dépecé l'hôpital, ils font appel à la charité afin de financer la santé plutôt que d'augmenter le budget des services publics.** Voilà leur conception d'un « État fort »...

Les défenseurs d'un « État fort » ont une vision particulière du périmètre d'action de l'État et de son rôle. Il serait d'ailleurs bien erroné de penser que cette intervention est uniquement régaliennne. Ils utilisent bel et bien l'État et son budget dans le domaine économique au service d'une classe.

La rhétorique de *l'union sacrée* vise justement à légitimer une intervention économique de l'État, présenté comme un acteur impartial et agissant toujours et par nature pour l'intérêt général.

Casse du droit du travail, travail gratuit, congés forcés pendant le confinement, subvention sans conditions aux entreprises, le

plan de relance de Macron est pourtant une véritable politique de classe destinée à faire payer aux travailleurs la crise économique déjà en cours⁴.

Des nationalisations « temporaires » sont aussi envisagées pour éponger les dettes de certaines grandes entreprises en difficulté.

Ce n'est pas la première fois que l'État est utilisé pour socialiser les pertes, sans remettre en cause les logiques de profit, ou pour assurer un minimum de réponse à l'intérêt général, quand ne pas y répondre menacerait par trop la survie du système lui-même.

En 2010, après le transfert aux États des dettes⁵ des banques et des entreprises, ces derniers ont argué de leur endettement pour justifier des politiques d'austérité, c'est-à-dire de réduction des dépenses publiques... à l'origine du manque actuel de personnels de santé, de lits d'hospitalisation, de masques, etc.

Après la crise de 2020, nul doute que Macron mettra en place ces mêmes politiques d'austérité ; certes, le secteur de la santé sera probablement épargné mais l'éducation, les politiques sociales ont fort à craindre.

Du côté du Rassemblement national, si les modalités diffèrent, on conçoit aussi l'État comme étant au service du capital à une échelle nationale.

La question n'est donc pas tant d'un « retour de l'État » mais plutôt quelles politiques sont mises en place pour quelle action de l'État et au service de quel but ?

À gauche, face au recul des services publics, nous nous contentons parfois de revendiquer uniquement, et de façon incantatoire, une intervention de l'État. Nous devons aussi nous interroger sur ses limites et les conditions pour sortir de la crise si profonde et faire avancer véritablement l'émancipation de tous et des travailleurs-ses.

L'intervention de l'État n'est pas en soi porteuse de progrès social

Suite à la crise de 2008, la politique monétaire expansive n'a pas

conditionné la création d'argent à des critères précis. Résultat : les sommes importantes de monnaie créées ont alimenté la croissance financière : spéculation boursière, délocalisations, rachats spéculatifs d'entreprises existantes.

De même, les nationalisations de certains secteurs peuvent avoir des limites. Comme évoqué dans l'article de Denis Durand, « Nationaliser pour aider à combattre le capital, pas pour le sauver »⁶, l'État peut gérer une entreprise nationalisée selon la même logique qu'une entreprise privée. Les nationalisations peuvent aussi être un moyen pour les capitalistes de socialiser les pertes, autrement dit de faire payer par le contribuable les risques pris par eux.

Une politique budgétaire subventionnant les entreprises en difficulté sans aucune remise en question des logiques de profit régulant nos économies n'est en rien transgressive. L'intervention de l'État doit être un des moyens de changer les logiques de fonctionnement du système économique.

De façon générale, on ne peut réduire le débat économique à un couple État *versus* marché où les seules questions seraient : « Quelle activité doit être exercée par l'État ? Quelle activité doit être exercée par le marché ? ».

Il ne faut pas oublier les acteurs majeurs que sont les entreprises et les banques qui exercent concrètement le pouvoir du capital sur les salarié-e-s en faisant les choix concernant la production (quel investissement sera financé, les salaires seront-ils augmentés?, etc.). **Une intervention seule de l'État sera insuffisante pour remettre en cause les logiques de profit.** Ce sont les travailleurs et les citoyen-ne-s qui doivent avoir eux-mêmes le pouvoir de faire des choix démocratiquement concernant la production par le levier de nouveaux pouvoirs dans les entreprises, dans les territoires, par de nouvelles institutions.

Nous ne pouvons faire l'économie de la réflexion sur les espaces d'exercice du pouvoir en dehors de l'État. C'est précisément ce que commence à engager la demande, dans l'urgence, de création de commissions départementales et régionales de « démocratie sanitaire dans les territoires », agissant sur



les services publics, et sur l'utilisation de l'argent des entreprises, portée par les 100 000 signataires de la pétition « Des milliards pour l'hôpital par pour le capital.

Lutter contre la crise économique doit passer par un pouvoir pour les travailleurs-ses appuyé par l'État avec des objectifs clairs

Une politique véritablement progressiste implique certes un retour de l'État, mais pas n'importe comment, et pas uniquement. Le pouvoir économique concernant la production doit notamment être exercé par les travailleurs dans de nouvelles institutions. Si ce retour de l'État ne s'inscrit pas dans une politique plus large, celui-ci pourrait bien être un instrument dans les mains du capital contre les travailleurs et les travailleuses. L'État doit appuyer :

- De nouveaux pouvoirs sur les entreprises, et dans l'immédiat :
 - l'interdiction des activités non essentielles pendant le confinement,
 - la mobilisation voire la réquisition des industries clés pour la santé.
- Un développement du budget des services publics et notamment

dans le secteur de santé (voir nos propositions précises dans d'autres articles).

– Des nationalisations de secteurs stratégiques couplées à des pouvoirs des travailleurs pour mettre en œuvre de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale et écologique, alternatifs à ceux de la rentabilité financière.

Les nationalisations ne doivent pas être temporaires, l'État n'a pas pour fonction d'éponger les dettes et remettre les clés dans les mains des capitalistes quand la rentabilité sera rétablie.

Les entreprises nationalisées ne doivent pas être gérées par la recherche de profit. De nouveaux critères de gestion visant la satisfaction des besoins sociaux et écologiques doivent être mis en place. Ils doivent valoriser l'efficacité du capital engagé, c'est-à-dire une production réalisée en économisant au maximum le capital, les ressources naturelles et le travail nécessaires afin de les libérer pour d'autres usages.

Des aides des entreprises en difficulté et notamment des PME conditionnées à une autre politique d'emploi, de production et d'investissement, à commencer, durant la crise, par l'interdiction de licenciement et de versement de dividendes

Contre la folle logique de Bruno Le Maire de distribuer les subventions aux entreprises sans condition que dénonçait Frédéric Boccaro dans *L'Humanité* du 27 mars les aides aux entreprises doivent être conditionnées : à l'interdiction des licenciements pendant la crise sanitaire, l'interdiction de verser des dividendes et, à long terme à la mise en place de ces nouveaux critères de gestion dont nous parlions pour les entreprises nationalisées.

La mobilisation des banques pour une toute autre sélectivité que celle du profit et de la sauvegarde de la valeur du capital : une bonification sélective pour les prêts aux investissements développant l'emploi et la création efficace de richesses écologiques.

Une BCE qui baisse ses taux... non pas pour n'importe quels prêts, mais pour ceux qui développent les services publics ou pour ceux qui développent le crédit aux investissements créateurs d'emploi et efficaces ; et qui rend dissuasifs les prêts pour spéculer ou délocaliser.

Bref, une toute autre démocratie, plutôt qu'un État fort pour le capital. ■

François Morin, *Quand la gauche essayait encore. Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer*, Lux éditeur, Montréal, 2020, 240 p., 16 €.

François Morin a donné ces dernières années au public une série d'ouvrages qui réunissent de façon particulièrement réussie rigueur scientifique, clarté pédagogique et engagement en faveur d'une alternative à la financiarisation néolibérale.

Celui-ci comporte un aspect plus personnel puisque sa première partie est le témoignage de l'auteur sur les nationalisations de 1981, politique dont il a été un acteur important : auteur de travaux de référence sur la structure financière du capitalisme français, il avait été appelé à ce titre au cabinet de Jean Le Garrec, chargé de l'extension du secteur public dans le gouvernement Mauroy.

L'ouvrage apporte ainsi des informations très éclairantes sur les choix économiques, financiers et juridiques qui ont fait l'objet d'arbitrages politiques à ce moment exceptionnel de notre histoire : les groupes industriels considérés comme stratégiques par la gauche devaient-ils être nationalisés à 100 % ou l'État devait-il se limiter à des participations majoritaires dans leur capital ? La nationalisation devait-elle s'étendre à l'essentiel du secteur bancaire ? Quelles règles devraient déterminer l'indemnisation des actionnaires ? François Morin a directement vécu l'affrontement acharné dont ces questions firent l'objet au sommet des cercles du pouvoir. Il le présente à la lumière de l'opposition, au sein du Parti socialiste, entre une « ligne de rupture » se réclamant de l'union de la gauche et de son Programme commun, et une « ligne réformatrice » soucieuse de ne pas contrevenir aux lois de l'économie de marché. Cette dernière ligne était alors incarnée par Michel Rocard et Jacques Delors, soutenus par l'administration du ministère des Finances, face à François Mitterrand et à Pierre Mauroy. « Seule une toute petite poignée de ministres et de conseillers ont été au centre des délibérations politiques »,

souligne François Morin d'entrée. Cela peut contribuer à expliquer que le PCF, ses propositions et ses ministres ne soient presque jamais cités dans son témoignage. Tout se passe, dans le récit de François Morin, comme si le renversement du rapport électoral au profit du PS, entre 1978 et 1981, avait clos la possibilité d'un apport original du PCF à la politique de la gauche. Cela ne tient peut-être pas seulement au fait que l'histoire est ici racontée de l'intérieur des cercles du pouvoir socialiste : a pu jouer aussi ce que Paul Boccara rappelait dans sa contribution au colloque de la fondation Gabriel-Péri sur les politiques économiques de la gauche en France¹ : « D'une façon générale, il y a eu une très insuffisante mobilisation sociale et politique, pour une alternative. En ce qui concerne les ministres communistes, outre leur nombre réduit, il faut souligner, à part le cas de Jack Ralite, l'absence de relations avec les économistes communistes. Ralite a lui-même déclaré dans la table ronde de mai 2011 du hors-série de *l'Humanité* sur « L'histoire d'une espérance » : jamais nous n'avons eu, lorsque nous étions ministres, des indications du Parti communiste ».

Le livre apporte nombre des révélations et anecdotes prises sur le vif de l'élaboration des projets et des arbitrages gouvernementaux entre le 10 mai 1981 et la promulgation de la loi de nationalisation, le 11 février 1982. Les partisans de la « ligne de conciliation » obtinrent satisfaction sur l'indemnisation des actionnaires mais ils ne purent empêcher la nationalisation à 100 % de 9 groupes industriels, ni celle de la plus grande partie du système bancaire. Mais le récit aboutit à une grande déception : à la différence des nationalisations de 1936 et de 1945, « cette expérimentation ne fut qu'éphémère et s'est révélée un échec, malgré quelques soubresauts très limités », écrit François Morin. Et pourtant, il constate, dans des lignes écrites avant même les manifestations de la crise sani-



taire et économique de 2020, que quarante ans de politiques inspirées par le néolibéralisme conduisent à « une instabilité économique et financière à l'échelle planétaire, avec des conséquences sociales et politiques qui n'ont pas cessé d'être inquiétantes » et que le besoin de « changement » et de « rupture » se fait sentir de nouveau fortement.

C'est pourquoi la seconde partie de l'ouvrage est tout aussi intéressante que la première. Elle retrace les conclusions économiques et politiques, pour aujourd'hui, que l'auteur tire de l'expérience dont il a été un acteur particulièrement bien informé il y a quarante ans.

Deux intuitions fondatrices, toujours d'actualité

Ces conclusions s'organisent autour de deux « intuitions » auxquelles les nationalisations-étatisations de 1981 n'ont pas répondu, malgré les intentions initialement affichées : « comment s'assurer que la distribution du crédit réponde à des objectifs d'intérêt général, en évitant de recourir à un simple processus de nationalisation-étati-

1. Fondation Gabriel-Péri, *Les Politiques économiques de la gauche en France (1936-2002)*, actes du colloque des 20 et 21 mai 2011, cité dans *Économie et Politique*, n° 684-685, juillet-août 2011.

sation ? Comment mettre en place des contre-pouvoirs effectifs dans l'entreprise face aux nouveaux diktats de la valeur actionnariale ? ». On reconnaîtra là non seulement des préoccupations qui rejoignent celles qui s'expriment depuis longtemps dans ces colonnes, mais aussi des idées devenues très répandues depuis que le choc de la pandémie a accrédité l'idée que des changements radicaux sont décidément nécessaires dans notre économie. ... C'est là que le débat commence. Sur la première proposition d'abord. Pour parvenir au « contrôle démocratique de la distribution du crédit, autant dire la souveraineté économique sans laquelle il n'y a pas de véritable démocratie », François Morin imagine une circulation parallèle de monnaies de différents niveaux : local, régional, national, européen. À chaque niveau, la définition des critères d'attribution des prêts bancaires serait la prérogative d'assemblées élues, sur le modèle des politiques budgétaires qui relèvent des Parlements nationaux. Mais le capital domine tout autant les politiques budgétaires censées relever de la souveraineté des États que les politiques monétaires prétendues indépendantes. L'extension de la démocratie parlementaire libérale à la monnaie suffirait-il donc pour imposer de nouvelles règles à la création monétaire, depuis le

niveau local jusqu'au système monétaire international ? Ne faut-il pas attaquer sa logique en son cœur, la recherche de la rentabilité dans la gestion des entreprises ? Chacun reconnaît aujourd'hui qu'entre 1981 et 1983, l'insuffisance de l'intervention directe des travailleurs, la « rupture » étant déléguée à la seule action de l'État, a été pour beaucoup dans l'échec de l'expérience de gauche.

Précisément, la deuxième intuition tirée par François Morin de l'expérience de 1981 est la nécessité du « partage du pouvoir dans l'entreprise ». La formule peut toutefois sembler timide, face à un pouvoir du capital qui se veut, par nature, sans partage. François Morin propose une version qui se veut « radicale » des idées, très influentes aujourd'hui, qui opposent, à la conception néolibérale de l'entreprise comme propriété exclusive de ses actionnaires, celle d'une « codétermination à parité des pouvoirs » comportant une représentation « sur un strict pied d'égalité » des salariés et des détenteurs du capital dans tous les organes de direction de l'entreprise. Mais là encore, un dispositif juridique peut-il suffire à compenser la domination issue du pouvoir de fait dont dispose le capital, celui de décider de l'utilisation de l'argent apporté par les actionnaires et les créanciers ?

Pour que les deux voies d'une prise de pouvoir démocratique sur l'économie – la maîtrise du crédit et la conquête de pouvoirs dans l'entreprise – puissent réellement « faire système » pour une alternative au capitalisme, ne faudrait-il pas bien davantage reconnaître l'antagonisme entre la logique de l'accumulation du capital et celle d'un développement de toutes les capacités humaines ? Avec de nouveaux critères de gestion des entreprises, entrant en conflit avec le taux de profit pour faire prédominer une logique publique et sociale sur la logique du capital. François Morin ne mentionne pas davantage ces propositions originales dans la deuxième partie de son livre que dans la première.

Paul Boccard imputait au « refoulement de ces idées novatrices » une part majeure de l'échec de 1981 (sans perdre de vue le rôle des pressions extérieures qui coïncidaient avec les débuts de la libéralisation financière, de Wall Street au monde entier). Le livre de François Morin permet de poser à nouveau cette question, à partir de données historiques inédites et dans les termes des débats les plus contemporains. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Denis Durand

Bon de commande

Nasser Mansouri-Guilani, *Développer les services publics, Un combat d'avant-garde.*

17 € (frais de port compris)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphones :

